

Association du Colloque de Poissy

HUMANISER LA MONDIALISATION

4^{ème} Colloque de Poissy
Actes des 19 et 20 mars 2005



Editions Faustroll

Humaniser la mondialisation

Actes du 4^{ème} colloque de Poissy

Editions Faustroll
Descartes
2006

Cet ouvrage est le prolongement
du quatrième colloque de Poissy,
organisé les 19 et 20 mars 2005
par l'ACP (Association du Colloque de Poissy).

Les textes des contributions
ont été fournis par les intervenants au colloque.

La transcription des questions et débats
a été réalisée par les membres de l'association.

La mise en forme éditoriale et typographique de l'ensemble
a été assurée par Gilles J. Guglielmi.

Couverture : Francis Segond, *Totem Ponukélé*, 1991.

Humaniser la mondialisation

**Claude Ber
Bernard Blavette
Sébastien Canevet
Guy Hascoët
Danièle Juette
Laurent Kapela
Corinne Lepage
Hamid Salmi**

ISBN 2-915436-10-X

Dépôt légal – 1^{ère} édition : 2006, février

© Editions Faustroll
37, rue du Commerce – 37160 DESCARTES

pour l'Association du Colloque de Poissy
13, avenue des Ursulines – 78300 POISSY

LE JOUR DU COLLOQUE (1561)

Elle laisse tristement tomber
de ses mains d'aubépine
ce petit encrier grêle
où s'accroche une encre durcie
et qui se casse en morceaux irisés.
Sa bouche luit;
tout près de là dans leur jargon
discutent les délégués
du colloque de Poissy
et des huguenots la faconde
bruit derrière la tenture noire ;
lentement elle se dévêt
et l'enfant calque avec prudence
dans la pièce voisine sans images.
Quinze cent soixante et unième année
de l'ère du Christ.
Ce jour-là le corps a faim
fût-il suave comme est le sien.

Jean FOLLAIN, *Inventaire*, 1942.

SOMMAIRE

Ouverture

par Jacques Masdeu-Arus p. 11

1. Globaliser les solidarités

par Guy Hascoët p. 15

2. Déshumanisation et ré-humanisation

par Corinne Lepage..... p. 21

Questions et débats p. 27

3. Culture(s), création, mondialisation

par Claude Ber p. 35

Questions et débats p. 45

4. Entre autonomie, nationalisme et mondialisation, la Kabylie à la croisée des chemins

par Hamid Salmi p. 49

Questions et débats p. 57

5. Internet, vecteur d'une nouvelle culture mondiale ?

par Sébastien Canevet p. 61

Questions et débats p. 71

6. Le monde que nous voulons

par Bernard Blavette p. 77

Questions et débats p. 89

7. L'universalisme des Droit de l'Homme

par Laurent Kapela p. 99

Questions et débats p. 109

8. L'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain », acteur d'une fraternité internationale

par Danièle Juette p. 115

Questions et débats p. 125

LISTE DES AUTEURS

Claude Ber

Ecrivain

Bernard Blavette

Représentant ATTAC

Sébastien Canevet

Maître de conférences en droit privé

Guy Hascoët

Ancien ministre

Danièle Juette

Grand-Maître adjoint, Ordre maçonnique mixte international Le Droit Humain

Laurent Kapela

Consultant, Docteur en droit international des Droits de l'Homme

Corinne Lepage

Ancien ministre, Président de Cap21, professeur à l'IEP de Paris

Hamid Salmi

Ethnopsychiatre

Ouverture

par

*Jacques MASDEU-ARUS**

Madame la ministre, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Comme il y a un an je suis très honoré de participer à ce colloque de Poissy, le quatrième du nom. Lorsque je revois le thème des précédentes éditions, je trouve une remarquable continuité autour de la problématique de l'homme : « L'enfant avant la naissance », « Identités et communautés », et aujourd'hui « Humaniser la mondialisation ». On voit ceci de commun de décliner les valeurs humanistes sous différents aspects.

Le sujet qui est proposé aujourd'hui et demain, est également très lié à l'actualité puisque la mondialisation fait souvent l'objet d'analyses et de commentaires venant de nombreux observateurs.

Mais son intérêt se situe surtout dans sa transversalité c'est-à-dire par le fait que politiques, économistes, sociologues, juristes, défenseurs de l'environnement et bien d'autres, trouvent souvent matière à en débattre sous l'angle de leur domaine de compétences respectif.

D'ailleurs, le plateau des invités et la présence de certains intervenants de ce colloque prouvent, s'il en est, que la mondialisation suscite bien le débat et parfois, je peux même dire souvent, la polémique. Mais c'est bien là l'intérêt de cette manifestation qui se place dans les pas de son illustre prédécesseur, le colloque de 1561, qui parvint à réunir des personnes d'opinion bien divergentes. Hélas ! le succès ne fut pas au rendez-vous. Puisse ce 4^{ème} colloque trouver une issue plus favorable.

Mesdames et messieurs lorsque j'ai répondu positivement à l'aimable invitation de l'association du Colloque de Poissy, je me suis penché sur le

** Député Maire de Poissy*

programme et je me suis posé cette question : ce colloque aurait-il pu voir le jour en Chine, en Inde ou à Singapour ? Je veux dire par là, de manière un peu provocatrice, est-ce que cette préoccupation n'est pas typiquement celle d'occidentaux parfois dépassés par la marche du monde ?

En effet, après avoir voyagé dans ma vie professionnelle, avant d'être au poste et aux commandes de cette commune de Poissy et de par mon mandat parlementaire, j'ai parcouru pratiquement le monde entier. Il me semble que ce souci d'humaniser la mondialisation est étranger à une bonne partie de la planète. Tout simplement parce que beaucoup d'habitants de la terre trouvent dans l'ouverture des marchés et du commerce mondial une source de prospérité et de richesse nouvelle et importante. Qui peut ainsi nier que le niveau de vie de dizaines de pays s'est amélioré depuis que la mondialisation est effective ? La mondialisation fournit par exemple du travail à des millions de chinois ou d'indiens qui sortent ainsi du sous-développement. Qui peut réfuter que la persistance de certaines barrières douanières mises en place par les pays riches conduit à affaiblir l'économie de beaucoup de pays en voie de développement ? La libéralisation des échanges pourrait au contraire, de mon point de vue, apporter beaucoup et aider de nombreux pays d'Afrique. Certes aujourd'hui l'Europe, particulièrement notre pays, semble souffrir de cette nouvelle donne et la question des délocalisations est brûlante.

Mais notre avenir est-il si sombre ? La France est un des premiers pays exportateurs du monde, et ce résultat n'est permis que par l'ouverture de nos frontières. De nombreux français travaillent dans des entreprises qui font l'essentiel de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Notre pays est aussi celui de très grandes multinationales qui couvrent les cinq continents et qui font notre fierté. Il est également l'un des tout premiers pays sur le plan des investissements reçus de pays étrangers. Nous en bénéficions pleinement et cela se traduit par des milliers d'emplois. D'autres emplois sont cependant détruits du fait de l'intérêt de produire dans des pays à faible coût du travail. Plutôt que de nous lamenter, essayons plutôt de créer de nouvelles sources de richesses et d'emplois. En ce sens, la recherche et le développement, la formation sont devenus pour notre pays hautement stratégiques et nous devons y consacrer de plus gros investissements que nous ne le faisons encore aujourd'hui.

Par ailleurs l'internationalisation des marchés ne permet-elle pas aux français d'acquérir à moindre coût des produits qu'ils n'auraient pu acheter si ils avaient été produits dans nos pays industrialisés et en Europe du moins pour l'instant ?

Enfin, la mondialisation c'est aussi après le tragique raz-de-marée en Asie du sud, ce formidable élan de générosité venu de tous les continents.

Voilà donc un angle de vue moins désespéré que ne semblent penser certains observateurs. Surtout, un tel débat ne devrait pas être le champ de tous les défoulements idéologiques sur les vices et les vertus du capitalisme. Ainsi, j'ai toujours trouvé inadaptées les attaques contre l'Organisation Mondiale du Commerce, principal coordinateur et arbitre des échanges mondiaux. Car il est évident que la disparition de l'OMC conduirait à un capitalisme sans règles, du fait de l'action de ceux-là mêmes qui luttent contre la jungle de la mondialisation. Travaillons donc plutôt à ce que les règles claires et acceptables par tous soient érigées. Renforçons les organismes internationaux de contrôle et de régulation qui, à l'instar de l'ONU sur le plan des conflits armés, doivent parvenir à harmoniser l'ensemble de nos relations humaines. Il ne faut pas non plus céder aux facilités des idées qui paraissent trop évidentes ou parfois de mon point de vue simplistes. Je prendrai un exemple : celui du commerce équitable qui sera abordé dans cette assemblée tout à l'heure. Acheter plus cher un produit pour permettre à un petit producteur du tiers-monde de vivre convenablement est une idée généreuse et louable. Mais ce type de commerce ne pourra jamais se développer dans des échanges commerciaux, tout simplement parce que ils se heurtent aux réalités du marché. Donc là, il faut trouver d'autres solutions. Cette réalité fait que peu de consommateurs sont prêts à payer plus cher un produit alors même que la tendance est exactement inverse et je vais vous en donner un exemple. Les dernières études économiques montrent en effet que les magasins de « hard-discount » connaissent un succès croissant parce que les prix y sont plus bas. Et réellement comment reprocher à une famille à faible revenu de consommer ces produits peu onéreux mais fabriqués par des multinationales ? Il me semble donc que nous devons plutôt retenir quelques principes clairs basés sur les valeurs de notre civilisation.

Parmi les premiers critères que nous devons promouvoir pour humaniser la mondialisation, bien sûr le respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Je pense aussi à la liberté du commerce et du travail qui seuls peuvent permettre aux citoyens du monde d'élever leur niveau de vie dans le respect du droit bien évidemment. J'entends par là qu'il faut exclure de manière très ferme toute forme de travail et d'exploitation des enfants qui existe encore malheureusement dans le monde, et tout type de travail qui ne soit pas librement consenti et encadré par un contrat. Aujourd'hui trop de produits sont vendus à bas coût du fait de ces conditions de production inhumaines. Nous devons les exclure des règles du

commerce mondial et condamner l'ensemble des pays et je dirai des dirigeants des pays où cela est toléré.

J'évoquerai enfin le respect de l'environnement. A cet égard l'adoption du protocole de Kyoto, certes imparfait, démontre que l'activité humaine peut être soumise à certaines règles écologiques adoptées par une majorité des pays du monde.

Enfin, la culture, doit-elle échapper aux règles du marché pour être préservée ? Là encore, la réponse à cette question diffère selon les points de vue. Car je ne pense pas que les américains par exemple, soient particulièrement préoccupés par la disparition de leur culture. De fait, l'histoire des civilisations nous apprend que la domination culturelle n'est souvent que le résultat d'une suprématie dans les autres domaines économiques, diplomatiques, technologiques etc. Tel est bien le cas aujourd'hui des Etats-Unis d'Amérique. Mais peut-être que la Chine ou l'Inde demain prendront le relais dans quelques décennies, simplement du fait de leur poids démographique infiniment supérieur à celui des pays occidentaux. De fait, poser la question en ces termes d'exception culturelle évite peut-être de nous interroger sur la vitalité de notre propre culture, de notre capacité à nous ouvrir sur le monde, de notre volonté de faire apprécier au reste de la planète nos idées et nos productions intellectuelles. A titre personnel, je ne pense pas que l'on puisse assurer la pérennité de notre culture par des lois ou des règlements. C'est là bien un domaine où cela ne peut se passer, de mon point de vue. Et puis n'alimentons pas, par notre penchant bien français, le pessimisme ou la préservation du village d'Astérix. Nos cinéastes, nos écrivains, nos créateurs, nos artistes et même notre gastronomie sont reconnus dans l'ensemble du monde. Soyons dynamiques et créatifs, inventifs et passionnés. Mais aussi travaillons davantage et nous cesserons de nous demander comment protéger notre culture.

Mesdames et messieurs, j'arrêterai là mon propos, car voilà beaucoup de questions posées que je laisse à votre sagacité de ce matin et de cet après-midi et de demain. Ces quelques réflexions n'ont pas pour ambition bien sûr d'aborder tous les sujets. Mais je souhaitais simplement vous apporter mon point de vue sur quelques-uns des thèmes qui seront débattus au cours de ces deux journées. Je souhaite que les contributions des uns et des autres permettent de faire progresser la réflexion car il me semble essentiel que chacun individuellement, suivant ses passions et ses vues de la mondialisation, puisse s'exprimer et apporter son éclairage en-dehors de toute conception partisane ou idéologique. Tel est le principal intérêt de ce colloque, que Poissy a la chance d'accueillir une nouvelle fois dans son Centre de diffusion artistique.

Globaliser les solidarités

*Guy HASCOËT**

Humaniser la mondialisation ? La question revient à s'interroger sur les mécanismes de régulation, de redistribution, de mutation, d'évolution dans différents domaines qui permettraient de préserver l'humanité d'une impasse sur les ressources, de combler une fracture béante, sources de conflits multiples ou d'une cupidité allant jusqu'à la prise de risque sans retour, au plan des sciences et de la technique.

Le XX^{ème} siècle s'en est allé et avec lui les modèles totalitaires. Nous sommes donc désormais installés dans un modèle dominant, qui est supposé allier libertés publiques et libertés économiques. Le libéralisme comme pensée sociétale s'est imposé chez nous. Le libéralisme comme idéologie économique est devenu le modèle dominant, sans concurrence. Mais il est tenté par le totalitarisme à son tour. La tentative de l'Accord général sur les services de mettre dans le champ de la concurrence l'école et l'hôpital en atteste. Le projet « Terminator » du groupe Monsanto, qui visait au contrôle des semences au plan mondial, en est un autre exemple.

La question revient à se demander qui a :

- la maîtrise des destinées collectives dans chaque géographie ou chaque pays
- la maîtrise des choix scientifiques et techniques au plan de l'humanité toute entière
- la maîtrise des droits de tous et de chacun.

La globalisation des systèmes économiques et d'échanges a défini un espace politique qui dépasse les organisations nationales ou régionales. Quand les enjeux d'intérêt supérieur sont en cause, la question revient à

* Ancien ministre

se demander où se trouvent la (ou les) légitimité(s), pour apprécier les problèmes et décider.

Il semble que toutes les instances internationales soient soumises à la pression des libéraux, qui ont toujours une réponse quels que soient les problèmes, qui consiste à plaider le laisser faire, l'autorégulation, comme si la prise en compte de l'intérêt général avait quelque chose de spontané, comme si le poids des intérêts financiers très particuliers ne l'emportait pas trop souvent sur les autres considérations. La conséquence en est toujours un transfert du pauvre vers le riche, pays du Sud vers le Nord, catégories de la France d'en bas au profit de la France d'en haut.

L'autojustification, l'utilisation des informations qui mettent en doute l'existence même des problèmes ou justifient de ne rien faire... Dans le registre des mauvaises fois, des occultations, des aveuglements, l'imagination semble infinie.

Entre le déterminisme de bon aloi qui justifie l'inertie et le paganisme scientifique qui profère des lendemains radieux, on se sait plus à quel saint se vouer... Pourtant les faits sont têtus et seront désastreux si nous persistons dans cette voie.

- Oui, le réchauffement climatique est en route et le niveau de prélèvement des sociétés du Nord est incompatible avec une projection d'avenir pour l'humanité.

- Oui, il existe un droit légitime des peuples du Sud à prélever plus ; dès lors il faut que le modèle de développement change et aille vers une dématérialisation des économies.

Et, sauf à considérer que le scénario crédible et souhaitable est la guerre entre Nord et Sud, de nombreuses tensions régionales et l'accaparement de la ressource par la force au profit d'un petit nombre, il est clair que nous devons nous orienter vers un développement durable et humain.

Quelques orientations fortes et simples doivent guider la réflexion et l'action.

Changer de nature de richesse chez nous

Tout indique que le modèle des Trente Glorieuses, mettant en parallèle appel des matières premières et de l'énergie et progression du PIB, a vécu. Les chocs pétroliers avaient provoqué une première réaction qui a eu pour conséquence un décrochage de la courbe du PIB par rapport à l'évolution de la courbe des énergies. Le rythme de la consommation d'énergie a décroché. Là où l'industrie représentait plus de 60 % du paysage après-guerre, elle ne représente plus en France que 24%. Le tertiaire insinifiant après-guerre a pris une place prépondérante. Les services imma-

tériels aux personnes ou les NTIC sont des secteurs nouvellement apparus qui vont encore modifier profondément le paysage... Nous vivons une mutation dont l'ampleur est considérable.

Il convient donc de s'interroger sur ce qu'il faut accélérer ou favoriser.

- Les usages des matériaux, des matériels, les techniques, les technologies mobilisées doivent être hiérarchisés dans le sens de plus de performance et d'une amélioration constante.

- Dans chaque compartiment de la vie quotidienne, les habitudes doivent être questionnées, les choix diversifiés, les comportements nouveaux encouragés

- Conduire des stratégies de recueil et de diffusion des innovations utiles, favoriser les démarches d'achats responsables dans tous les domaines pour assurer l'insertion rapide de ces innovations dans nos vies

- Chercher à inventer ce qui permettrait d'optimiser tous nos patrimoines de réseaux, toujours projetés dans l'idée du « plus » sans pensée véritable.

- L'installation des services de proximité, l'avènement de tous les services sobres en énergie et matière, les services d'optimisation des flux d'eau, d'énergie, de sols, de déchets...

Ces évolutions n'ont pas besoin de réponses à un niveau supranational ou mondial. Aucune globalisation ne saurait servir de prétexte à la justification d'un refus de changer, à des blocages institutionnels, à des défenses conservatrices de l'existant, à des protections de lobbies ou de corporations.

La solution à cette mutation est dans nos villes, dans nos départements, nos régions, dans nos administrations, dans nos entreprises et parmi tous nos concitoyens. Pour prendre corps, cela suppose de mobiliser nos concitoyens. Or, leur disponibilité réelle pour être effective, suppose que les efforts soient répartis et que les repères solides dans cet univers inquiétant, ne soient pas artificiellement fragilisés au nom d'une idéologie...

Je suis par exemple frappé que depuis dix ans les rapports nationaux sur les retraites analysent une France enfermée dans ses murs au moment même où l'ouverture de l'Europe bouleverse sans doute la donne. Quelles dispositions prend-on pour éviter la diminution massive des actifs, consécutivement au choc démographique ? Qui souhaite qu'une réduction brutale ne mette à mal la protection sociale ? En tout cas si ce n'est pas un souhait, l'impréparation régnante servira bien le hasard.

Organiser le monde

Nous sommes dans une situation où il nous est répété à longueur d'antenne que les évolutions se décident ailleurs et que nous serions donc impuissants à endiguer cette évolution. Cette lâcheté ou cette facilité du quotidien politique et médiatique s'appuie sur des vrais facteurs anxio-gènes.

Depuis vingt ans il est répété que telle évolution a été souhaitée à Bruxelles et qu'elle s'impose à nous. La réalité est qu'aucune décision n'a pu être prise sans la commande et l'aval des gouvernements. La tendance libérale est à l'œuvre dans chaque pays. L'Union n'est pas la somme mais la résultante des climats qui traversent chacun de ses membres.

Il est plus aisé d'introduire un sujet à l'ordre du jour des conseils des ministres européens que ce ne l'est au Conseil des ministres de la cinquième République...

L'économie serait mise à mal par les délocalisations liées à la mondialisation. Sans nier l'existence du phénomène dans les deux sens (délocalisation et élargissement d'opportunités économiques pour nos entreprises), ceux qui connaissent le dossier du fret savent que le poids du fret intercontinental est de l'ordre de 10%. Concrètement cela signifie que 90% des produits que nous consommons sont peu ou prou issus de la géographie européenne ou proche voisine.

Ainsi organiser les solidarités ici n'est pas contingent de manière dominante des décisions prises par d'autres ailleurs. Le vrai problème de l'époque, ce sont les mécanismes financiers prédateurs qui entendent sans entrave transférer l'effort et la richesse au profit des « shareholders », et ce dans des proportions indécentes.

Personne ne pousse nos acteurs économiques à vouloir offrir plus de 10% de rendement du capital aux actionnaires, si ce n'est une logique financière dont ils sont idéologiquement et quotidiennement les promoteurs. Ce qui va d'un côté ne va plus de l'autre. Ainsi en vingt-cinq ans la masse de la richesse consacrée à la rémunération du travail a baissé de plus de 10%. Cette masse non prélevée fait défaut aux grands comptes sociaux...

L'autorégulation vous dis-je...

Dans un contexte d'inversion démographique et de vieillissement, il n'en faut pas plus pour crier au feu sur les systèmes de protection sociale. Sans qu'aucune information valable, sans qu'aucun débat véritable n'ait eu lieu, le système de protection sociale est mis à mal. Tous les rapports nationaux ont raisonné dans une France fermée, faisant fi de l'ouverture aux pays de l'Est dans l'espace Shengen et l'attractivité pour ces postes disponibles d'une jeunesse souvent très bien formée et si mal payée.

Neutraliser cette communication lancinante du « fatalitas, préparez-vous, c'est inéluctable... », suppose d'arrêter de « gérer l'espace public » et de réhabiliter la politique. Nos concitoyens sont suffisamment informés et intelligents pour accepter des révisions liées à de vraies contraintes, mais pas une tromperie.

C'est comme si tout devait être remis en cause. Et nous devons nous demander qui a intérêt à s'asseoir sur une stratégie de la peur de l'avenir et une certaine idée de fatalisme.

Plonger tous les espaces de vie dans l'incertitude est un mécanisme morbide et suicidaire. Aucun système ne peut durablement jouer sur les peurs, demander des efforts aux mêmes, prôner une mobilisation de tous et en même temps transférer au profit d'entités de quelques-uns, une richesse qu'ils n'ont pas contribué à créer.

Le développement durable suppose un contrat social mondial qui est aux antipodes de la logique de financiarisation à l'œuvre

La mise en œuvre de ce contrat social mondial doit s'appuyer sur des instances qui organisent le dialogue constant entre régions du Monde.

Les grandes régions du Monde doivent poursuivre ou entamer leur intégration démocratique dans des ensembles plus larges pour que le nombre d'interlocuteurs autour de la table mondiale devienne compatible avec une gouvernance mondiale. Il convient donc pour nous d'améliorer l'Union, il convient de faire vivre une citoyenneté européenne qui naîtra nécessairement au travers de conquêtes et non pas du refus.

Il n'est en ce domaine aucune stratégie des forces qui actuellement ont peur ou se plaignent de l'évolution européenne. Où sont les revendications fédératrices qui pourront trouver un débouché politique au sein de l'Union et seulement grâce à l'Union ? Certaines forces sont tentées par le blocage. Je pense quelles se trompent d'époque et de terrain. Pas plus que l'avenir ne peut être projeté dans une logique libérale, pas plus la projection du camp progressiste ne peut se faire sur le mythe d'une ligne Maginot reconstituée. L'ennemi est déjà derrière cette ligne.

Aussi, deux principes de base pourraient guider l'action :

- Organiser le partage de l'information et de la connaissance,
- Structurer à tous les niveaux les éléments démocratiques d'appréciation des enjeux et des choix.

Pousser l'émancipation démocratique à son terme

La France est une succession de petits Versailles dans lesquels règnent celles et ceux qui fréquentent les allées du roi. Les collectivités territo-

riales françaises se plaignent de leur état, se voient interdire d'agir souvent et demeurent dociles, soumises. Elles se complaisent dans un rôle second qui permet aisément de reporter la faute sur le national, comme le national incrimine son autre lui-même, l'Union, pour se défausser.

Je rêve d'une application du principe de subsidiarité au travers d'une loi de décentralisation ?!

Dans notre pays aujourd'hui les élus des villes, des agglomérations, les membres des assemblées départementales et régionales ont un statut qui ne leur permet pas d'exercer un mandat plein d'animateur de leurs territoires. Or la complexité des problèmes comme l'exigence de démocratie participative à promouvoir, implique un changement de rôle de nos élus, qui lui-même induit une disponibilité... Cela commence par la disponibilité en temps pour exercer les mandats.

Est-il normal qu'une personne qui consacre 60 heures par semaine à l'action publique n'ait ni véritable statut, ni protection sociale ? Le problème n'est pas financier. Faut-il permettre de cumuler les mandats, dont la conséquence est de confier le traitement des dossiers à des sphères techniques ? Cette réalité nous amène à voir en place les mêmes représentants pendant 30 à 40 ans.

Poussé à l'extrême cela donne, comme c'est le cas en France depuis 1958, un Parlement sans véritable pouvoir, ni de décision, ni de prospective, ni de contrôle. Certains grands corps d'Etat font la pluie et le beau temps dans leur domaine et nourrissent un sentiment réel de perte de substance du politique.

Du citoyen de base au sommet de l'Etat, du pays à l'Union, il faut renforcer le rôle de la démocratie de représentation et simultanément ouvrir les lieux d'expertise, faire circuler l'information auprès du plus grand nombre, conduire des processus participatifs pour apprécier cette réalité complexe, dégager des pistes d'action, les hiérarchiser, créer une appropriation des enjeux. Je suis convaincu que les français sont capables de s'emparer d'un débat comme celui des retraites ou de l'effet de serre pour peu qu'on les prenne pour des êtres adultes et responsables, mais qu'en même temps, quelques élites pensant toutes de la même manière ne s'arrogent pas le droit de dire à tout un peuple ce qu'ils ont décidé ou plus souvent accepté en leur nom.

Civiliser le Monde, c'est civiliser chaque parcelle du Monde. Reprendre en mains la destinée collective s'est se doter de la boîte à outils moderne conforme à cet enjeu.

Déshumanisation et ré-humanisation

*Corinne LEPAGE**

Si la question de l'humanisation de la globalisation est posée, c'est précisément qu'elle mérite de l'être. Autrement dit, la globalisation apparaît comme une in-humanisation, ou encore une in-humanité, ou encore un développement contre l'Humain.

Une telle interprétation est-elle exacte ? Et dans l'affirmative quelles démarches conviendrait-il d'entreprendre pour essayer de ré-humaniser la globalisation ?

Et tout d'abord, qu'entend-on par globalisation ou mondialisation ?

Il existe des mondialisations et non une mondialisation. Lorsqu'on parle de la mondialisation, on se réfère bien sûr à l'économie, mais aussi à la criminalité mondialisée, au fanatisme et à l'intégrisme qui utilisent les moyens technologiques les plus modernes pour arriver aux fins terroristes. Or, précisément, la globalisation permet leur diffusion, leur développement et leur renforcement mutuel.

Les causes de la déshumanisation

Si on limite le concept de globalisation au développement des échanges au cours de la deuxième partie du XX^{ème} siècle, et plus précisément dans le dernier quart de siècle, malgré les progrès techniques croissants et une création de richesses incontestable, globalement trois facteurs rendent peu compatibles la conception au moins occidentale, à défaut d'être universelle, de l'humanisme et la globalisation.

La première touche bien sûr à la croissance des inégalités.

* Ancien Ministre, Présidente de CAP21, Professeuse à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Si on envisage globalement la richesse du monde, mesurée dans les termes classiques – bien que très contestables, car limités à des facteurs purement quantitatifs – de croissance du produit national brut ou de croissance des échanges, les inégalités se sont incontestablement accrues tant entre les Nations qu'à l'intérieur des Nations elles-mêmes. La globalisation, qui part de l'interdépendance des Nations, de la mutualisation de leurs intérêts, entraîne des conséquences qui sont, à l'opposé, une dépendance croissante des pays en développement et notamment les P.M.A par rapport aux pays développés, l'inégalité croissante entre entrepreneurs, travailleurs, financiers et paysans, l'agrandissement du fossé entre les revenus des personnes et ceux des Etats.

Cette croissance des inégalités s'accompagne d'une destruction des ressources qui accompagnent le développement économique.

Non seulement l'empreinte écologique traduit le caractère non durable de notre développement puisque nous prélevons environ 30% de plus de ressources qu'il ne s'en renouvelle chaque année, mais de surcroît, le changement climatique d'une part, la pollution physico-chimique d'autre part, mettent aujourd'hui en péril l'Humanité elle-même.

Tout ceci s'accompagne d'une matérialisation accélérée, elle-même la conséquence d'une perte totale de sens et de valeur.

Comme le note Jean Baudrillard : « la mondialisation triomphante a fait table rase de toutes les différences et de toutes les valeurs inaugurant une [in]culture parfaitement indifférente. Il ne reste plus, une fois l'universel disparu, que la technostructure mondiale, toute-puissance face aux singularités redevenues sauvages et livrées à elles-mêmes ».

C'est donc une situation barbare qui est créée du fait de la rupture de l'économique et du social, de la marchandise et du lien humain.

« L'universalité du bien commun n'est plus considérée à travers son expression politique comme au-dessus des intérêts particuliers et en conséquence, ceux-ci prolifèrent dans des stratégies claniques ».

Comme le rappelle Edgar Morin, l'inhumanité fait partie de l'Humain ; folie et raison sont deux pôles de l'être humain qui coexistent en nous.

Nous sommes aujourd'hui à une époque où s'unissent deux barbaries : la première qui vient du fond des âges historiques et qui se manifeste par la haine, la volonté de détruire et de considérer l'ennemi comme abject ; et une nouvelle et seconde forme qui s'avère froide, anonyme et qui est la barbarie technique. Celle-ci s'appuie sur une conception économiste fer-

mée sur elle-même pour qui seul existe ce qui est calculable et où « tout ce qui échappe au calcul n'existe pas ».

Quand ces deux barbaries s'unissent, c'est l'horreur absolue. Ces phénomènes s'expliquent en réalité au départ par une crise des valeurs.

Le monde fini et désenchanté dans lequel nous vivons nous expose effectivement, d'une part, au retour des obscurantismes les plus fous, et d'autre part, à cette nouvelle religion qui est le scientisme articulé sur le culte du profit devenu lui-même une religion, une idolâtrie.

Dans ce contexte, l'effort humaniste apparaît d'autant plus décalé que la nouvelle organisation du Monde lui échappe.

D'une part, des sociétés multinationales qui se sont organisées pour créer la compétition entre des Etats, laquelle se traduit aujourd'hui par des délocalisations massives grâce à un dumping social et environnemental qui est ouvertement encouragé. D'autre part, des Etats, devenus souvent victimes d'un système qu'ils ont largement contribué à mettre en place. Seules des organisations régionales, capables de résister au poids des multinationales auraient aujourd'hui la capacité financière et politique de résister à ce système.

En réalité, c'est bien dans l'émergence de la société civile comme contre-pouvoir qu'il faut chercher les moyens de revenir à la sagesse. Comme l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan, le dit clairement « réaliser que nous sommes interdépendants devrait nous inciter à nous sentir responsables de notre planète bleue et à éprouver un sentiment de solidarité et de compassion envers tous les êtres vivants... Nous avons donné la preuve que le savoir du monde extérieur ne peut pas par lui-même engendrer la sagesse. Parce qu'elle se limite à la compréhension du monde des phénomènes, la science ne peut être source ni de morale, ni d'éthique, elle engendre le bien ou le mal selon ses applications. Techniques, science et spiritualité doivent donc aller de pair ».

C'est donc en s'attachant aux causes et non aux conséquences des perversions auxquelles nous conduit la globalisation dans laquelle nous vivons, que nous pouvons tenter de trouver des pistes de ré-humanisation.

Les pistes de ré-humanisation

Il s'agit, pour employer le terme d'Edgar Morin, de « planétariser » et non de « mondialiser », ce qui nous amène à travailler dans trois directions.

La première est incontestablement dans la reconquête d'un sens.

Si on admet que la première valeur, à la base de l'humanisme, est la survie de l'Humanité elle-même, à la fois dans un sens physique et dans un sens métaphysique, alors faire de l'objectif d'assurer les conditions de vie respectueuse de la dignité de la personne humaine, l'objectif central de la gouvernance mondiale redonne un sens à l'ensemble.

Les grandes valeurs universelles, comme la solidarité, la recherche de l'équité à défaut de l'égalité, c'est-à-dire d'une justice minimale, la capacité de créer un nouvel humanisme qui accueille le spirituel, la tolérance sont des valeurs indispensables qui doivent servir de base à la réflexion autour d'une nouvelle gouvernance mondiale.

Cette gouvernance fondée sur une nouvelle éthique est indispensable et les défis auxquels nous sommes confrontés vont nous y conduire.

Comme le dit Pierre Rabbi le problème aujourd'hui n'est pas de croire que l'écologie va sauver l'humanité, ce qui sauvera l'humanité, c'est une conscience.

Entre les deux guerres, Osborne a écrit, dans un ouvrage qui s'intitulait « La planète aux pillards » : « des civilisations entières gisent sous le sable parce que les humains ne se sont pas comportés comme ils auraient dû le faire ».

Une telle révolution implique l'utilisation différente des outils dont nous disposons en commençant par mettre un terme à la confusion entre les fins et les moyens, dès lors que l'objectif devient effectivement celui de notre survie à la fin du XXI^{ème} siècle.

Faire évoluer les outils

Commençons par la géostratégie et la transformation des équilibres démographiques au du début du XXI^{ème} siècle. L'Inde, la Chine représenteront au cours de ce siècle 50% de l'Humanité. Le Brésil, l'Asie du sud-est sont des puissances montantes. Dans ce contexte, comment mettre en place des critères de choix suffisamment universalistes pour s'inscrire dans cette nouvelle éthique ? Autrement dit, comment mettre en place des règles du jeu qui permettent le développement sans anéantir l'ensemble et exposer à des difficultés insurmontables les pays les plus anciennement industrialisés, qui sont aussi les pays vieillissants ?

Le second outil est celui de la connaissance et de l'information. L'âge de l'accès, pour reprendre l'expression de Jérémy Rifkin, révolutionne les jeux de pouvoir comme les mécanismes d'appropriation des richesses. Le partage des savoirs qui est probablement aujourd'hui un des facteurs de croissance des inégalités, doit être repensé et, à cet égard, les débats autour de la propriété intellectuelle et de la brevetabilité prennent leur sens.

Le troisième outil est la comptabilité et le système d'indicateurs utilisé. Il va de soi que, tant que les critères seront ceux de la croissance du PNB, les critères à proprement parler humains seront laissés pour compte. Il est indispensable de passer à la généralisation des indicateurs de développement humain pour changer les décisions et la hiérarchie des choix.

Enfin, et surtout, c'est notre organisation économique, notre conception du développement qui doivent subir la plus grande transformation. Le passage de l'économique au financier et la confusion totale entre la fin et les moyens nous conduisent à un système fou dans lequel c'est notre survie qui est en cause, alors même que nous sommes devenus incapables de mettre en place les mécanismes que nous connaissons et dont nous savons l'urgence.

En définitive, c'est une éco-économie qu'il convient de reconstruire pour ré-humaniser la globalisation. Par éco-économie ou env-économie, il faut entendre, comme l'explique Lester Brown, une économie dans laquelle le système est l'écologie entendue comme l'ensemble de l'écosystème, c'est-à-dire les ressources disponibles et renouvelables, et le sous-système est l'économie, c'est-à-dire le mode de production des biens. Partant de ce dont nous disposons au niveau du capital naturel, étant entendu que la question de sa répartition reste entière, nous pouvons construire un nouveau développement économique dont les trois secteurs moteurs seront les énergies renouvelables drainant avec elles de nouveaux modes de transport, les matériaux et l'agriculture qui devra trouver ou retrouver une réelle éco-efficience, désormais largement disparue. Sait-on que dans nos pays, il faut 100 calories pour en produire une ? Ceci signifie en particulier que la question du transport des marchandises et de son coût réel sera un des grands enjeux économiques, conduisant en particulier à relocaliser certaines productions et à modifier le commerce international des denrées alimentaires en particulier, mais aussi de l'énergie.

Parallèlement, de nouveaux métiers, liés à la production, à la maintenance, au fonctionnement des nouveaux secteurs économiques vont se développer, offrant des débouchés qui n'existent pas encore aujourd'hui. C'est en réalité à la quatrième révolution industrielle que nous sommes

appelés, seule capable à la fois d'assurer la pérennité de l'espèce humaine et une espérance de développement.

Changer la gouvernance et le mode de prise de décision

Pour y parvenir, la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale doit changer. Il est, en effet, indispensable de réintroduire le politique, déserté au profit de l'économique et de la rentabilité de très court terme. Pour y parvenir, il est indispensable de permettre à la société civile, nouvelle forme de Tiers Etat, de peser sur les gouvernants pour que l'intérêt général, celui des citoyens puisse contrebalancer l'intérêt purement économique des différents lobbies. La santé humaine, la dignité, le besoin de justice, la probité et bien sûr la lutte contre la pauvreté sont autant de revendications que la société contemporaine exprime et qui sont les grands oubliés de la globalisation. Ils conduiront les citoyens, qui deviendront de manière croissante des « consomm'acteurs » à voter avec leur porte-monnaie en ce qui concerne les produits et donc les entreprises qui les fabriquent et avec leurs préoccupations propres en ce qui concerne leurs gouvernants, quitte à se réfugier dans l'abstentionnisme jusqu'au jour où une nouvelle offre politique répondra à leurs attentes. C'est probablement par le niveau local que la transformation commencera, avec une décentralisation croissante qui correspond à la nouvelle organisation économique où la proximité retrouvera du sens.

Pour le reste, il est probable, malheureusement, qu'il faille attendre plusieurs catastrophes pour que la pression soit suffisante pour contraindre une gouvernance mondiale ou au moins multirégionale à changer les grandes orientations.

En définitive, humaniser la globalisation pour parvenir à une solidarité planétaire que l'urgence de la crise écologique appelle est encore du domaine de l'utopie. Mais c'est une utopie nécessaire et constructive, car elle donne la direction vers laquelle il est impératif d'aller. La seule question est celle du temps. Qui gagnera, du changement climatique et des menaces sanitaires qui pèsent sur l'humanité, ou du désir de produire toujours plus en considérant que l'intelligence humaine pourvoira aux catastrophes qu'elle déclenche ? Ce pari, presque pascalien, n'est aujourd'hui pas en passe d'être gagné.

Questions et débats

Bruno DUVAL : Aujourd'hui grâce aux images et aux moyens de communication, le monde s'approche virtuellement de nous, devient à portée de main. On parle du village planétaire. Mais dans le même temps nous avons un peu le sentiment que nous n'avons pas de réelle prise sur lui. Comment ne pas être tétanisés par la multiplication de ces informations, de ces domaines d'action ? On nous dit que ce qui se passe à tel endroit de la planète, comme l'aile du papillon déclenche le cyclone, peut avoir des conséquences mondiales. C'est un point que vous avez déjà abordé dans vos exposés, mais je souhaiterais que vous puissiez développer un petit peu. En tant que simple citoyen, face à cette chose qui semble nous dépasser, moi, qu'est ce que je peux faire ?

Corinne LEPAGE : D'abord je dirais que s'il y avait une réponse à votre question, ça se saurait ! Mais je veux dire par là que nous y sommes tous confrontés. Beaucoup d'informations, beaucoup de désinformation aussi, dont, je crois, les gens sont de plus en plus conscients. Avec une très grande difficulté pour essayer de se faire finalement une juste idée sur les choses. Parce que, avant de décider ce que l'on va faire soi-même, on a envie de comprendre et de savoir quelle est la bonne décision à prendre.

Or, je ne sais pas ce qu'il en est des uns et des autres dans cette salle, mais il me semble que le citoyen informé a déjà le bagage suffisant pour comprendre un certain nombre de choses. Parce que le village planétaire a quelque chose de très factice. Evidemment, les gens qui sont tentés de regarder les séries américaines ou les *reality show* que l'on nous sert à longueur de temps, ce n'est pas là qu'ils vont trouver beaucoup d'éléments de réflexion ou d'information. Donc il y a un village planétaire, il y a de l'autre côté une politique d'abâtissement absolument incontestable, notamment en direction des jeunes générations chez qui malheureusement ça marche très bien. Il n'y a qu'à regarder les audimat de ces âneries pour voir que ça fonctionne.

Donc ceux qui ont envie d'aller un peu au-delà ont une certaine prudence par rapport à l'information qu'on leur livre. D'une certaine manière, plus on a des informations plus on a envie de les croiser et d'essayer de se faire une idée. La première difficulté, c'est de disposer de suffisamment de supports d'information, dont on peut estimer que certains ne sont pas le petit doigt sur la couture du pantalon de tel ou tel, pour se faire déjà une idée de ce qui est. A partir de là, de manière peut-être paradoxale, il y a probablement plus de moyens d'agir qu'on ne le croit. Je disais tout à l'heure que le consommateur vote avec son porte-monnaie. Je pense que les mouvements de consommateurs sont encore très embryonnaires chez nous. On est très en retard ! Parce que c'est un des moyens d'obliger des multinationales à aller dans un sens où elle n'iraient pas directement. Et pour cela, il faut avoir un mouvement consumériste extrêmement actif,

extrêmement puissant. Je rappelle quand même que chez nous, nous avons dix-neuf organisations de consommateurs. Ce n'est pas avec dix-neuf organisations de consommateurs qu'on organise un mouvement de consommateurs puissant ! Ce n'est pas possible ! Donc c'est fait déjà pour que ça ne marche pas à la base. Mais je crois qu'avoir un vrai mouvement de consommateurs puissant c'est fondamental, parce qu'il y a des mots d'ordre qui passent très vite et qui peuvent jouer un rôle extrêmement important. De la même manière, peut-être parce que j'ai une déformation de juriste, je pense que l'idée d'introduire des *class action* est quelque chose d'extrêmement utile.

C'est d'ailleurs pour cela que beaucoup de gens n'en veulent pas !

J'explique ce que sont les *class action* : c'est un système américain qui est extrêmement efficace parce qu'il permet d'obtenir des réparations massives. C'est-à-dire qu'un représentant d'une catégorie de gens fait le procès, et tous les gens qui sont dans la même situation, sans faire le procès, ont droit à la même chose. Je prends un exemple pris au hasard, quelqu'un qui est une victime du « viox » par exemple fait juger qu'il est victime du viox et doit être indemnisé. A partir du moment où c'est jugé tout les gens qui sont victimes du viox et qui ont établi leur préjudice peuvent obtenir réparation. Donc cela se fait par des transactions. Et donc cela coûte très cher aux entreprises, parce que les victimes n'ont pas à passer par la case « jugement ». Ici, je sors de la sphère du politique en faisant ma réponse, mais ce sont des moyens extrêmement puissants et intéressants.

Puis il y a tout ce qui relève du politique. Je pense qu'il devrait y avoir une exigence citoyenne à l'égard du politique qui soit beaucoup plus grande que ce qu'elle est en réalité. Et notamment dans notre pays, je trouve qu'il y a actuellement des dérives qui sont absolument insupportables, que ce soit sur le secret, sur l'opacité, sur l'absence de débats. J'ai le sentiment d'être revenue trente ans en arrière. Par exemple, sur le nucléaire aujourd'hui en France. J'ai beaucoup bâti dans les années 70 aux côtés de ceux qui ne voulaient pas le nucléaire à côté de chez eux. Eh bien, les décisions étaient prises exactement comme elles le sont aujourd'hui. Il n'y a rien de changé sous le soleil, on est reparti exactement dans les mêmes conditions. C'est très surprenant. Et on a le sentiment qu'il y a une certaine apathie sur ces sujets. Et les gens sont tellement méprisés et en prennent tellement à la figure qu'ils n'ont même plus les moyens de se mobiliser, de se battre comme on a pu le faire il y a 30 ans. Il y a une espèce d'acceptation d'une démocratie un peu à la dérive. Et je trouve ça assez dangereux.

Guy HASCOËT : Je crois qu'il y a toujours un phénomène de flux et de contre flux – image maritime –, c'est-à-dire qu'on a une tendance lourde à l'abêtissement de l'information descendante. Malgré tout, on a parallèlement des réactions ou des redistributions des modes d'acquisition de l'information. Quelque chose m'avait extrêmement surpris, pendant mes

deux ans d'exercice. J'avais repéré un projet, là, je le soutenais. Puis j'en retrouvais deux cents sur la carte de France dix-huit mois plus tard. Et je ne comprenais pas par où c'était passé, comment les gens étaient en réseau. J'ai découvert en fait à travers ce qui se passe du côté des nouvelles technologies, que l'on a des circulation d'informations, des mises en réseau, des échanges de savoir qui échappent, heureusement d'ailleurs, à la pyramide ascendante et descendante de l'information. C'est-à-dire qu'il se crée des réseaux et des outils d'information qui échappent à cette logique-là.

Alors après, ce qui m'intrigue c'est le refus de la presse française d'informer. Clairement, j'ai vécu ça en 1986 avec le nuage de Tchernobyl. Pendant dix jours, j'ai fait partie des idiots de service qui tapaient sur des gamelles sous les fenêtres du professeur Pellerin. Dix jours pendant lesquels on distribuait des rapports parlementaires qui prouvaient le danger. Des rapports parlementaires allemands, belges, luxembourgeois, italiens n'ont eu aucun écho face à des affirmations et des dénégations de notre scientifique de service et des quelques politiques qui avaient cette charge-là à l'époque. La guerre du Golfe en 1991, c'est aussi un refus d'informer. Pourtant, à part l'article 16 de la Constitution, quand les pleins pouvoirs sont déclarés, il n'y a pas embargo sur l'information. A l'époque François Mitterrand n'a pas utilisé l'article 16. C'est-à-dire que la presse française était libre d'informer pendant la Guerre du Golfe. Mais il n'y avait pas d'images diffusées. C'était fou : chez tous les *free lance*, il y avait des images, et on refusait de les passer. Et là c'est grave. Alors refus accepté ? Refus autoproclamé ?

Enfin, j'en viens simplement à ce qui m'intrigue sur un dernier dossier, l'exemple de la tension majeure actuellement entre Iran et Irak. Le pays qui a la responsabilité d'avoir suscité une prolifération nucléaire au Pakistan, en Iran, en Irak, c'est nous ! Nos scientifiques sont partis travailler dès 1986 pour mettre au point la filière dont on dit aujourd'hui qu'elle risque de déboucher sur une bombe au plutonium.

C'est tout de même assez intéressant. Dans un contexte où l'attitude américaine internationale, effectivement critiquable, permet une mobilisation unanime de l'opinion française pour dénoncer ce comportement inacceptable, on évite peut-être de regarder chez soi la part de responsabilité grave que nous portons dans le fait d'avoir mis en place des éléments d'insécurité notoire dans cette région du monde.

Et il se trouve que vous ne verrez pas un article, vous ne verrez pas un reportage là-dessus. Alors ce qui me préoccupe le plus aujourd'hui, par rapport aux thématiques sur lesquelles on travaille, c'est : comment faire en sorte de tuer la désinformation ? Parce que la vraie puissance, elle est là.

A Saint-Brieuc, j'ai un groupe de grands-mères charmantes qui m'ont demandé s'il est vrai que les pales d'éoliennes refroidissent l'air –information de source sûre, obtenue par un ingénieur de l'EDF, évidemment –.

Des comme ça, j'en ai recueilli des palanquées depuis quelques années. Si vous encouragez le papier recyclé : « Ah ! ça va tuer le marché du bois ! ». Le vrai problème de la France, c'est la filière bois énergie qui est inexistante. Parce que quand vous avez deux cent cinquante mille hectares de forêts dans un département, vous n'avez pas un gramme de bois qui est utilisé pour le chauffage, c'est bien logique. Le vrai problème, il est là. Mais on vous dit que c'est la faute au papier recyclé ! Alors pour les éoliennes ce sera ceci ou cela. Et vous avez des gens qui ont une puissance d'information... Récemment, j'étais avec des gens d'un grand groupe automobile français à une table où, tout d'un coup, j'ai découvert des financiers qui affirmaient l'inexistence du réchauffement climatique. Ça réveille ! Mais si ces gens-là racontent ça, le consommateur final, ou l'individu citoyen qui cherche, va un jour tomber sur une source qui va mettre en doute l'existence d'un problème; ou qui va fragiliser l'innovation tendant à le résoudre. C'est un mécanisme qui a été décrit tout à l'heure : il faut travailler sur le mécanisme de désinformation

Peut-être faut-il créer des cercles ou des réseaux qui labellisent, qui reconnaissent. C'est un problème de construction d'une information non pas alternative mais qui confère une solidité, qui recueille et qui atteste que tel événement ou telle information, est vraiment valable et qu'il faut en tenir compte. Parce que le travail de sape, il est permanent, et c'est un vrai problème.

Philippe VILLETARD : Vous parlez de redonner au politique tout son sens. J'espère que c'est dans le sens « gestion de la Cité ».

Corinne LEPAGE : Naturellement.

Philippe VILLETARD : Mais actuellement pour être élu, même à un niveau relativement faible au niveau local, cela coûte énormément d'argent. Alors, je suppose que vous le savez, le financement pour les campagnes électorales se fait par où ? Avec quelques tentatives en France pour que ça soit un peu plus transparent, mais enfin elles sont bien légères, les campagnes se font par quoi ? Elles se font par les entreprises, c'est-à-dire par les intérêts économiques. De façon officielle ou de façon non officielle c'est cela le système. Le système des valises perdues, tout le monde le sait, vous n'allez pas me dire le contraire. Et je ne citerai pas le parti dans lequel je suis...

Corinne LEPAGE : C'est interdit. Et ni Guy Hascoët ni moi on est très concerné par les valises... Je peux vous dire que si on l'était, ça se saurait !

Philippe VILLETARD : Néanmoins il y a des pays où le financement des campagnes électorales est totalement connecté aux agents économiques, même si en France ça l'est un peu moins. Or, le politique, il a la reconnaissance du ventre. Parce que sans ça, le coup d'après, il ne sera pas réélu. Comment faire ? Parce que c'est bien d'avoir un voeu pieux. Redonner de la puissance au politique oui, mais on fait comment ?

Guy HASCOËT : On va entrer un peu dans les raisons pour lesquelles cette évolution tarde à venir. Je crois d'abord que nous sommes toujours versaillais. Je veux dire par là que le modèle dans la tête des français, c'est toujours Louis XIV ! Donc certains sont princes de France par le suffrage universel, mais d'autres sont ducs et ils ont un périmètre sur lequel ils doivent régner.

Je crois qu'on doit réfléchir sur cette première question. On n'est pas maître d'un territoire quand on est l' élu principal d'un territoire. On est son animateur principal, mais c'est un concept nouveau. Aujourd'hui de manière dominante, la représentation politique est toujours dans la logique du calendrier complètement plein, tant qu'il existe un cumul possible des mandats, et de la maîtrise ou de l'élimination de tout concurrent potentiel dans la zone du règne. C'est cela qu'il va falloir bousculer. Quand je plaide le statut de l' élu, je n'adopte pas la position de ma collègue Blandin, sur le mandat unique absolu. Je pense qu'il est bien que les gens fassent quelques liaisons. Mais je suis partisan du mandat exécutif unique. Qu'on ne raconte pas d'histoire ! J'ai été neuf mois dans ma vie vice-président de région et à l'Assemblée Nationale, je n'ai jamais autant souffert et j'étais dans l'inconfort permanent. On n'est pas là où il faut, on a l'impression de toujours rater des choses.

A l'inverse, j'ai éprouvé, après 13 ans de parcours et de grands services à la collectivité, de me retrouver sans statut du tout, dans le vide. Vous pouvez faire 80 heures par semaine pendant deux ans et vous retrouver sans droits, absolument aucun, deux ans plus tard. Et comme cela faisait dix ans que j'étais inconnu du côté des cotisants, j'ai aussi laissé quelques années de retraite dans cette bagarre. Je trouve aberrant que certains fassent valoir deux retraites, excusez du peu, en tant qu'anciens hauts fonctionnaires, qui étaient détachés dans une carrière politique, mais dont le nombre de points continuait d'augmenter pendant leur absence, tout en obtenant parallèlement une retraite de parlementaire. Dans la classe politique actuelle il y a aujourd'hui des gens qui ont droit à deux retraites à 55 ans, alors que vous pouvez servir la collectivité à plein pendant des années et n'avoir aucun droits. Il faut y mettre un terme.

Quand je parlais d'une caste, c'est celle des gens qui trouvent légitime d'accaparer la représentation. Au nom de quoi ? Le diplôme qu'ils ont eu à 22 ans ? Qu'est-ce que cette idée de la représentation du Peuple ? Faudra-t-il une nuit du 4 août pour mettre un terme à tout ça ? Il va falloir qu'on aille au bout, donc je revendique un statut de l' élu. Qu'on limite dans le temps la durée les mandats et qu'on donne les moyens aux gens. Qu'on ne me raconte pas qu'une ville qui a 120 000 actifs ne peut pas prendre en charge l'indemnisation sérieuse de quarante personnes pour s'occuper des affaires de la Cité. Ce n'est pas un problème économique. Cela arrange bien une partie de la classe politique payée autrement et cela arrange bien la classe technique qui sait que les politiques passent et qu'elle continuera en réalité à diriger.

Si je porte ce diagnostic sur le rôle de la technocratie, je reconnais que parfois, heureusement, ce n'est pas toujours le cas. Quand il y a une vraie impulsion, une vraie légitimité du propos politique au plus haut niveau, ça suit. Mais pas par conviction. Cela suit parce que les gens gèrent des plans de carrière. Ils ne sont pas fous, ils sentent qu'il y a une tendance lourde et ne vont pas se mettre en travers au risque d'y laisser leur destin. Il y a un problème d'incarnation. Si un Premier ministre disait, dans un discours de politique générale, des choses fortes sur des thèmes qui nous sont chers, ça suivrait sans doute. Mais cela ne s'est jamais produit, voilà le problème. Ces thèmes-là sont considérés comme seconds, ou bien on veut continuer en ne lâchant que des petits trucs à la marge. Je pense qu'il faut aller jusqu'au bout. Il faut donner les pleins pouvoirs véritables dans les territoires. Si on a une compétence, on doit avoir le pouvoir de l'assumer.

Je reviens sur mon exemple de train, juste un instant. Si vous dites : il faut changer le rapport domicile-travail, il faut moins de gens dans les voitures, alors vous traitez toutes les gares, vous faites des nouveaux trains, vous relancez l'industrie ferroviaire, tout est parfait. Douze ans plus tard, qu'est ce qui ne va pas ? Quelqu'un dans un organisme public national, RFF (Réseau ferré de France), l'air très embêté, vous dit : on n'investira pas dans vos deux ou trois kilomètres de shunt de rails pour croiser des trains et faire du cadencement. Et si vous dites : on paye à votre place, on s'arrangera plus tard, on l'enlèvera de la facture, c'est encore un refus. On entre dans une espèce de logique institutionnelle mesquine. Question : est-ce que ça arrange les cumulards qui veulent être petits roitelets de leurs petits territoires de rester dans cette logique ? La réponse est oui. Le problème, c'est qu'on a les élus qu'on mérite et qu'on se choisit. On peut toujours me dire qu'il y a la logique des grands partis, je ne le nie pas. Mais à un moment donné, il faut bousculer tout ça. De fait, tout le monde préfère se plaindre de l'Europe alors que les décisions sont prises nationalement ou en tout cas avec l'accord des gouvernements nationaux. Tout le monde veut se plaindre de l'Etat plutôt que de prendre la responsabilité de devenir une grande collectivité. Je trouve anormal que nos régions continuent à se considérer comme des naines. Et dans ce propos, je ne parle pas de droite, de gauche etc. On est toujours dans la logique de dire qu'on est une petite collectivité qui réclame au grand Etat, lequel ne veut pas faire ou bien nous boude ou bien ne nous reçoit pas. Mais qu'attendent-elles pour s'affirmer ? La ressource fiscale des régions, c'est une plaisanterie en France. Cela ne pèse rien sur la feuille d'impôts. Comment voulez-vous qu'une institution existe fortement quand elle représente 3% de la feuille d'impôts. Et qui cela arrange-t-il qu'elle n'existe pas ? Ceux qui ont le pouvoir central, qui continuent de gérer et de voir passer les élus politiques, lesquels font de la figuration quand ils ont un agenda de 80 heures où ils ont le temps de passer partout mais de n'être nulle part. Donc : problème de cumul, problème de statut, problème de redistribution des compétences. Il y a une vraie révolution institutionnelle à réaliser. Peut-être qu'un jour on aura un vrai référendum – je le souhaite – ou l'on

traiterait d'un coup toutes ces vieilleries, de toutes ces habitudes qu'il nous faut changer.

Corinne LEPAGE : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Guy Hascoët. J'ajouterai un mot, c'est qu'en France nous avons un problème de probité. Je suis désolée de vous le dire dans ces termes-là, mais c'est la vérité. Pour ma part, parmi mes activités, je suis administrateur d'une association qui s'appelle « Transparence Internationale », et qui voudrait jouer à l'égard de la corruption le rôle qu'Amnesty International joue à l'égard des Droits de l'Homme. Nous publions chaque année des indices de la corruption dans le monde. J'ai le regret de vous dire que nous sommes mal classés, qu'on est mauvais : on est 27^{ème} ou quelque chose comme ça ! Sur cent cinquante, on n'est pas les plus mauvais, mais tous les grands pays industrialisés nous passent devant.

Or, quand l'année dernière on a publié une étude, qui a été faite dans 80 ou 90 pays du monde, sur la manière dont les citoyens percevaient la corruption de la classe politique, on est dans les plus mauvais du monde. Et là, franchement dans les plus mauvais. Seuls quatre sont jugés plus mauvais que nous. La France appartient au deuxième groupe après les quatre pays plus corrompus du monde. Voilà des vérités très désagréables à dire. Tout cela rejoint aussi le problème précédemment évoqué du financement des campagnes électorales. L'honnêteté n'est pas du nord ou du sud, d'une culture ou d'une autre. On doit être probe, et respecter les règles.

La question évoquait tout à l'heure « les entreprises qui financent ». Sauf que la loi l'interdit. Alors si elles financent quand même – et je partage votre point de vue au moins pour partie – c'est qu'on viole la loi ! Et que c'est possible... Je vous en donnerai un exemple très simple : j'étais candidate à la présidentielle avec un petit mouvement politique. On n'avait pas d'argent, donc on a fait une campagne avec ce que nous savions être remboursé si nous faisons un score inférieur à 4 %, c'est-à-dire 4,2 millions de francs. C'est beaucoup d'argent mais pour une campagne présidentielle, ce n'est pas grand-chose. Et pour financer, j'ai fait un emprunt. Le conseil constitutionnel, ou la commission des comptes de campagne, m'a posé des tas de questions.

Or – franchement, j'ai trouvé que ce n'était pas croyable – il n'y avait aucune question lorsque des candidats arrivaient en disant « financement personnel : j'apporte X millions ». C'est là où cela ne va pas, vous comprenez, parce que si vous faites un emprunt dans une banque française, vous voyez vite que c'est clair ; si vous faites un emprunt dans une banque « offshore » comme on dit, c'est déjà moins clair, car vous avez déjà très bien pu y verser en liquide l'équivalent de l'emprunt que vous faites. Mais si vous dites que c'est du financement personnel, il faudrait tout de même établir que vous avez une vraie fortune personnelle, et peut-être aussi dire comment vous l'avez acquise. Il serait quand même intéressant que le Conseil constitutionnel ou la Commission de comptes de campagne aille un petit peu plus loin pour voir comment s'est fait ce finance-

ment personnel. Donc je trouve que là-dessus, on n'a pas des règles du jeu qui soient claires. Cela signifie qu'on favorise toujours les mêmes, toujours les mêmes structures. Et cette question de l'absence de statut de l'élu dont parlait Guy Hascoët aboutit en réalité à avoir des gens qui d'une certaine manière sont dépendants. Ils sont dépendants de la structure parce qu'ils doivent leur élection à la structure à laquelle ils appartiennent, parce qu'ils n'ont pas de métier en dehors de la carrière politique. Alors que selon moi la dignité du politique, c'est le fait d'être un homme ou une femme libre, même si on a, bien entendu, sa couleur politique, même si on appartient à un mouvement politique, on doit être libre. Cela veut dire qu'on n'a pas à rendre des services, qu'on va décider au mieux de l'intérêt général qu'on est censé défendre. Or, le système ne favorise pas cette liberté. Et je crois que c'est extrêmement grave parce qu'on encourage le carriérisme politicien au lieu de valoriser l'intérêt général. Je crois que tout le problème est à reprendre à la base, mais il n'y a pas de volonté politique au plus haut niveau pour le faire, c'est le moins qu'on puisse dire.

Chantal ROCARD : J'ai compris au cours de ce débat qu'on tournait beaucoup autour d'un problème récurrent, qu'il s'agisse de l'information tronquée ou non, la plupart des citoyens que nous sommes réagissent peu, ou ne se posent pas assez de questions.

Vous avez signalé, Madame le Ministre, que l'abêtissement des jeunes était latent. Or j'ai un adolescent à la maison, et un adolescent qui pense. Et pour redonner une chance à l'engagement citoyen, il me disait encore récemment « il faut que dans ce pays on redonne aux citoyens les moyens de s'exprimer ». Alors on fait le coup de balancier, un coup à gauche, un coup à droite. Mais quand on reconnaîtra le vote blanc, on aura déjà fait un grand pas, parce que s'abstenir, ce n'est pas toujours un comportement citoyen.

Et puis d'un autre côté, même en étant très utopique, moi je partage l'utopisme de mon jeune. Toute cette information tronquée me semble à la base de nos préoccupations, qu'elles soient dans le domaine économique, social, politique. Mais s'il y a des hommes et des femmes politiques courageux, qui veulent prendre la parole, on les attend, bien sûr.

Culture(s), création, mondialisation

*Claude BER**

L'importance de la place de la création et de la culture, la nécessité de les considérer comme déterminantes dans les enjeux de l'avenir sont souvent, si ce n'est toujours, sous-estimées par le politique. C'est oublier le rôle de la symbolisation, que seule opère la création artistique, comme oublier l'analyse d'Hanna Arendt sur les rapports de conflit mais aussi d'interdépendance entre le politique et le poétique. Il faut revenir à ce questionnement sur la place de l'art dans la Cité, d'où la tentation est toujours grande de le chasser. De le mettre à l'écart. De le placer hors des urgences, là où il est peut-être au centre parce qu'il est le levier de la métamorphose de la pensée et le modèle même depuis l'origine de l'échange culturel, de la circulation des formes et des idées, du mouvement incessant de l'imaginaire et de l'inventivité, bref de cette diversité culturelle à articuler avec notre humanité commune. Et, paradoxe qui en dit long, c'est dans ce domaine de la création artistique que les études sur l'interculturalité par exemple sont les moins nombreuses...

J'ai choisi d'interroger très sommairement quelques termes sous forme de brèves notations qui visent moins à répondre qu'à questionner et à impulser l'échange et la réflexion. Il me semble que, dans cette interrogation de la langue, commune à tous et matériau privilégié de l'écrivain que je suis, se révèlent des non-dits, des représentations, des angoisses mais aussi des forces que l'on peut tenter de nommer, de conceptualiser pour qu'elles ne nous dépassent pas, ne nous écrasent pas et révèlent au contraire des possibles à inventer.

* *Ecrivain*

Mondialisation et planétarisation

Parler de mondialisation c'est stigmatiser d'emblée un processus dominé par un modèle socio-économique libéral et conduit par la seule logique du profit et ses conséquences : la mise en place d'une économie mondiale qui se développe non au service de l'Humanité mais à son détriment, l'inacceptable déséquilibre Nord-Sud, la menace de destruction de l'écosystème et de la biodiversité par la pollution et l'épuisement des ressources.

Ce qui en découle du point de vue culturel montre les deux revers d'un même phénomène. D'un côté, le danger de l'arasement de la richesse culturelle de l'humanité en une industrie des biens culturels dominée par les pays riches et de manière écrasante par les Etats Unis, « culture » (et ce terme sera à interroger dans ce cas) uniformisante qui se donne pour universelle, populaire alors qu'elle est n'est pas populaire mais démagogique – une culture « populaire » est faite par le peuple, la culture de consommation est faite pour le peuple avec une représentation de ce dernier et des visées marchandes – et hégémonique. Dans cette perspective, l'Humanité se réduit à des consommateurs à conquérir.

Et cette réduction n'est pas sans conséquences plus profondes qu'il n'y paraît. Création et culture sont des pratiques individuelles et collectives, pratiques qui impliquent le corps et l'esprit et qui articulent l'individuel et le collectif en participant de la construction de l'humain en l'humain. En revanche, l'industrie de biens culturels, auxquels il est consacré des sommes énormes et qui est une des plus grosses sources de profit, a un tout autre but et un tout autre effet. Transformer la culture en marchandise et l'être humain en consommateur passe par un processus que l'on désigne parfois simplement par le terme de passivité, mais qu'analyse plus profondément un Bernard Stiegler par exemple, en référence aux termes freudiens de libido, désir et pulsion, montrant, pour le dire vite, comment à la création et à la culture comme processus de sublimation se substitue peu à peu une industrie des biens culturels qui, après s'être adressée au désir du consommateur, le captant à travers la publicité, s'adresse maintenant directement à la pulsion, à travers la télé-réalité et autres produits culturels qui créent une dépendance de nature addictive. L'opposition n'est pas entre culture d'élite et culture populaire – l'une et l'autre entretenaient des rapports complexes qu'il serait trop long d'analyser ici – mais entre, d'un côté, des processus culturels constructeurs de civilisation, et de l'autre des processus de marchandisation qui entraînent dans l'individu même, quel qu'il soit, des phénomènes de régression, avec ce que cela comporte de souffrance et de violence. Ce ne sont nullement les outils qui sont ici en cause. Les outils sont des canaux, les progrès technolo-

riques ne sont que des moyens. La question est de savoir qui les possède, qui s'en sert et à quelles fins.

En réaction à cette menace d'uniformité culturelle et de déstructuration se développe la tentation d'un resserrement sur des particularismes culturels, un rétrécissement sur une pureté culturelle originelle fantasmatique aboutissant à ces identités meurtrières, à cette assignation à l'identité dont parle, entre autres, Amin Maalouf.

A ce stade, on voit déjà ce que transporte de dangereux la mondialisation alors qu'elle pourrait être à l'inverse cette « planétarisation » qu'Edgar Morin lui oppose et qui désigne la conscience d'une appartenance commune à une même planète, l'interdépendance de notre devenir, un phénomène technologique et idéologique analogue à celui de la révolution de l'imprimerie qui, avec les nouveaux médias, élargit les horizons de la planète, fait circuler biens et idées, mais pour ce qui pourrait être le meilleur et non le pire.

Le passage à l'échelle planétaire n'est pas un mal en soi. Pas plus que ne le sont les nouvelles technologies de la communication. La multiplication des échanges, les nouveaux modes de rencontres, de socialisations, d'échanges culturels, de circuits parallèles aux sources dominantes de l'information que véhicule par exemple l'Internet peuvent être des chances pour l'avenir. Et d'ailleurs les créateurs tentent de s'en emparer comme le tentent tous les citoyens. Mais jusqu'à quel point le peuvent-ils et le pourront-ils ?

Car la question est la suivante : à quelles conditions la mondialisation réductrice et conflictuelle que nous connaissons pourrait-elle devenir une planétarisation civilisatrice et fraternelle ?

Ce n'est pas une entreprise aisée mais elle n'est pas plus impensable que les utopies antérieures qui sont passées du stade de rêverie philosophique à la réalité, telles la république et la démocratie. Il n'est pas interdit de penser réalisable une République-monde, que certains nomment ainsi à ce jour faute de pouvoir en emplit pleinement la notion, mais qui suffit à désigner un avenir dont les êtres humains peuvent s'emparer et bâtir sur d'autres valeurs que le seul accroissement consommateur et financier qui, à terme, risque de détruire la planète et les êtres humains eux-mêmes.

Cela ne peut pas aller sans heurts ni obstacles, ni sans doute déchirements. Car la question vitale au cours de l'Histoire est bien que les inévitables évolutions se fassent au prix le moins fort pour les peuples. Avec le moins de sang et de larmes. Et si le politique a un rôle à jouer, c'est à mon sens

celui de penser cela, d'œuvrer à cela en n'omettant pas de penser le phénomène culturel au cœur de toute évolution.

Culture (s) et création

Le terme de « culture » au singulier comme au pluriel désigne plusieurs réalités. Ce qui rend difficile un propos global. De manière restreinte il désigne la création proprement culturelle (arts, littératures, spectacles...) et de manière plus large « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. » En font alors aussi partie les modes de vie, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Il faudrait clarifier ces deux acceptions, mais, dans le peu de temps imparti pour ce propos qui s'adresse au plus large public et dont la seule visée et de nourrir le débat citoyen, il est impossible de le faire comme d'évacuer un de ces deux sens. Je privilégierai donc ici, tout en n'oubliant pas la globalité que désigne le terme de culture, la réflexion sur la création artistique, la création des œuvres et des idées qui permettent de penser le monde où l'on vit. Et dans la complexité de cette question, je ne peux esquissier que quelques pistes.

Rappelons d'abord la différence qu'introduit Hanna Arendt entre travail et création en insistant, pour le dire de façon simplifiée, sur la vocation de l'un à produire des biens périssables et de l'autre à tisser la mémoire de la cité. L'opposition ne dévalorise aucun des deux termes, il les distingue. Cette distinction est importante car elle différencie deux activités – qui toutes deux impliquent le corps et l'esprit, l'individu et la communauté – et deux « résultats » : les biens de consommation des productions artistiques dans leur rôle distinct, à l'inverse de la confusion qu'entretient la production mondiale de biens culturels où le profit économique élimine à la fois et la dignité du travail et celle de l'œuvre créatrice. Il n'est pas étonnant dès lors que le chômage, la dévaluation du travail jusqu'à un quasi-esclavage dans les pays les plus pauvres, aille de pair avec cette marchandisation de la part créatrice de l'humain.

Et ceci se traduit, par exemple, dans la tendance actuelle, dès qu'apparaît le mot culture, à insister plus sur l'héritage que sur la création, sur la culture constituée que sur le processus, bref à dériver vers une conception patrimoniale de la culture et de l'identité au détriment de la diversité, voire des contradictions internes qui caractérisent le fait culturel et surtout du mouvement, de la métamorphose qui ne cessent de le constituer. Une

culture sans création et arrêtée dans la seule reproduction à l'identique est condamnée à mourir sinon déjà morte. Ce que montre l'Histoire, et l'Histoire de l'art en particulier, c'est le transfert et la transformation des formes à travers les peuples et les civilisations.

Plus même, il y a entre culture et création un rapport de tension où la création met en cause la culture constituée, fait éclater ses cadres de références en même temps qu'elle revivifie ses œuvres, qu'elle les relit et les relie à notre présent. Dans ce processus culturel, le politique a tendance à privilégier la culture constituée ou les dispositifs de diffusion plutôt que la création qui toujours perturbe, bouscule, inquiète parce qu'elle est par définition turbulence et remise en jeu.

Les deux termes de culture et création sont les deux faces d'un phénomène unique, qu'il est dangereux de tronquer de l'un de ses deux aspects, dont l'un insiste sur le patrimoine, la culture constituée, l'autre sur le mouvement qui la constitue ainsi que sur l'appropriation individuelle de la culture et la participation à son mouvement. Les dissocier, oublier ou minimiser la part de la « création », le rôle du processus de constitution de toute culture par rapport à la « culture constituée », c'est alimenter le fantasme de « pureté culturelle ». C'est renforcer une conception réductrice de la culture, dont se nourrit l'idéologie du retour aux racines et à une pureté originelle aussi inquiétante que tous les fantasmes de pureté qui ont alimenté et alimentent encore les pires carnages, pureté raciale, pureté de croyances ou de mœurs aussi fictives qu'une pureté culturelle qui fait résonner l'avertissement de Nietzsche « le retour à l'origine est toujours un retour à la barbarie » dans la mesure où il est repli sur soi ou sur un groupe et refus de l'altérité comme de la transformation inhérents à la vie.

Culturalisme et universalisme

Mondialisation et culturalisme apparaissent alors comme indissociables, pile et face d'une même pièce. C'est face à l'arabisme, à la déstabilisation, à la perte de repères d'une mondialisation inhumaine que s'accroissent les replis identitaires, lesquels, il faut le dire, ont été parfois politiquement favorisés dans les jeux d'équilibre des grandes puissances. Le waabisme, ou islamisme maintenant stigmatisé comme ennemi numéro un, a été favorisé un temps par les mêmes qui le combattent maintenant pour faire pièce à l'ex-URSS. L'angélisme serait aveugle dans un domaine où la géopolitique a joué et joue son rôle dans les mouvements identitaires radicaux, où on a aussi assisté à la trahison des valeurs de l'universalisme par l'occident qui les prônait au profit d'une généralisa-

tion marchande et où les intérêts personnels ont de leur côté souvent exploité au maximum cette trahison des valeurs comme le faisait déjà observer il y a plusieurs années le grand écrivain africain Oulougouem. L'universalisme n'est ni la généralisation marchande ni la mondialisation mais il s'est trop souvent confondu avec elles quand il ne se montre que sous cette face.

C'est aller là au pas de charge dans l'analyse de phénomènes complexes mais qu'il importe d'avoir à l'esprit dans l'approche du culturalisme et de l'enfermement identitaire qu'il transporte. Prôner aveuglément un respect des différences, qui vaudrait pour valeur ultime au détriment de toute autre, risque de dessiner un avenir d'une humanité explosée en oppositions claniques. C'est entrer dans un jeu d'illusions quand on sait qu'il n'y a pas d'origine autre que reconstruite et encore moins de culture pure. Toutes sont mêlées, faites d'un patchwork d'emprunts successifs et surtout traversées de tensions contradictoires.

Ainsi voit-on croître les représentations réductrices et les stéréotypes. On a vu rabattre des cultures, la culture musulmane par exemple, sur leur seul aspect religieux alors que la religion n'est qu'un des aspects de la culture lorsque le mot est pris au sens large. Ces religions elles-mêmes étant d'ailleurs, elles aussi, traversées de contradictions avec leurs dévots fanatiques, mais aussi leurs saints et leurs mystiques, leurs hommes et leurs femmes de bien et de sagesse, connus ou inconnus, dont les propos et la vie sont un exemple de l'élévation et de la spiritualité qui est la leur. Au moment même où les uns se réclament d'une croyance, d'une représentation du monde pour asservir, d'autres en appellent à ces mêmes croyances pour inciter l'humain à la générosité, à l'amour, à la reconnaissance de son prochain. La double postulation vers le meilleur ou le pire de notre humanité est présente, dans toutes les cultures. Toutes mêlent inextricablement le meilleur et le pire, toutes peuvent faire l'objet de manipulations politiques, pseudo religieuses, idéologiques au service de visées hégémoniques collectives et d'ambitions personnelles. Nul n'est à l'abri, et la « civilisation » entendue ici comme la capacité d'un vivre-ensemble respectueux de tous est un effort et une vigilance constants, un acquis précaire cycliquement tenté par la régression, un « îlot » toujours menacé « dans un océan de barbarie » comme l'écrivait Lévi-Strauss.

La mondialisation contribue à ce danger de la barbarie. En mettant encore plus vivement face à face la diversité des cultures dans une rencontre immédiate, que l'appropriation par quelques-uns des technologies et des moyens de communication rend inégale. Alors que pendant des siècles, la distance dans l'espace régissait la rencontre, qu'elle soit conflictuelle ou

non, c'est la puissance financière qui la régit aujourd'hui dans un rapport de force où la création, la culture vivante est quasiment sans moyens face à l'industrie de biens culturels qui mêle d'ailleurs de plus en plus culture, loisirs, divertissement dans une confusion qui pourrait être productrice de sens nouveau si elle n'avait pour effet, comme je l'ai dit précédemment, de transformer le citoyen en client, l'humain capable de désir, de sublimation et de symbolisation en consommateur pulsionnel.

Ainsi voit-on paradoxalement se développer au niveau de la Terre entière une conscience de notre diversité, des solidarités autrefois inimaginables et parallèlement une crainte de l'altérité, un repli identitaire ressenti comme le seul moyen de résister à l'arasement de la marchandisation de la culture. Pile et face d'une même pièce, ces deux tendances antagonistes de la mondialisation et du communautarisme, de la marchandisation de la culture et du culturalisme sont étroitement liées et contribuent ensemble à l'érosion de la conscience de soi et de l'autre comme à la fois même et différent.

Car c'est dans cette difficulté à penser l'autre, à la fois dans sa différence irréductible individuelle et collective et dans son appartenance à une humanité partagée, que s'engouffre le double danger de la tentation de la réduire à soi – et c'est la mondialisation uniformisante sans respect de la diversité – ou de l'exclure au point de n'avoir quasiment plus avec lui d'humanité commune – et c'est l'enfermement clanique dont on est bien obligé de constater la présence, y compris parfois au périphéries de nos villes.

Il y a une légitime crainte de voir se réduire la diversité qui est la source même de l'évolution humaine. Mais il y a un danger tout aussi grand à ce que se perde l'universalité, cette conscience d'une humanité commune, qui est une conquête de la civilisation et pas seulement, d'ailleurs, contrairement aux stéréotypes, de la civilisation occidentale qui l'a, en fait laïcisée. Je cite Baghat El Nadi et Adel Rifat :

« La quête de l'universel n'a pas commencé avec les philosophes de l'Europe des Lumières, elle a sans doute commencé avec les sages, les prophètes, les mystiques qui, en cherchant un principe divin unique, ont libéré le sacré de ses frontières locales, de ses ancrages tribaux, ou nationaux, pour en offrir l'accès aux hommes de partout. (...) Les philosophes des Lumières, eux, ont donné un autre sens à cette quête, ils l'ont désacralisée. Ils ont affranchi le principe d'universalité de son rapport au divin pour le situer dans la nature même de l'homme. (...) Ce qui fonde l'universel pour eux, ce n'est pas l'appartenance à telle religion ou à telle communauté, c'est l'appartenance à l'humanité. (...) Jusqu'où l'Europe elle-

même aura-t-elle servi la figure de cet homme universel ? Dans quelle mesure l'aura-t-elle trahie notamment à travers l'esclavage et le colonialisme ? Depuis que toutes les autres sociétés, sous l'influence de l'Europe, sont à leur tour confrontées à cette figure, comment et à quel prix peuvent-elles l'intégrer à leurs propres espaces psychiques et culturels ? Pour se rejoindre, le Nord et le Sud ont encore du chemin à faire. Le premier en cessant de croire qu'il a le monopole de l'universel, l'autre en intégrant l'universel à ses valeurs spécifiques ».

Culture et cultures

Dans cette perspective le grand défi du XXI^{ème} siècle est de concilier d'un côté la défense des Droits de l'Homme, dans laquelle s'est incarné le meilleur de l'universalisme et de l'autre le respect des différences culturelles, de parvenir à les articuler. C'est que je développais dans ma contribution de l'an dernier sur « la différence dans l'universel ». Je n'y reviendrai pas soulignant seulement que ce n'est pas là tâche aisée car parfois les systèmes de valeurs et de références sont antagonistes. Les deux premiers articles de la récente déclaration universelle sur l'identité culturelle publiée par l'UNESCO tentent de préserver des deux dangers opposés de l'uniformisation et de la perte de notre diversité dans la réduction de l'autre au même, comme de la négation de notre humanité commune et de ses droits inaliénables

« Nul ne peut invoquer la différence culturelle pour porter atteinte aux Droits de l'Homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. »

« Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles dans les limites du respect des droits humains et des libertés fondamentales. »

On ne peut que souscrire à cette déclaration d'intention mais la véritable question est à la fois son application et l'analyse de ses implications.

Il y aurait en effet le plus grand danger à ce que la diversité culturelle, voire la notion même de culture, devienne comme un patrimoine à préserver tandis qu'ailleurs se développerait sans vergogne et sans mesure l'industrie des biens culturels. Ne sont pas seulement en cause cultures et cultures, diversité et universalité, valeurs communes et références antagonistes mais aussi la notion de culture face à sa version marchandisée. Et, je le redis, il ne s'agit pas de désigner par là une hiérarchie, encore moins de stigmatiser une culture qui serait populaire face à une culture d'élite,

mais bien au contraire de s'interroger sur ce terme de culture (comme la langue, la culture est phénomène collectif) et sur une évolution qui risque deux écueils majeurs. Premier danger, la transformation de la diversité des cultures humaines, soit en enfermement, soit en un phénomène pittoresque juste bon à développer l'industrie du tourisme, avec des sortes de réserves de cultures semblables à ces réserves indiennes où la culture indienne a bien sûr étouffé. Deuxième danger, l'engloutissement du processus de culture-crédation qui est constitutif de notre identité humaine dans une production industrielle de biens culturels.

C'est là un scénario catastrophe, simplifié car les choses sont évidemment plus complexes. L'art ne protège pas de la barbarie – combien de nazis étaient de grands mélomanes... – et l'industrialisation de la culture crée aussi des interstices par où la création vivante joue du détournement. Il n'en demeure pas moins que la phrase de P. Lelay déclarant vendre du temps de conscience humaine à Coca-cola ne peut pas laisser indifférent. Ce sont effectivement des espaces de cerveau humain qui sont colonisés par la marchandise, à laquelle l'Humanité se retrouve asservie alors qu'il n'existe, contrairement aux idées reçues, aucune inéluclabilité économique comme le rappelait un récent prix Nobel d'économie dans son livre « L'Economie est une science morale ».

Même si cela semble nous éloigner du propos initial, il n'en est rien car ce n'est que souligner l'interdépendance des phénomènes dans notre avenir et la complexité, ce maître mot dès qu'on touche à l'humain et qui se distingue de la complication comme la simplicité de la simplesse. Or, on sait bien qu'un certain usage des outils exclut la complexité sous prétexte de complication et écarte par là même du plus large débat citoyen les questions centrales de notre avenir, réduites à des schématisations indigentes à partir desquelles plus aucune problématique n'est pensable.

Cela est aussi un effet de la mondialisation marchande des biens culturels : la répétition de quelques informations et données simplifiées, en direction de milliards de consciences. C'est là un des premiers principes de toute manipulation d'opinion. Cette redondance qui fait qu'on entend quasiment partout la même chose dans une pseudo pluralité de sources d'autant plus illusoire qu'elle se concentre entre les mains de quelques grands groupes financiers hégémoniques.

La question est : que faire face à cela ? Comment réagir ?

Il est évident que nul n'a de recette ni de réponse toute faite. En revanche on peut voir se dessiner des débats où les uns prônent une prise en main des moyens technologiques par la création vivante et où d'autres dé-

plorent l'impossibilité de le faire faute de moyens. Ici on rappelle la théorie de l'aile du papillon qui à partir d'une multiplicité de réactions individuelles, en apparence insignifiantes, peut avoir des conséquences inattendues. Ailleurs on investit sa confiance dans les nouvelles technologies pour créer d'autres réseaux, d'autres liens, d'autres manières de penser et de construire la mondialisation, tandis que d'autres stigmatisent l'appropriation, là encore par la puissance financière, par l'achat des marques ou le fonctionnement des moteurs de recherche, dont on sait qu'ils sont pilotés par des mots clefs qui privilégient certains accès (sexe, violence, Al Qaïda par exemple en ce moment). De quelque côté qu'on se tourne, rien n'est simple et le débat traverse parfois les clivages politiques auxquels nous sommes accoutumés.

Dire que c'est signe d'une mutation profonde est un truisme, ce qui l'est moins c'est d'affirmer que, dans cette mutation, la création au sens que lui donne Hannah Arendt a un rôle majeur à jouer et qu'elle ne peut le jouer que si nous sommes collectivement conscients qu'il s'agit de remettre au centre du débat citoyen des questions, qu'on diffère toujours au profit d'urgences et de priorités certes légitimes, comme le chômage, mais dont on oublie qu'elles sont étroitement dépendantes d'une pensée globale de l'organisation sociale et de l'avenir planétaire. Cela est, certes, un projet politique mais plus largement un projet culturel. En cela sont nécessaires turbulences, mouvements et mises en cause mais aussi création de moyens de penser qui s'opposent à l'asservissement, car c'est par sa paresse que toujours on asservit l'esprit.

Il faut que le débat citoyen s'empare de ces questions, que le politique au lieu de se confiner au bricolage à court terme sache élargir le débat, articuler le concret des missions qui lui sont confiées avec une véritable vision de l'avenir, une réflexion sur ce dernier qui convie chacun à s'interroger. Quelle civilisation voulons-nous bâtir ? Quelles valeurs plaçons-nous à l'horizon de notre avenir inéluctablement commun ? Cette interrogation-là est celle qui est, depuis l'origine, au cœur de la création parce qu'elle ne requiert pas seulement le rationnel, le raisonnable mais notre imaginaire dans sa capacité à inventer le monde et pas seulement à le gérer ou, pire, à le détruire en le gérant au détriment du devenir de l'humanité.

Questions et débats

Michel HOSPITAL : Je voudrais intervenir à deux niveaux. Le premier est celui de la mondialisation. Je crois qu'aujourd'hui on ne peut pas éviter, quand on parle de la mondialisation de l'Europe et de l'europanisation, le renvoi au vote que nous devons faire dans quelques semaines et donc l'approbation d'une pseudo constitution. Ça c'est ma première question : qu'en pensez-vous ? Comment peut-on envisager, alors qu'une europanisation semble déjà excessivement difficile, et quand on voit le peu d'ardeur de notre Europe chrétienne à s'ouvrir aux autres cultures, ce qui va se passer ?

Le deuxième point, qui est une étude sur les moyens d'action de cette mondialisation anarchique, serait en fait de penser que l'action politique, l'action globale est impossible parce que nous avons des systèmes multi-variés et qui deviennent de plus en plus instables, et la population étant croissante, ils le deviendront de plus en plus.

Est-ce qu'on peut envisager le problème d'une façon différente, de la prendre à sa base fournie tout à l'heure. On a certains exemples mathématiques très intéressants où l'on met par exemple quelques agents qui ont des fonctions très simples entre eux et qui dialoguent avec d'autres agents qui sont autour d'eux, et on arrive à des comportements extrêmement complexes qui ne peuvent pas être facilement interprétés suivant des règles simples par un humain bien conformé. Donc l'idée est : est-ce qu'on ne pourrait pas réfléchir à une action de la base sur quelques principes simples, et de ce fait arriver à faire bouger un petit peu les choses, sans forcément penser à les faire bouger par le haut ?

Claude BER : Evidemment, on est obligé de simplifier. Mais ce qui me paraît important c'est que, là vous avez entièrement raison, ce que permet le travail au niveau local et de proche en proche dans des petites unités, c'est de travailler vraiment sur la complexité. Parce que, effectivement, plutôt que d'avoir quelque chose de descendant, et là je suis radicalement d'accord avec vous, il faut avoir quelque chose d'ascendant. Je n'ai pas parlé de l'Internet, mais par exemple pour un écrivain, pour l'écrivain que je suis on trouve en ligne, comme on dit actuellement, un certain nombre de choses...

On pose la question par exemple de la propriété artistique et littéraire. Je pense qu'actuellement on ne peut pas la poser de façon protectionniste, il faut la poser autrement. Je n'ai pas abordé ce point parce qu'il m'apparaissait, par rapport à de gros enjeux, comme quelque chose de corporatiste. Il ne me semble pas que le débat d'aujourd'hui doive le devenir, même si ces questions sont à poser, mais sont à poser à des niveaux locaux, à des niveaux précis et pointus. Au contraire, je ne pense pas que les

êtres humains soient si fermés que cela, mais plutôt qu'ils sont enfermés dans un discours idéologique dans lequel on les met entre l'universel et le culturalisme, avec une espèce de balancement entre l'un et l'autre, comme si il n'y avait pas possibilité de les articuler. C'est ce qu'a dit ce matin Corinne Lepage : au lieu de présenter des scénarios, on présente des questions comme si elles étaient entre le oui et le non. Résultat : les gens ne peuvent plus répondre à cela, ils ne savent plus que faire. Et on repose, vous savez bien, cette question idiote, dès qu'on défend l'universel « vous ne respectez pas la différence ? », et quand qu'on défend la différence « ah oui, mais l'homme universel ? ». C'est-à-dire qu'ils sont coincés dans de faux problèmes. Alors que si on se place sur une dynamique, c'est pour parler de *bedung*, c'est une conception de la pensée de la culture qui soit dynamique et participative, dans laquelle les gens sont présents et *font* des choses. Déjà à ce moment-là les choses changent, simplement quand vous avez des échanges. Par exemple, en ce qui concerne la culture, il faut parler des échanges internationaux : les échanges entre les cultures existent. Seulement on pourrait poser la question de la francophonie par exemple. N'a-t-elle pas été, pendant tout un temps, un lieu où se sont plus joués des enjeux politiques que les véritables enjeux de la langue française tels qu'ils devaient se jouer. Toutes les questions culturelles sont traversées par des questions politiques. On peut dire aussi que le culturel, la création culturelle, celle qui n'est pas obligatoirement la plus affichée, met parfois violemment en cause le politique mais elle n'est pas nécessairement celle que l'on diffuse le plus auprès des citoyens ! Je voudrai citer Claude Simon quand même –notre prix Nobel que presque personne ne connaît, un prix Nobel passé inaperçu – qui disait ceci (ce qui renvoie aussi à Bourdieu) : « le discours qui consiste à dire 'la création contemporaine est difficile, elle n'est pas accessible donc on se remet sur des vieilles lunes et on ne va pas voir ce qui se fait' n'est pas vrai ». C'est une manière de faire de la culture un moyen d'appropriation.

Et là je pourrais vous citer, puisque vous parlez d'éducation nationale, un test qui été fait, extrêmement simple. Quatre textes brefs qu'on a distribués d'un côté à des élèves de Seconde, aujourd'hui, maintenant, et de l'autre à leurs professeurs et on leur a demandé, sans se concerter, de les classer. Leurs classements sont absolument inverses : les professeurs ayant mis à la fin ce que les élèves ont mis au début. Non pas du tout que les professeurs soient des sots, loin de là. Mais parce qu'ils le voyaient, eux, en fonction des présupposés culturels qu'ils avaient sur leurs élèves censés les lire. Je vais vous citer ces textes plébiscités par nos chères têtes blondes (et brunes si vous permettez). Ces têtes-là, vous savez ce qu'elles ont plébiscité ? Pascal. Le texte vous savez sur les deux infinis pris entre le haut et le bas. Mais à 16 ans, ça les passionne évidemment ! On avait enlevé le nom Pascal, on avait tout enlevé, comme ça pas de préjugés. Et vous savez pourquoi ils ont dit que ça les intéressait ? « Parce que on nous parle de ce que on ne nous parle pas d'habitude ».

Deuxième plébiscité, Henri Michaud, *Plume* (mis en dernier par les professeurs : poésie contemporaine !). Les élèves ont adoré ce texte dans lequel Plume se rendort, vous savez, un train qui coupe en morceaux. Bon, on fait pareil quant on s'ennuie. Alors où prétend-on que les gens ne comprennent pas ? Dernière interview de Claude Ber sur France Culture, on me dit : « vous n'écrivez pas pour tout le monde »... Réponse de ma part : « je n'ai pas ce totalitarisme mais j'écris pour n'importe qui ».

Jean-Pierre LEFEBVRE : On parle d'internationalisation de la culture. Je ne sais pas si dans cette assemblée il y a des rappers, mais on s'enferme. On s'enferme dans d'autres conditions dans nos villes.

Dans nos cités que peuvent faire des jeunes quand ils n'ont que 400 mots pour parler et pour comprendre l'autre ? Qu'est-ce que c'est que la culture « rap » – qui est une culture internationale aussi – et comment ces gens dans notre sociétés dite modernes sont enfermés à travers des mots ?

Claude BER : Il y a deux choses qui me gênent.

La première, c'est effectivement qu'on emploie le mot culture dans plusieurs sens tout le temps. Il y a deux définitions du mot culture : ou bien on entend par culture toute la *technè* donc les techniques, les représentations du monde, les croyances, les œuvres, les comportements, les traditions et les croyances d'une civilisation. Mais tout ça, parce que c'est réducteur une civilisation – ce qu'on fait en ce moment pour la culture musulmane assimilée à seulement une religion – ça me donne des vapeurs. C'est comme si moi on me faisait représenter par des évêques... j'aurais quand même un problème !

Ce qui ne veut pas dire que je ne peux pas respecter le plus profondément cette spiritualité et que les évêques n'ont pas quelque chose à dire, mais ça s'arrête là, c'est pas ma représentativité citoyenne, ou alors c'est du communautarisme et ma révolte est manifeste. Donc ne confondons pas le mot culture avec « enfermement communautaire », parce que cet ensemble, comme je disais tout à l'heure, est en mouvement permanent

La deuxième définition donne un sens plus restreint au mot culture : c'est aux productions culturelles qu'on va renvoyer, à la musique, à l'écriture, aux arts plastiques, au cinéma. Il y a les deux sens, je dirais, avec le second inclus dans le premier.

Et puis il y a une espèce d'extension du mot culture, au point où l'on parle de la culture d'entreprise, de la culture rap, de la culture jeune, de la culture de l'audit, de la culture... Mais quand un mot est utilisé comme ça vous pouvez être sûr qu'il ne sert plus à rien, ou du moins que comme pour la monnaie qui circule trop on a quelque part dévalué le mot.

Néanmoins, la question pose un problème de fond. Je ne parlerai pas de culture « rap ». Je dirai à un moment donné « la musique rap » : là c'est

clair c'est net. Alors est-ce que, dans le rap, il n'y a que du négatif ? Absolument pas. Pour avoir travaillé parfois avec des rappeurs, il y a des choses absolument remarquables et il y a des choses absolument nullissimes... comme toujours dans un travail culturel.

En revanche, pour ce que vous avez évoqué en disant ce que certains de nos jeunes n'ont pas, là vous attirez l'attention sur quelque chose d'extrêmement important. Vous dites : nos jeunes n'ont pas les mots nécessaires.

A ce propos, je vais faire de la publicité (c'est important de la faire pour les autres) pour deux livres dont je voudrais vous parler et qui me paraissent urgents. Alain Bentolila, grand spécialiste français au niveau de l'écriture et de la lecture, mondialement connu, professeur à la Sorbonne, a écrit « Les faux-semblants du français branché ». Il vient de sortir un livre extrêmement important, dans lequel justement il attire l'attention sur le fait que, lorsqu'on ne dispose que de mille mots, on ne peut avoir qu'une communication clanique, dans laquelle on est dans l'implicite. C'est cela qui est grave. Et la question que vous posez est la question de l'école. Vous imaginez si elle serait longue, je serai prête à y répondre, mais le modérateur me regarde d'un air terrifié : non, non, je n'y répondrai pas... mais je pense que cette question de l'école est centrale.

Il y a un deuxième livre que je veux citer, qui répond aussi à votre question : « Les identités meurtrières » d'Amin Maalouf. Ce que je vous ai dit sur l'assignation à l'identité est totalement dans la lignée de ce thème des « identités meurtrières ». Peut-être que ces jeunes n'auraient pas que mille mots, s'ils n'avaient été eux-mêmes ghettoisés dans des formes d'assignation à l'identité, y compris économiquement. Il se trouve que je suis inspecteur d'Académie sous mon autre nom, donc il m'arrive d'avoir la connaissance d'un certains nombres de choses et de travailler avec les élus en particulier. Quand vous entendez parler avec ces mille mots dans ces zones, qu'est ce que vous constatez ? Des familles monoparentales, 80% de chômage. Donc il y a bien au départ un ghetto d'ordre économique et social, lequel ensuite se répercute effectivement et sur lequel se greffe une pseudo culture qui est une espèce de revendication culturelle. Elle n'est que le prix – j'allais dire un moment donné elle n'est que la revanche – sur une humiliation. J'ai une opinion très forte sur ce point. Si l'identité méditerranéenne de ces jeunes et la connaissance de la littérature et de la civilisation des gens qui ont immigré en France, et qui ne se résument pas à leur religion, avait été mieux connu et mieux échangé nous en parlerions mieux ils ne seraient pas assignés à ce que l'on pourrait appeler le « fascisme de l'Islam ».

Entre autonomie, nationalisme et mondialisation : la Kabylie à la croisée des chemins

*Hamid SALMI**

Depuis l'indépendance de l'Algérie, la Kabylie vit dans une immense et permanente frustration collective. On peut dire qu'elle est la seule région d'Algérie en rupture ouverte avec le pouvoir central. La revendication berbère actuelle condense l'ensemble des questions qui se posent aux minorités culturelles ou aux majorités minorisées dans les pays du Sud. Néanmoins la Kabylie se distingue par un ensemble de traits spécifiques qui rendent souvent difficile la compréhension de ses revendications.

La complexité de son identité réside dans la convergence de certaines données historiques, culturelles et psychologiques.

- La cohésion sociale due à une importante démographie répartie dans des villages dont la vie sociale et politique est centrée sur une institution millénaire : la *djemaa*. Celle-ci a maintenu la tradition du débat contradictoire du consensus et d'une forme de " laïcité " opérant une certaine distance entre la loi civile, le *kanoun*, et la loi religieuse, la *charia*.

- L'introduction de l'Ecole française pendant la colonisation au cœur de ces montagnes, et le passage direct pour le scolarisé et le migrant de la vie villageoise à la pensée moderne, par-dessus la culture musulmane savante. Quelques intellectuels issus directement de la paysannerie ont renoué avec leur culture orale, en entamant un travail de collecte et de prise en charge de ce patrimoine. On peut noter que cette nouvelle culture a contribué à créer une césure dans la conscience kabyle entre islamité et

* *Ethnopsychiatre*

kabylité, qui ne seront plus vécues comme deux dimensions consubstantielles.

- Son rôle de réserve d'hommes pour l'émigration – intérieure et extérieure – qui a permis aux ouvriers kabyles de France de créer le premier mouvement national, et aux migrants de l'intérieur de l'encadrer à travers toute l'Algérie jusqu'à l'indépendance, comme les réseaux denses d'une immense confrérie (ENA, PPA, MTLD, FLN).

- La représentation de soi du Kabyle centrée sur la valeur éminente de l'honneur (*nif*), sauvegardé par les montagnes, lesquelles ont constitué un refuge pour la protection de la *horma*, rendant la Kabylie inaccessible aux envahisseurs et aux colonisateurs pendant des siècles. Cette valeur centrale reconnue implicitement par les habitants des plaines aux Kabyles a été souvent refoulée par des idéologies uniformisatrices et pseudo égalisatrices. Elle refait surface aujourd'hui, accompagnant la revendication kabyle après avoir été mise au service de l'islam et de la libération de " l'Algérie ".

Toutes ces données, ainsi que la proximité géographique de la capitale, Alger, ont permis aux Kabyles de jouer un rôle d'avant-garde dans le déclenchement, l'animation et l'encadrement de ce qu'on appelle la révolution algérienne.

L'indépendance acquise au prix de grands sacrifices de la part de cette population autochtone et migrante a aussitôt été confisquée par l'armée des frontières, encouragée et aidée depuis sa formation par des pays arabes comme l'Egypte nassérienne. Cette armée avait comme référents le panarabisme et, secondairement, le socialisme. Ils ont fonctionné dès le départ comme une machine à culpabiliser et à réprimer toute expression berbère et démocratique. Cette force militaire s'est structurée, par ailleurs, en une oligarchie, support d'un capitalisme d'Etat, avec une phraséologie marxisante qui a longtemps trompé la plupart des observateurs étrangers ainsi qu'une grande partie de l'élite intellectuelle du pays.

Ce détournement du cours de l'histoire a été favorisé d'une part par la division et la neutralisation des chefs kabyles entre eux, et d'autre part par la rupture de la jonction entre les deux puissantes wilayas politico-militaires, la Kabylie et les Aurès. Pourtant, la Kabylie travaillée par la mouvance culturelle (MCB) et la contestation politique émanant de certains partis activant dans la clandestinité (FFS, principalement) a toujours su garder ses distances et sa vigilance vis-à-vis des mystifications de ce pouvoir illégitime.

Mais la défaite kabyle est avant tout la conséquence d'une donnée idéologique constante : celle de la mise en échec, à plusieurs reprises depuis plus d'un demi-siècle (1949, 1956, 1962, etc.), de l'idée d'une Algérie arabo-berbère contre la définition exclusive de ce pays comme nation arabo-musulmane. Cette même définition provient des tenants kabyles et arabophones du nationalisme arabe, du jacobinisme français et de l'islam réformiste.

La représentation de soi du Kabyle est traversée par des lignes de fracture générées par des conflits cognitifs et psychologiques. En effet, la Kabylie matrice du nationalisme algérien a du mal à se percevoir comme simplement une des régions du pays porteuse d'une culture spécifique. Les Kabyles minoritaires ont toujours eu tendance à s'engager dans des mouvements à vocation universaliste et assimilatrice. Après l'Indépendance, ils ont continué à alimenter en militants de nombreux partis de l'opposition de Gauche (PCA, PRS, PAGS, etc.) dont la plupart, d'ailleurs, ont nié toute spécificité berbère jusqu'à une date récente.

Pourtant l'idée berbère ré-émerge à partir de 1966 (Académie berbère, travaux de M. Mammeri, chanson militante kabyle, etc.) et finit par s'imposer massivement au sein de la jeunesse kabyle dès le début des années 80. Le malaise kabyle, silencieux d'abord, s'est, peu à peu, transformé en une charge d'indignation et de revendication jamais atteintes. Le « Printemps kabyle » constitue le point culminant de cette colère qui s'exprime par les premières manifestations de rue de l'Algérie indépendante. En effet, un mouvement kabyle animé essentiellement par des artistes, des poètes et quelques rares intellectuels en marge de la contre élite secrétée par le système en place, réussit à faire la jonction entre la Grande et la Petite Kabylie, à établir des ponts entre les autochtones et les migrants et enfin à réconcilier deux générations séparées par la guerre de libération.

Cependant cette revendication est traversée par de multiples contradictions. Elle est encore à la recherche d'un projet politique et culturel cohérent, acceptable par le peuple kabyle dans sa majorité et par les deux populations berbères non kabyles et arabophones.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les Kabyles sont depuis longtemps confrontés à des idéologies universalistes, qui représentent la négation effective de leur culture ancestrale :

- Universalité de la République (modèle français). Celle-ci porteuse du principe de l'égalité citoyenne a cependant nivelé toutes les différences par l'abrasion des langues et des cultures régionales. Inspirée par la philosophie des Lumières, cette idéologie se confondrait avec le destin de la

Raison et l'avenir du genre humain. Elle rejette ainsi " l'archaïsme " des appartenances ethniques et religieuses.

Précisons que ce modèle n'a jamais été vraiment appliqué, il a seulement produit un semblant de modernisation sans véritable modernité, une uniformité sans marge de liberté (démocratie) et a servi essentiellement à légitimer le pouvoir Armée-FLN-Etat. En revanche, il a réussi à détruire l'homéostasie subtile des cultures locales et leurs mécanismes d'échange avec l'extérieur (sélection et intégration des emprunts extérieurs).

- Universalité musulmane dans sa version réformiste ou fondamentaliste, assimilant les cultures orales et leurs cosmogonies à la *Djahilia*, période de l'ignorance antéislamique. A cette condamnation est associée la manipulation constante de la notion métaphysique de l'Unité divine, *Tawhid*, dévoyée et projetée sur le plan politique et social ; créant ainsi la confusion entre les deux couples : unité/uniformité, diversité/division.

- Universalité de l'idéologie marxiste discréditant toutes les luttes minoritaires, ethniques, paysanne, écologiques, etc., et n'admettant comme légitime que les luttes des classes sociales nationales et internationales reconnues comme telles par sa théorisation des conflits politiques. K. Marx a pensé le problème de l'Ouvrier dans sa référence à l'Humanité unique et nouvelle, qui était en train de se faire, mais non dans sa référence aux civilisations marginalisées ou dominées qui étaient dans la détresse, et dont les paysans " prolétarisés " portaient témoignage. C'est précisément dans ce milieu qu'a émergé le mouvement national porté par des militants kabyles. Ce modèle messianique unique a rendu difficile le développement d'une pensée politique qui tient compte à la fois de la diversité irréductible des cultures et de leur complémentarité.

A ces idéologies qui ont dominé une grande partie du monde, s'ajoute en Algérie l'arabisme, autre courant encouragé à l'origine par les Anglais au Moyen-Orient et dirigé contre la domination turque. Cette "théorie" a été élaborée en grande partie par les chrétiens arabes. Ils lui ont donné un caractère laïc tout en reconnaissant la grandeur de la civilisation musulmane.

En Algérie, elle s'est mêlée à l'islam réformiste, citoyen et élitaire par ses origines, qui a combattu le mysticisme et le maraboutisme plus proche des cultures rurales. Contrairement au Moyen-Orient où, dès l'origine, il y eut place pour un arabisme ouvert mêlant chrétiens et musulmans des diverses communautés (Druzes, Chiïtes, Maronites, etc.), l'arabisme en Algérie se confond avec l'islam, et un islam considéré comme unique et global.

S'appuyant sur ces divers courants, le discours officiel algérien fait apparaître l'identité kabyle à la fois comme une création coloniale et comme le produit d'une sous-culture / pré-culture, tous deux vecteurs d'un risque de dissidence.

- Cette identité serait un espace hérité du colonialisme lequel, après avoir détruit l'Etat historique algérien et empêché sa reconstruction, aurait de ce fait favorisé l'éparpillement des groupes, qui seraient revenus à leur tribalisme ancestral. Cette culture serait donc une réserve due à un accident de l'histoire, une survivance – obstacle à l'intégration – appelée à disparaître par l'arabisation totale du pays. Il faut noter que la notion de tribu a toujours été appréhendée à travers une théorie qui en fait le pôle de régression de l'histoire nord-africaine.

- La culture kabyle serait une création coloniale délibérée. Les berbérophones seraient purement et simplement victimes de l'ancien « mythe kabyle » des militaires et des missionnaires Pères blancs. Cette représentation est renforcée par le souvenir du Dahir berbère au Maroc, qui a suscité à l'époque une violente réaction des Oulémas réformistes du Maghreb et d'Orient, discréditant pour longtemps toute affirmation identitaire berbère.

- L'Algérie est composée de Berbères plus ou moins arabisés. Le « sang algérien » est arabo-berbère avec une dominante berbère mais de culture arabe. Il s'agit là, en fait, d'une habile manœuvre pour récupérer le mouvement kabyle en le vidant de tout contenu culturel.

Aujourd'hui ces positions ont évolué. On prône la reconnaissance de la culture berbère, mais en tant que patrimoine de toute l'Algérie et non plus en tant que propriété d'une région donnée. Cette nouvelle position a été critiquée dès l'origine par certains militants kabyles ; ils la considèrent comme une ultime tentative de retarder la mise en œuvre d'une politique concrète de planification linguistique dans la région concernée par la revendication culturelle, à savoir la Kabylie.

D'autres variantes de ces positions se retrouvent dans les manuels d'histoire conçus sur le modèle nationaliste arabo-musulman. Toutes visent à minimiser les résistances berbères à la conquête arabe, à brouiller les origines des dynasties berbéro-musulmanes et à occulter les mouvements « hétérodoxes » qui ont nourri la pensée islamique au Moyen-âge (les tendances rationalistes, agnostiques, mystiques et les « hérésies » berbères). Une autre strate du passé est soumise au même refoulement, elle concerne l'histoire régionale plus récente du nationalisme et de la guerre de libération. La seule concession faite aux Kabyles est la valorisation des révoltes

berbères contre la domination romaine. Cette concession constitue une réponse au mythe colonial de la vocation latine de l'Afrique du Nord détournée par l'arrivée des Arabes.

Ces affrontements idéologiques et intellectuels entre le pouvoir et les Kabyles autour des disciplines telles que l'histoire, la sociologie, la linguistique, etc., a permis à ces derniers de faire passer progressivement leur identité du statut d'une sous-culture à un statut de contre-culture protestataire et créative. Il a fallu d'abord produire une identité kabyle positive, en renversant au niveau des représentations sociales les hiérarchies linguistiques (langue écrite/dialecte) et esthétiques (musique savante/folklore), imposées par l'Etat-FLN. Devant la faiblesse ou l'incapacité de l'élite intellectuelle fonctionnarisée et réfugiée dans le giron de l'Etat, les " maquisards de la chanson " engagent une critique rigoureuse et dénoncent les occultations de l'histoire officielle. L'absence dans les médias, dans les manuels scolaires et dans les commémorations officielles de l'histoire berbère est compensée par la diffusion de la chanson, qui tout en échappant au contrôle étatique direct, garde ses plus ancestrales capacités d'infiltration et d'évocation. Une vie foisonnante émotionnelle et intellectuelle interne au monde kabyle, soustraite au regard de la majorité arabo-phone, a permis de panser la blessure de la mémoire régionale et de reconstruire des univers de sens : élaboration d'une continuité historique berbère, ouverture vers la laïcité, etc.

Mais cette intense dynamique culturelle interne s'exprimant dans les deux langues, kabyle et français, a fini par creuser un fossé entre les Kabyles et le reste de la population. En effet, toute cette production n'a pas trouvé de traducteurs et de traduction dans les cultures orales et écrites, arabes en particulier.

En revanche dès la brève ouverture démocratique de 1989, les Kabyles s'aperçoivent avec déception qu'ils sont les seuls à voter majoritairement pour les démocrates. Auparavant le pouvoir mettait en avant une problématique de l'impérialisme et de la domination niant le jeu des libertés, et n'insistant que sur les contraintes. Cette idéologie, à son tour, était mise au service de la théorie de la conspiration comme source unique de tous les maux de la société. Pour échapper à une répression ouverte, le mouvement kabyle a été contraint de modifier son apparence culturaliste pour se déployer progressivement sur le terrain des Droits de l'Homme. Il devait éviter un double écueil : ne pas être considéré comme un mouvement politique qui vise le pouvoir et ne pas tomber sous les accusations d'un ethnisme séparatiste.

Ce mouvement peut alors créer la première ligue des Droits de l'Homme avant de récupérer l'espace de la véritable légitimité conférée par la participation décisive de la Kabylie à la guerre de libération. Il met également sur pied des « associations d'enfants de martyrs » indépendantes du pouvoir et investit ainsi les cimetières, ultime caution d'un Etat à la recherche de racines incertaines.

L'affaiblissement du socialisme et la dislocation du monde communiste finissent par rendre toute sa légitimité au combat démocratique.

A partir de 1988, ce même mouvement a donné naissance à un autre parti à vocation nationale (RCD) porteur de deux revendications : la laïcité et la reconnaissance du fait berbère.

Mais depuis plus d'une décennie, la situation kabyle s'est dangereusement détériorée par l'apparition de groupes armés islamistes (terrorisme) qui fait craindre un glissement insidieux du conflit pouvoir/islamiste vers un conflit armé manipulé par le régime en place : kabyle/islamiste, kabyle/arabe, kabyle/pouvoir.

Malgré les violences répétées du pouvoir contre la Kabylie et l'impatience grandissante et justifiée de sa jeunesse, la région parvient à maintenir le caractère pacifiste de son combat.

Selon les rapports de force politiques et des représentations qui en découlent, le mouvement oscille entre trois positions :

- Une position d'avant-garde qui consiste à convertir la majorité à l'idée de la lutte pour la réhabilitation des cultures populaires berbères et arabes. Cette option, défendue par une minorité d'intellectuels de Gauche, s'est affaiblie depuis la disparition du célèbre écrivain Kateb Yacine.

- Une seconde position, volontariste ou intellectualiste, qui consiste à valoriser la spécificité du Maghreb par son origine et son socle berbère. On tente ici de réaménager l'identité reconnue aux arabophones pour la rendre compatible avec la différence kabyle. La berbéricité est donc une dimension commune aux arabophones et aux berbérophones. Cette version proche de la réalité historique reste néanmoins éloignée de la constitution de l'identité psychologique ; cependant elle mérite d'être reprise en profondeur et ré-élaborée en tenant compte des mécanismes d'affiliation et de la genèse des mythes de fondation des lignées, des castes et des dynasties. Ces dernières ont toujours privilégié l'appartenance arabe et prophétique depuis l'arrivée de l'islam en Afrique du Nord.

- Une troisième position de sauvegarde de la différence régionale. L'idée de vivre en étant égaux et séparés (autonomie, fédéralisme) fait depuis longtemps son cheminement souterrain ; elle commence à s'imposer comme ultime alternative, suite aux échecs répétés du mouvement berbère. En effet, dans un Etat-nation même démocratique l'acceptation de la décision de la majorité suppose une homogénéisation poussée, aboutissant à terme à la destruction de la différence concrète de la culture kabyle...

Au niveau international, depuis deux décennies, une nouvelle raison est apparue. En effet, un autre appel à l'universalité vient exiger des républicains eux-mêmes (modèle français) qu'ils s'arrachent à leur appartenance étroite et deviennent « rationnels et efficaces ». Sous le nom de libéralisme ou de mondialisation, un autre universel réclame son dû. Cette récente querelle des universaux peut s'avérer une chance pour les minorités ou les majorités minorisées dans la perspective de repenser le lien entre raison et appartenance afin de déblayer d'autres chemins de liberté menant du local au global.

Voici quatre ans, un autre mouvement a émergé en Kabylie (mouvement citoyen). Encore à la recherche de ses marques, il se fraie difficilement le chemin entre nationalisme, démocratie locale et mondialisation. C'est à partir d'un mouvement comme celui de la Kabylie que les pays du Sud pourraient prendre langue avec l'altermondialisme émergent en Occident pour engager un vrai débat tenant compte des cultures et des civilisations porteuses d'éthique et de liberté.

Questions et débat

Kamel ZOUINE : Une remarque, tout d'abord, pour Claude Ber. Je suis Maghrébin, Arabe, et non-musulman. J'ai beaucoup de problèmes à me justifier par mon statut de « non-musulman », non pas vis-à-vis des non-musulmans, mais des musulmans eux-mêmes ! Donc, il y a aussi du côté des musulmans un problème de communication à ce niveau-là.

Maintenant une question à Monsieur Hamid Salmi : Dans ma vie, j'ai connu du racisme anti-arabe venant de Kabyles, mais je ne pense pas qu'il provenait de la culture, seulement une manifestation de rejet en tant qu'arabe, comme les Irlandais rejettent les Anglais, les Portugais les Espagnols etc.

Hamid SALMI : C'était en France, ou en Algérie?

Kamel ZOUINE : En France, car je suis né ici et j'ai vécu ici. Ce phénomène-là est très ancien et il perdure. Je ne sais pas si c'est dans l'intérêt des Kabyles que d'avoir cette attitude car, selon moi, elle les dessert.

Hamid SALMI : Merci Kamel pour la question. Je répondrai un peu comme Claude Ber en resituant les choses. C'est-à-dire qu'il y a la xénophobie ambiante des gens d'un côté et puis ce dont est porteur le mouvement, de l'autre. Mouloud Mammeri n'a jamais été raciste ni Mouloud Feraoun ni les chanteurs kabyles. Il n'y a jamais eu de trace de racisme ou de xénophobie dont ils soient porteurs. Au contraire, ils sont porteurs des germes de la démocratie dans cette région. Maintenant, je ne peux pas répondre de ce qui se passe sur le terrain. Les jeunes Kabyles peuvent être victimes effectivement d'une certaine berbérophilie qui existe un peu en France : on préfère un peu les kabyles. Mais ça n'a pas engagé l'État là-bas à mener une politique pour donner un vrai statut à la langue berbère. C'est juste un mouvement de fond, comme ça, au niveau populaire. Je vous ai posé la question si c'était en France ou en Algérie, parce que moi aussi je suis un exilé de l'intérieur et donc tout le temps j'ai fait cette observation. A la fois je me regardais à partir des autres, du fait que j'ai appris l'arabe (j'ai vécu dans une région arabophone à partir de 5 ans, donc je sais comment on pense de l'autre côté) et à la fois je me vois en tant que Kabyle, en même temps, par la langue française. Je regarde les deux.

J'essaie de me décentrer tout le temps et toujours, mais je peux vous dire de mon vécu que j'ai été perçu comme un petit Kabyle et persécuté pendant toute la durée de mon enfance et même jusqu'à l'adolescence. On appelait les kabyles en Oranie « les zouwawas » (qui veut dire Zouave. En effet, dans l'armée coloniale française les zouaves étaient principalement berbères). C'était une véritable persécution dès que je sortais quelque part : le kabyle, des kabyles, le sale kabyle etc.

Mais l'Algérie était dans une immense violence, dans l'exode rural et il y a eu aussi des cloisonnements entre groupes, jusqu'à un récent cloisonnement idéologique qui est venu par le radicalisme religieux. Donc sur le terrain je ne peux pas répondre. Mon propos est d'en parler au niveau sociologique, anthropologique : que signifient ces clôtures ethniques, comment elles ont changé au fil des siècles, qu'est-ce qui a provoqué la colonisation ?

Par exemple, avec les adultes arabophones, c'était formidable : ils me protégeaient, j'étais un enfant, ils me donnaient de l'argent et ils m'invitaient chez eux. Mais avec les jeunes, il fallait que je m'explique. Donc voilà, je ne réponds que du mouvement culturel berbère et de ses écrits, de sa chanson, enfin de ce dont il est porteur au niveau politique.

Claude BER : Je voudrais répondre deux choses, je vais vous lire un tout petit passage d'Amin Maalouf, dans « Identités meurtrières ». Parfois lorsque j'ai fini d'expliquer avec lui pour quelle raison précise je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer la main sur mon épaule : « vous avez eu raison de parler ainsi mais au fin fond de vous-même qu'est ce que vous vous sentez ? ».

Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui je n'en souris plus, parce qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et à mes yeux dangereuse. Lorsqu'on me demande ce que je suis, au fin fond de moi-même, cela suppose qu'il y a un fin fond de chacun, une seule appartenance qui compte, sa vérité profonde en quelque sorte, son essence déterminée une fois pour toute à la naissance et qui ne changera plus, comme si le reste, tout le reste, sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie en somme, ne comptaient pour rien. Et lorsqu'on incite nos contemporains, à affirmer leur identité, comme on le fait si souvent aujourd'hui, ce qu'on leur dit par là c'est qu'il doivent retrouver au fond d'eux-mêmes cette prétendue appartenance fondamentale qui est souvent religieuse, ou nationale, ou raciale, ou ethnique, et la brandir fièrement face aux autres pour les rejeter.

Donc, ma réponse, je crois qu'elle est totalement là dedans. Comme l'a dit Hamid Salmi tout à l'heure, on accepte d'autant mieux l'autre qu'on est soi... C'est-à-dire que la différence ne vaut que l'altérité. A quoi bon être dans le rapport au même ?

Donc l'ouverture dont je parlais, c'est-à-dire la porosité des cultures, et l'affirmation sont deux mouvements à combiner ensemble, et non pas l'affirmation de soi dans le rejet de l'autre. Alors on peut se poser la question, quelle peur, quel mépris, quel besoin d'asseoir le pouvoir la nourrissent d'un permanent rejet de l'autre ? Il y a une phrase d'un grand poète, Hocine Jabès, que j'aime beaucoup (et après je terminerai par Kateb Yacine que vous avez cité) qui dit ceci : « voyagez, voyagez, parce

que lorsqu'on voyage l'important ce n'est pas de découvrir l'étranger, c'est de se découvrir soi-même étranger dans le regard de l'autre ». Je crois que le chemin que chacun devrait faire c'est de découvrir quelle est sa propre extranéité dans le regard de l'autre.

Alors quand on en est là, la notion d'étranger, y compris d'étranger à soi, devient quelque chose de riche et de vivant. Puisqu'on a cité Kateb Yacine dont je connais très bien l'œuvre et que j'aime beaucoup, n'oublions pas que c'est un homme de théâtre. Cet homme de théâtre, a pris la tradition berbère orale qui est passionnante, en particulier d'un point de vue poétique et il l'a avalée. Il est venu piquer la tradition théâtrale française qu'il avait apprise à l'école et il l'a avalée. Il a fait un bon paquet du tout et il a sorti ce qui est au fond le premier théâtre qu'on va nommer algérien, parce qu'il est algérien et parce qu'il se joue là-bas (d'ailleurs en langue française avec des parties en langue arabe spéciale). Yacine ! Même en berbère avec mélange des langues, avec des choses dont il hérite d'un côté qu'il prend de l'autre, il crée quelque chose de neuf : le théâtre de Kateb Yacine. A partir duquel d'ailleurs de nouveaux écrivains font eux-mêmes encore à nouveau quelque chose !

Donc, je crois que c'est l'exemple même. Quelqu'un qui, à la fois, a sa berbéricité (ou sa berbéricité, comme la négritude) et à la fois a piqué à la francité, ne pose aucun problème ! C'est bien sur cet aspect-là que j'ai voulu insister, l'identité de la création, dans laquelle on ne se défait pas. Mais je suis venue d'une famille d'immigrés, italienne en partie. Nous étions les ritals, les spaghettis, c'était simple et il y avait, en même temps, une perte de culture majeure quand ma grand-mère, mon arrière grand-mère parlait à ses enfants. Comme me raconte ma mère, « dis mémé, tu ne parles pas toi ? », mon arrière grand-mère répondait : « mais, filia, je ne te parle pas à toi, je récite du Dante ». Et de la même manière, combien de gens venus de l'autre côté de la Méditerranée n'ont parfois même pas transmis à leurs enfants, pour qu'ils apprennent le français, pour qu'ils se sentent mieux, pour que ci pour que là. Ils n'ont pas transmis parfois des cultures orales profonde, ou ont été dans la situation de déculturation qui fut celle de l'exode rural, qu'on a connu aussi à la fin du XIX^{ème} siècle, comme ces familles paysannes qui arrivaient avec des habitudes paysannes dans des villes et dont soudain tout le savoir se perdait, qui était le savoir des prés, des herbes.

Il y a un livre magnifique qui vient de sortir, d'un grand copain aussi, sur son enfance arabe et dans lequel il évoque tout ce savoir millénaire, le savoir des planètes, ce savoir qu'avaient par exemple les hommes des déserts. Qu'est ce que j'en fais après, quand je suis là dans une ville ? Ce sont des pertes, et si on part là-dessus, autour de la poétisation de cette identité (j'emploie bien le mot de poétisation au sens grec, cela veut dire créer), alors cela devient intéressant. Si c'est pour opposer son identité – mon identité – dans un jeu de supériorité, moi je ne marche pas. Je suis un melting pot, et je n'ai pas fini de me mélanger.

Zina ISSADOUDENE : Bonjour, et merci beaucoup. Pourquoi j'interviens ? Je suis très émue évidemment parce que je suis Kabyle moi-même : je m'appelle Zina Issadoudène, donc mon nom est assez évocateur. Cela me touche beaucoup parce cela me fait remonter un petit peu dans le temps. Quand il s'agissait de parler de ma Kabylie, comprenez de l'identité niée, j'ai trouvé cela assez grave et j'estime que le jour est venu de le dire, d'en faire un témoignage. Et cela tombe très bien, puisque je parle de cette association dont je fais encore partie : il y a beaucoup de Kabyles dans cette association mais ils sont stigmatisés. On les aime bien, d'accord, mais en même temps, quand ce monsieur dit « les Arabes », il a peut-être été gêné au courant de sa vie, mais je peux vous avouer que moi je suis née française, que je suis citoyenne française. J'ai une différence que j'ai toujours assumée revendiquée. J'en suis fière, pas dans le sens orgueilleux, car je suis comme tout le monde. Je veux dire qu'on m'a stigmatisée tellement que j'en ai mal au cœur et que j'ai du mal à parler correctement.

Hamid SALMI : Merci pour votre témoignage, Zina. Evidemment il m'incite à rappeler que quelqu'un a dit : « le paradis n'existe pas mais il y a des oasis ». On peut faire des oasis...

Et je peux vous assurer, pour répondre en même temps à Kamel que connaissant à la fois la culture arabe populaire, la culture arabe savante et la culture Kabyle – d'où je suis issu et que je continue à vivre –, j'ai créé des groupes de parole, où vraiment ces ensembles s'enrichissent, fraternisent, c'est une véritable symphonie. Et je rêverais de faire ça en Algérie, celle d'aujourd'hui... mais on ne peut pas. Par contre, on peut le faire ici. La dernière fois, en juin dernier, j'avais organisé un colloque sur l'île du Frioul à Marseille. J'ai fait venir des groupes d'Iwan de la confrérie des Gnawas, des chanteuses kabyles, des danseurs etc. On a parlé de la médiation ethnoclinique, on a parlé de la médiation Nord-Sud, avec Pierre Abit, un chef de confrérie de Mostaganem (Algérie), justement arabo-phone, et cela a été une véritable oasis de paix et d'échange, un carrefour de civilisation véritablement. Il y a beaucoup de blessures, mais on peut ici les réparer, les cicatriser, se guérir.

Modérateur : De façon très optimiste, on pourrait dire que la phrase qui a été prononcée est peut être aussi un des aspects de la mondialisation, à savoir qu'il y a des choses que l'on peut faire ici que l'on ne peut pas faire ailleurs. Peut-être parce que nous avons des valeurs qui sont néanmoins communes et en voie de mondialisation. Je crois que la réponse, de toutes façons, est toujours dans l'Histoire et dans la façon de la raconter et de la transmettre. Je trouve assez intéressant comme coïncidence le fait que nous nous soyons trouvés à la même tribune. Car il faut bien le dire que je suis moi-même issu d'une famille qui n'est pas étrangère à l'Algérie, mais qui n'était certainement pas animée par les mêmes intentions que votre militantisme kabyle, ce qui ne m'empêche pas de vous comprendre.

Internet, vecteur d'une nouvelle culture mondiale ?

*Sébastien CANEVET**

Il est probable que les interventions de l'ensemble des orateurs de ce colloque auront pour objet de déplorer la mondialisation et ses conséquences déshumanisantes.

Qu'il nous soit permis de prendre ici le contre-pied de cette condamnation générale, et de souhaiter au contraire une certaine mondialisation, celle de la culture. Pas n'importe quelle sorte de mondialisation, pas n'importe quelle sorte de culture, mais une mondialisation de la culture quand même. La mondialisation du savoir, de la connaissance par l'intermédiaire de l'Internet. C'est ce que nous nommerons ici la mondialisation numérique de la culture.

Vous savez que l'Internet est, par définition, un réseau mondial. Jamais, à aucun moment dans l'histoire de l'humanité, il n'a été aussi facile d'envoyer des informations à l'autre bout de la planète, ou dans le bureau d'à côté. Jamais, à aucun moment dans l'histoire de l'humanité, il n'a été aussi facile, pour un individu solitaire ou une association sans moyens, d'être aussi médiatique qu'un Etat ou une multinationale. (L'Internet est à cet égard le média du pauvre). L'objet de mon propos est de chercher à vous convaincre que l'Internet, loin de creuser encore la fracture entre pays du Nord et pays du Sud, est au contraire une véritable opportunité pour les pays les moins avancés.

Je voudrais, pour commencer, chercher à lutter contre une idée reçue: l'idée selon laquelle, parce que les pays du Sud manquent souvent du nécessaire, leur permettre d'accéder facilement à la toile mondiale serait du superflu. Seraient nécessaires l'accès à l'eau, à la satisfaction des besoins alimentaires, à la santé, peut être à l'électricité. Seraient superflus, l'Internet, le téléphone portable... Cela peut paraître frappé au coin du bon sens.

* *Maître de conférences en droit privé*

Bien sûr, la lutte contre la faim ou pour la santé sont, à l'évidence, des priorités. Est-ce à dire, pour autant, qu'il est ridicule d'équiper les pays émergents en ordinateurs connectés à l'Internet alors qu'ils n'ont pas toujours l'électricité ou l'eau courante sur l'ensemble de leur territoire. N'est-ce pas là privilégier le superflu, au détriment du nécessaire ?

Refuser (consciemment ou inconsciemment) d'aider les pays en voie de développement à s'équiper en NTIC¹, c'est refuser (consciemment ou inconsciemment) de les faire bénéficier d'un progrès avancé, tant l'idée que ces pays, étant moins avancés que les nôtres, doivent successivement franchir toutes les étapes du développement, pour arriver enfin au nôtre (si tant est que notre modèle de société soit un exemple à imiter).

Il semblerait que nous trouvions en quelque sorte « immoral » de les faire bénéficier d'une sorte de « raccourci technologique » qui leur permettrait de griller les étapes, afin d'essayer d'arriver plus vite que nous à un état de développement comparable au nôtre.

Mon hypothèse est que l'Internet peut aider notablement à réduire la fracture entre le Sud et le Nord.

L'émergence d'une culture mondiale numérisée

L'Internet réseau « tout terrain »

Parce que l'Internet est un réseau qui est indépendant du vecteur technique qui le véhicule, il permet d'amener l'information numérique là où l'information traditionnelle ne passe pas, ou passe mal. Imaginez un médecin africain (*je parlerai souvent de l'Afrique dans cette intervention, car c'est un continent que je connais bien, et pour le développement duquel je travaille depuis de nombreuses années, mais ce n'est qu'un exemple, largement transposable à l'ensemble des pays du Sud, tant les problématiques sont comparables*) formé au Nord, en Europe ou aux États-Unis. Revenu chez lui, il recevra plus ou moins facilement, et parfois pas du tout, les journaux médicaux auxquels il aura voulu s'abonner. C'est à dire que ce praticien sera coupé de toute source de mise à jour de sa formation scientifique.

La solution classique à cette situation serait la construction de bibliothèques, de centres de documentation, avec des ouvrages récents et des abonnements aux revues adéquates. Hélas, une telle solution est souvent

¹ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

financièrement hors de portée des pays du Sud, en raison du coût important de cette infrastructure et de l'aléa postal.

Parce que l'Internet passe partout, par téléphone, par fibre optique, par satellite, il suffit d'un ordinateur relié au réseau, même par l'intermédiaire d'un simple modem, pour que notre médecin soit à nouveau en contact avec l'information médicale la plus avancée. Et même si le pays en question connaît des problèmes d'alimentation en électricité, comme souvent en Afrique.

Je n'ai pas dit, ne me faites pas dire, qu'un ordinateur remplace une bibliothèque. C'est faux, et le bibliophile que je suis espère que ce sera toujours faux. J'affirme en revanche que l'ordinateur peut pallier partiellement l'absence ou l'impossibilité d'accès à une bibliothèque utilisable (à jour et complète).

Le réseau permet de contourner, au moins partiellement, les handicaps structurels des pays émergents. Par exemple, le sous-équipement téléphonique est immense : il y a plus de lignes téléphoniques à New York que sur l'ensemble du continent africain. Mais le téléphone portable permet de s'affranchir de l'obligation de construire un réseau téléphonique traditionnel. Résultat, il y a autant de téléphones portables dans les rues de Bamako que dans celles de Paris. Il est tellement meilleur marché de construire un relais qui alimente quelques milliers de téléphones portables que de construire l'infrastructure filaire qui permettrait d'équiper un nombre équivalent de téléphones fixes.

L'internet réseau du pauvre et média « tous-tous »

Parce que l'Internet est le média du pauvre, il permet également aux pays du Sud de pouvoir, enfin, publier, émettre eux aussi des informations.

Contrairement aux modes habituels de publication ou de communication, qui demandent des moyens substantiels pour exister, la publication via l'Internet se fait à un coût dérisoire (au minimum un ordinateur, un modem et un abonnement à un fournisseur d'accès).

Contrairement aux modes habituels de publication ou de communication, l'Internet est un média « tous - tous ». Contrairement aux autres médias, presse écrite, radio, télévision, qui sont des médias « un - tous » ou « quelques-uns - tous », l'Internet est un réseau sur lequel chacun peut être à la fois receveur et émetteur d'informations.

Alors qu'on lit son journal, qu'on écoute la radio, qu'on regarde la télévision de façon passive, on peut en revanche répondre à l'auteur d'un texte

sur l'Internet, ou devenir soi-même son propre éditeur. Alors que la fuge illusion des radios « libres » du début des années 1980 en France a rapidement laissé place à de nouveaux empires de la communication, l'Internet offre aujourd'hui une incroyable variété d'informations, produits par des structures de tous types, du simple particulier à la multinationale. Et la qualité et la pertinence desdites infos n'est que rarement en rapport avec les moyens de son auteur.

C'est dire que non seulement le Sud peut, plus facilement que jamais, accéder aux informations du Nord, mais le Sud peut aussi rendre sa propre culture accessible au Nord (exemple : les langues rares).

Au-delà de la remontée de connaissances du Sud vers le Nord, j'affirme, je suppose, j'espère que nous assistons à la naissance d'une opinion politique mondiale. Si la « force de frappe » économique des pays du Sud est négligeable, il existe en revanche une opinion publique au Sud, avec des ONG qui défendent l'environnement, les Droits de l'Homme, luttent contre la faim, etc.

Les obstacles à la mondialisation numérique de la culture

Il m'a paru important de faire le point maintenant sur les obstacles à la mondialisation numérique de la culture.

Il peut sembler paradoxal de prétendre que le sous-équipement en ordinateurs n'est pas un obstacle important à la mondialisation numérique de la culture. C'est pourtant le parti qui sera pris ici.

- D'une part, le nombre réduit d'ordinateurs n'est pas un réel obstacle dans une société où la mutualisation des ressources est profondément inscrite dans les habitudes (voir les télécentres) et où une industrie locale d'assemblage existe déjà¹.
- D'autre part, le renouvellement très rapide des ordinateurs (à l'euro-péenne) n'est nullement une obligation. Si la loi de Moore² pré-

¹ Et qu'une intervention massive en dotation matérielle risquerait de déstabiliser. En ce domaine, il semble que l'application de l'adage « Trade, not aid » soit judicieuse.

² Loi empirique formulée en 1965 par Gordon Moore, co-fondateur d'Intel, la loi de Moore prédit que les performances des équipements informatiques doublent à prix constant tous les 18 mois. Il est curieux de constater que, dans cet univers des nouvelles technologies de l'information et de la communication où les choses évoluent et se renouvellent à un rythme impressionnant, cette « loi » vieille de 40 ans est toujours d'actualité.

dit empiriquement un doublement des performances du matériel informatique tous les dix-huit mois, un ordinateur vieux de plusieurs années reste néanmoins tout à fait utilisable³.

- Enfin, il semble que le sous-équipement en matériels informatiques des pays du Sud est le reflet de la différence de revenus entre le Nord et le Sud, et que cette différence est moins grande en matière numérique qu'en matière sociale, sanitaire, scolaire ou alimentaire. En d'autres termes, les écarts de connectivité sont nettement inférieurs aux écarts de P.I.B. par habitant³.

Les véritables obstacles à la mondialisation numérique de la culture sont ailleurs. D'une part, il ne faut pas négliger l'impact souvent négatif des règles de gestion de la propriété intellectuelle⁴, d'autre part la politique technique d'interconnexion entre réseaux.

La propriété intellectuelle

Il s'agit de la propriété intellectuelle qui est censée protéger les logiciels informatiques et celle qui protège les oeuvres littéraires et artistiques.

* Le droit des logiciels (et le projet de brevetabilité)

Aujourd'hui, les logiciels informatiques sont protégés de la façon suivante: le code source, le programme informatique, est protégé par le droit d'auteur. En revanche, le principe même du logiciel n'est pas protégé. N'importe quel concurrent d'un éditeur de logiciels informatique peut produire un programme concurrent produisant les mêmes effets, à condition que le code source soit différent.

Le projet de directive européenne sur le brevet logiciel veut revenir sur la situation actuelle et permettre la brevetabilité des logiciels. En d'autres termes, cette brevetabilité est l'arme de guerre des principaux éditeurs informatiques mondiaux contre les logiciels libres. Ces derniers logiciels sont, contrairement aux logiciels « propriétaires », librement (et gratuite-

³ A titre de pur exemple de fait, l'ordinateur sur lequel l'auteur de ces lignes travaille quotidiennement a cinq ans, et reste parfaitement utilisable.

³ Voir en ce sens « *Internet Nord-Sud – Fossé ou passerelle numérique* » par Pascal Renaud, IRD, unité de recherche « Savoir et développement », Bondy, France, à paraître.

⁴ La question était, déjà, soulevée en 1999 par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) dans son rapport « *Sur le développement humain* », qui souhaitait que soit établi « un système (de gestion de la propriété intellectuelle) qui ne barre pas aux pays en voie de développement l'accès au savoir ».

ment) diffusables, reproductibles et modifiables. La seule contrainte est de laisser ces programmes sous le régime juridique sous lequel leurs auteurs ont décidé de les placer.

L'enjeu de la brevetabilité contre les logiciels libres est grand : le prix des logiciels représente dix à vingt pour cent du prix d'un ordinateur, et il est déjà aujourd'hui difficile d'acquérir un ordinateur sans logiciels¹.

Les gros éditeurs informatiques, au premier rang desquels Microsoft, lancent une campagne de dons de logiciels afin d'aider à "la promotion sociale" des pays en développement².

Curieusement, les principaux bénéficiaires ont été les pays qui ont une politique volontariste de promotion des logiciels libres, comme l'Afrique du sud³ ou l'Inde⁴.

Qu'on ne s'y trompe pas, une fois une structure (*université, entreprise Etat...*) équipée avec un certain type de logiciels, il est infiniment difficile de l'en faire changer. Il s'agit simplement pour Microsoft d'empêcher l'implantation de logiciels libres, en créant des pratiques et des habitudes d'utilisation⁵, bref, d'étendre le nombre d'utilisateurs de ses programmes, quitte à ce que cette extension soit gratuite dans un premier temps.

La firme de Redmond ne pratique d'ailleurs là qu'une politique d'extension de marché extrêmement classique, mais elle conduit les pays les plus pauvres à finir par payer eux aussi leur obole au géant informatique, alors que la solution « logiciels libres » est non seulement bien meilleur marché, mais conduit en plus à un transfert de savoir faire, ce qu'interdit au contraire, par définition, le logiciel « propriétaire », qui transforme son utilisateur en simple client régulier.

¹ Ce qui constitue d'ailleurs probablement une « vente liée », interdite en droit français.

² Voir par exemple « *Multinationales 2005 - Enquête sur les multinationales* », par Walter Bouvrais et David Garcia, éditions Danger Public, Paris, 2005.

³ Dans les jours qui suivent la publication d'un rapport préconisant l'emploi des logiciels libres, les écoles du pays reçoivent un "don" de 32000 licences logicielles.

⁴ Après l'annonce d'un des Etats de l'Inde de passer l'ensemble de son parc informatique sous logiciels libres, Bill Gates donne pour 400 millions de dollars en logiciels.

⁵ Sans compter la politique systématique de privilégier les formats propriétaires, au détriment des formats ouverts. En termes moins techniques, une information quelconque (textes, images, sons, etc..) enregistrée sous un format propriétaire ne pourra être facilement utilisée que par des utilisateurs de programmes provenant du même éditeur. L'interopérabilité entre les systèmes est essentielle mais très largement ignorée.

Il s'agit là de choisir entre une offre de développement commercial pour Microsoft et une réelle alternative de développement culturel, scientifique, technologique et économique pour les pays du Sud.

A ce sujet, la politique de profil bas de Microsoft vis-à-vis des critiques semble désormais appartenir au passé. Rappelons, par exemple, que cette firme a attaqué en diffamation, avant de se rétracter, un haut responsable administratif sud américain¹, qui avait osé comparer la multinationale à « *un dealer de drogue qui offre gratuitement accès à Windows pour mieux rendre accros les jeunes utilisateurs.* ».

* La propriété littéraire et artistique

La logique en matière de propriété littéraire et artistique est la même qu'en matière de droit des logiciels. Vous avez tous entendu parler des prétendus « pirates » qui utilisent les réseaux « peer to peer » pour voler de la musique, nuisant ainsi à la création artistique. Ça, c'est le discours officiel des industries culturelles. « Industrie culturelle », cette alliance de la carpe et du lapin, n'est en définitive choquante que lorsqu'elle a pour résultat de mettre en place une « politique culturelle » (et là, le mot est entre guillemets) qui doit tout à la logique industrielle et rien à la logique culturelle, ce qui est hélas ! le cas actuellement.

Et cette « politique » des industries culturelles les conduit à lutter non pas contre les usages illégaux qui sont faits des outils numériques, mais contre les outils eux-mêmes. Je m'explique : la lutte actuelle contre les internautes qui téléchargent de la musique en ligne, contre la présence de fichiers mp3 sur l'Internet, etc. allant jusqu'à poursuivre et faire condamner leurs clients potentiels à de lourds dommages et intérêts et à les menacer de peines allant jusqu'à trois ans de prison².

Cette lutte contre les outils qui servent à diffuser l'information, la culture, l'intelligence, est en définitive une lutte contre l'information, une lutte contre la culture, une lutte contre l'intelligence, du moins celle qui ne vient pas des multinationales de l'industrie culturelle.

¹ Sergio Amadeu da Silveira, président de l'Institut national des technologies de l'information, un organe officiel brésilien qui a en charge la migration de l'informatique de l'administration fédérale vers les logiciels libres

² « *Et si le droit d'auteur allait trop loin, sur Internet et ailleurs ? (toujours à propos de TGI Pontoise)* » par Sébastien Canevet, Cyril Rojinsky, Tribune, Dalloz, mars 2005.

Quelles sont donc les conséquences de cette politique vis-à-vis du développement ? Puisque les pays du Sud sont les utilisateurs de la numérisation de l'information qui ont le plus à espérer de l'utilisation des nouvelles technologies, ce sont eux aussi qui ont le plus à craindre de cette diabolisation de la technique au nom des sacro-saints droits d'auteur.

Enfin, sachez, qu'aux côtés de l'offre d'informations payantes en ligne, il y a une place pour le gratuit. Puisque la publication sur l'Internet peut se faire à un coût très modique, il est possible de diffuser des informations gratuitement sur le réseau¹.

L'interconnexion de réseaux (les accords de peering)

Ce titre rébarbatif, aux relents purement techniques, dissimule un fait bien simple. Actuellement, quand un africain écrit à un américain ou à un européen, c'est l'Afrique qui paie; quand un américain (ou européen) écrit à un africain, c'est encore l'Afrique qui paie, et quand un africain écrit à un autre africain, c'est toujours l'Afrique qui paie. Et dans les trois cas, l'Afrique paie à l'Amérique du nord ou à l'Europe.

C'est à dire que la structure actuelle du réseau est une pompe à devises du Sud vers le Nord.

L'explication de la cause de cette étrangeté nécessite quelques précisions terminologiques et techniques. L'Internet s'est développé sur un principe fondateur : chaque opérateur (fournisseur d'accès) accepte d'interconnecter son réseau avec le réseau de ses voisins (souvent ses concurrents). L'accord mutuel consiste à véhiculer les données provenant des autres fournisseurs, qui s'engagent eux aussi à véhiculer les vôtres, ce qui a pour conséquence de rendre le trafic entre abonnés des réseaux interconnectés gratuit, d'augmenter la vitesse de transmission des données et de profiter des accords développés par ses voisins avec d'autres opérateurs. Ces accords se nomment en anglais des accords de « peering »².

Plus le nombre d'accords de *peering* est grand, plus cela diminue le coût pour l'opérateur. C'est ainsi que de très grands opérateurs, qui entretiennent de grosses infrastructures, ne payent presque pas la consommation de bande passante de leurs abonnés vers d'autres réseaux.

¹ Sur la question de la gratuité et des nouvelles technologies, voir notre communication in Guglielmi (G. J.) et Koubi (G.), « *La gratuité, une question de droit ?* », Paris, l'Harmattan, 2003.

² Que l'office Québécois de la Langue Française propose de franciser en "*Accord d'interconnexion d'égal à égal*". Voir : <http://www.olf.gouv.qc.ca/res-sources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/8366223.html>

Cette petite parenthèse technique terminée, revenons à l'obstacle que constitue l'absence (ou la rareté) d'accords de *peering* dans les pays du Sud. Un rapport de l'OCDE¹ qui cite l'exemple d'un échange entre un hôte Internet au Costa-Rica vers un hôte au Yémen. Cet échange traverse les Etats-Unis, arrive en France où la main est passée vers l'Allemagne avant d'atteindre le Yémen. Il en conclut que, les réseaux utilisés appartenant à France Telecom et à Téléglobe (Canada), il n'y a plus d'opérateur américain, et que toutes les autoroutes numériques ne mènent plus inévitablement aux Etats-Unis.

Il y a pourtant encore beaucoup à faire. Lors d'une mission d'expertise à Cotonou en 2001, j'ai testé la connexion Internet unique au Bénin, elle se faisait en direction de la France. C'est à dire qu'un béninois écrivant à un burkinabais voyait son trafic transiter obligatoirement par la France, pour le plus grand bénéfice de l'opérateur français.

Il faut que les pays du Nord cessent d'utiliser la rareté des accords de *peering* entre pays émergents comme une source de revenus supplémentaires, et qu'au contraire tout soit mis en œuvre pour multiplier ces accords entre opérateurs locaux, quitte à diminuer les bénéfices des opérateurs du Nord.

Loin d'être un choix de techniciens, parfaitement neutre d'un point de vue politique, le maillage est un outil politique essentiel à la mondialisation numérique de la culture. Il faut héberger au Sud les contenus créés par le Sud, il faut rééquilibrer les échanges numériques Nord-Sud.

Dans le monde des réseaux, il faut savoir que l'organe crée la fonction, au moins autant que la fonction crée l'organe. L'existence de points d'accès et de tuyaux crée la demande de la part des utilisateurs, car cette demande est virtuellement illimitée. Si la bande passante existe, elle sera toujours utilisée au maximum par ses utilisateurs, dont les usages ne sont limités que par la taille des « tuyaux ». C'est ce que je nomme le « darwinisme numérique ».

Conclusion

Il y a, soyons clair, quelque inconscience de ma part à vouloir faire de la prospective en matière de développement. Comme disait l'humoriste, « il est difficile de prévoir quoi que ce soit, surtout l'avenir. »

¹ Rapport de l'OCDE du 13 mars 2002 intitulé « *Internet traffic exchange and the development of end to end international telecommunication competition* ».

Rappelons nous les erreurs pathétiques du passé plus ou moins récent en matière d'aide au développement.

- Les maisons igloo en béton projeté, qui devaient faire disparaître les bidonvilles en Afrique sud saharienne (années 1960 et 1970). Hélas, cela n'a pas fait reculer l'insalubrité de quatre-vingt pour cent des logements de Dakar.

- Les livres scolaires d'occasion envoyés généreusement par la France au Sénégal, et qui tapissent des rayonnages sans clients dans les rues de Dakar. Car hélas ! le taux d'alphabétisation brut¹ n'est au Sénégal que de trente cinq pour cent.

Prétendre que l'Internet et les nouvelles technologies seraient la solution miracle, qui permettrait de résoudre instantanément l'ensemble des problèmes dus au sous-développement relèverait, au mieux, d'une naïveté charmante, qui confinerait à l'irénisme, au pire d'une bêtise dangereuse.

Pourtant, il y a une opportunité unique qui s'offre actuellement à l'humanité : mondialiser intelligemment la culture grâce au numérique.

Si nous ne veillons pas à cette mondialisation de la culture, d'autres y veilleront pour nous. Et si nous laissons passer la chance que nous offre actuellement les NTIC, demain il sera trop tard. La culture, ou ce qui en tiendra lieu, sera aux mains exclusives des multinationales de l'industrie culturelle, de l'audio-visuel et de l'informatique.

Et je ne voudrais pas qu'un jour, mes nièces me demandent: « *Tonton, que faisais-tu, quand les multinationales ont confisqué la culture?* »

¹ Le taux d'alphabétisation brut est le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée par rapport au nombre total d'élèves potentiels.

Questions et débat

Laurent KAPELA : Tout d'abord, merci pour cette belle intervention. Je voudrais parler d'Internet face aux inégalités entre le Nord et le Sud. Je peux vous assurer que pour moi, qui suis ici en France, c'est un outil extraordinaire pour l'instant en matière de démocratie dans ces pays, tout simplement parce que nous savons que ceux qui sont restés là-bas ne sont pas du tout au courant de ce qui se passe chez eux. C'est curieux que ce soit grâce à Internet qu'il y a un grand mouvement d'interpénétration dans les pays qui fait que nous sommes les premiers, malheureusement, à annoncer ce qui se passe sur le terrain. Rien que pour cela, bien qu'il y ait des multinationales pilleuses qui ravagent ces systèmes, parce qu'il en est ainsi, nous ne pouvons qu'espérer que cet outil sera pour nous un instrument de démocratie et surtout un moyen de résistance. Non seulement pour les gouvernants sur place mais aussi avec les pays nantis. Je ne voulais pas vous poser une question mais tout simplement abonder dans votre sens et vous dire combien cet outil est pour nous, un moyen de résistance.

Gilles GUGLIELMI : Merci Monsieur, de ce témoignage très précieux. Je peux y ajouter le mien d'ailleurs. La première question qui m'a été posée lors d'un voyage en Afrique sur une expertise demandée par l'UNITAR, c'était, de la part des Africains présents, est-ce que, avec le couplage d'Internet et du téléphone mobile, on va enfin pouvoir faire des recoupements sur le comptage des votes dans les bureaux de vote ? Effectivement, il y a un intérêt pratique à faire circuler une information qui serait, cette fois-ci, vérifiable et décentralisée par rapport aux informations que les gouvernements entendent rendre officielles. Il est vrai que c'est imparable. Si vous avez un système d'observation des bureaux de vote qui est à la fois décentralisé et que l'information qui circule est totalisée par Internet et par téléphone mobile, il n'y a plus aucune fraude électorale possible, du moins aucune fraude non dénonçable.

Un participant : Je voudrais vous poser une question illustrée par la directive Bolkestein. Puisqu'on parle de mondialisation, Internet est un facteur important de mondialisation et, à mon avis, essentiel en matière d'accélération de la mondialisation et de la mise à l'extérieur d'un certain nombre de travaux qui sont virtualisés et envoyés dans des pays à main d'œuvre moins chère. Qu'est-ce que vous pensez de cet impact de l'Internet et comment vous le situez par rapport à la directive Bolkestein qui, à

mon avis, marque bien ce problème de conflit qu'on va pouvoir avoir entre les ouvriers venant travailler en France et les Français ?

Sébastien CANEVET : Sur le premier aspect de votre question, bien sûr l'Internet va permettre d'externaliser, comme disent les entreprises, un certain nombre de choses. Il n'y a pas que l'Internet mais l'Internet en particulier. Par exemple, certaines entreprises ont trouvé le truc. Plutôt que de faire faire leur site web en France, elles vont le faire faire en Afrique du Nord ou bien, quand il s'agit de quelque chose de visuel, qu'on a pas besoin de bien posséder la langue, vont faire faire leur site web en Inde avec un prix qui va être de un vingtième du prix en France. C'est une évidence, je ne l'ai jamais niée bien évidemment. J'avoue, ce n'est pas ce qui m'intéresse le plus. Pour moi, l'Internet marchand existe mais seulement peut-être depuis sept ou huit ans. L'Internet universitaire, l'Internet libertaire existent depuis bien plus longtemps.

La seconde partie de votre question m'intéresse particulièrement parce que je suis docteur en droit spécialiste à l'origine en droit communautaire, même si j'ai changé de casquette depuis. Puis j'ai travaillé un an et demi à la Commission. Et on a eu deux anciens ministres ce matin qui nous ont dit qu'il est impossible que cette directive ait été adoptée dans l'indifférence générale. Qu'il y a eu au mieux indifférence, au pire sommeil profond du représentant français. Je voudrais remettre ma casquette de droit communautaire, cette directive s'occupe de la circulation des services et ce que dit la directive, c'est que les personnes qui viennent offrir des services pourraient continuer de respecter le droit de leur pays d'origine. Ça s'arrête là mais c'est déjà monstrueux. C'est pourquoi ma condamnation est évidente. Que puis-je dire de plus ?

Colette CORNUBER : Dans le souci de ne pas tirer la culture vers le bas, et dans le souci aussi de respecter la liberté d'information, de quels moyens disposez-vous pour ne pas voir apparaître sur Internet des Loft, des Star Academy, des Premières Compagnies, etc. pour éviter que vos nièces vous disent « qu'est-ce que tu as fait pour éviter ça ? »

Sébastien CANEVET : Je suis un grand ami de la liberté et je n'ai pas envie d'interdire quoi que ce soit. J'irai jusqu'à choquer un certain nombre, voire un grand nombre d'entre vous, j'irai jusqu'à vous dire que l'anti-raciste que je suis n'a jamais utilisé les lois qui condamnent les propos révisionnistes en France. J'ai plutôt envie d'écrire un bouquin pour expliquer ce que c'est réellement que la shoah et le révisionnisme. Donc, je n'ai pas envie d'interdire quoi que ce soit mais comprenez qu'il ne faut

pas décourager les gens qui vont mettre de l'intelligence, de la culture et de l'humanisme sur le réseau. Bien que l'intelligence, ne soyons pas naïfs, ne l'emporte pas toujours. Quelque chose me gêne depuis dix ans. J'avoue que j'ai dû faillir quelque part à ma mission, car j'ai été consulté par le service d'information du gouvernement, etc. Depuis le temps que le législateur légifère sur l'Internet (la première loi remonte à 1997 et a été annulée en partie grâce à un recours que j'avais rédigé – ce n'était pas le premier), quand le législateur français parle des utilisateurs de l'Internet, soit ce sont des délinquants, comme s'il n'y avait que des pédophiles, des néo-nazis sur l'Internet ou, pire encore, des terroristes qui y ont appris comment fabriquer une bombe atomique avec trois trombones et une pince à linge. Soit la loi récente de juillet 2004 parle de l'utilisateur d'Internet comme d'un consommateur. Donc, soit on est un délinquant, soit on est un consommateur. Je ne suis pas un délinquant sur Internet, je suis un consommateur à peu près une fois par mois. Cet Internet marchand existe mais c'est une petite part de l'utilisation de l'Internet. La plus grande part de l'utilisation de l'Internet, pour ne parler que du législateur français, il ne s'en occupe pas.

Et c'est là que nous avons un problème. Le problème c'est tout simplement que quand une entreprise crée quelque chose sur l'Internet, elle crée son site web, elle va avoir son service de communication qui va faire des communiqués de presse, on va en parler à la radio ou à la télé, etc. Quand je cherche quelque chose sur l'Internet ce n'est pas sur le site d'une multinationale que je trouve la réponse et ce n'est même pas, je regrette de le dire, sur le site d'une université ou d'une grande école, c'est sur le site d'un particulier que je vais trouver la culture, que je vais trouver l'intelligence. Et bien, à mon avis, plus il y aura d'utilisateurs d'Internet qui feront des choses intelligentes sur l'Internet, plus on arrivera à noyer la connerie.

Claude BER : Pour rebondir un petit peu à ce que j'entends là comme question, c'est que le problème qui me semble se poser, c'est le problème du monopole. C'est toujours le problème du monopole. Parce qu'après tout, moi, la télé-réalité, ce n'est pas ma passion. Je préfère regarder le fantastique... Je crois que ce qui est problématique c'est que tout chose qui est culturellement un peu dense passe au-delà de minuit et demi, quand l'individu qui travaille est allé se coucher.

Il faut lire quand même *Les Chiens de Garde* de Serge Halimi. Quand les vedettes des médias, qui gagnent entre deux cent mille et deux cent cinquante mille francs par mois, viennent inaugurer quelque chose, c'est dix

ou vingt mille francs par intervention, en prétendant faire ce qu'ils appellent – c'est honteux des mots pareils – des « ménages ». Or, le consommateur français ne bronche pas, le citoyen avale. Alors tant pis pour lui, à un moment donné. C'est assez étonnant de voir ces « chiens de garde » être les premiers critiques de politiques comme s'ils représentaient les citoyens. Là, j'ai un problème. Quelque part, ils ne me représentent pas. Il y a peut-être à réfléchir sur le statut des médias et sur le problème du monopole.

Quelque part, la réponse que je donnerai, c'est de multiplier. Lorsqu'il y aura cent cinquante ou deux cents chaînes de télé, il y aura déjà un peu plus de chances que... un peu moins de risques que... Mais, on n'y est pas encore. Et cela dépend encore si ces deux cents chaînes de télé appartiennent à des propriétaires différents ou si ce sont des pseudo variations : vous l'avez déjà constaté, on ne peut pas dire qu'on soit bien informés. C'est-à-dire que vous avez la même information répétée des milliers de fois mais la surface d'information, elle, est infime. Il y a peut-être quelque chose à penser là-dessus.

Et c'est vrai que par rapport à ça, sur l'Internet que j'utilise depuis des lustres, il y a une diversité, avec le pire mais aussi avec autre chose. D'autres choses qui se développent là-dessus, qui ont lieu là-dessus, qui vont donner d'autres situations dans lesquelles on est ou délinquant, ou consommateur. Oui justement ! Mais le mot qui n'est jamais prononcé, c'est que celui qui se sert de l'Internet, à partir du moment où il émet, que ce soit sur les *chat* ou ailleurs, il est aussi producteur. Eh oui ! Il met en circulation de la parole, du sens... Alors cela peut être sur les sites porno – mais oui, il y a principalement ce genre de choses – mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi des choses qui se créent sur l'Internet, qui sont des échanges, où vous avez, du fin fond du monde, des gens qui vous répondent, qui écrivent, qui ont lu... Il y a une circulation qui se crée. Là encore, on ne va pas dire « miracle ! ». Mais, avant de dire « on va interdire telle ou telle chose sur l'Internet », si on s'occupait déjà du monopole entier de nos médias et de notre asservissement face à cela, de notre passivité ?

Jean-Pierre LEFEBVRE : Ça ne va pas surprendre certains de mes amis ici, je vais me faire un petit peu l'avocat du diable. Donc voilà les effets pervers vécus de ce que je partage pourtant dans votre exposé. Il y a vingt-trois ans, le monde occidental a donné beaucoup, beaucoup d'argent à l'Afghanistan pour l'Internet, pour le téléphone mobile, en particulier. Il y a trois ans, je me suis retrouvé à Kaboul, libre et de bonnes mœurs, et

j'ai fréquenté pendant une semaine, une crapule qui cherchait à avoir le marché du montage des antennes pour le téléphone mobile et aussi l'installation de l'Internet. Au bout d'une semaine, il a eu le marché en travaillant avec l'Aga Khan.

A quoi sert l'Internet, à quoi sert le téléphone mobile en Afghanistan ? A vendre de l'opium avec le monde entier et peut-être aussi à aider un certain Ben Laden (que je vais essayer de retrouver cette année) à communiquer avec le monde.

Sébastien CANEVET : Je crois que c'est Corinne Lepage qui disait ce matin qu'à partir du moment où il y a une invention, elle va être utilisée pour le meilleur et pour le pire. Internet ne fait pas exception à la règle bien évidemment. On sait toutes les horreurs qu'il y a sur l'Internet. Entre autres des sites révisionnistes. Il y en a, j'en ai trouvé. Ce n'est pas si facile que ça à trouver, mais enfin ça se trouve. Mais je les ai trouvés parce que je les ai cherchés. En revanche, en dix-neuf ans d'utilisation du réseau, je n'ai jamais rencontré par hasard ces pédophiles qui semblent fourmiller partout depuis quelques années.

Modérateur : Je voudrais d'ailleurs vous signaler que le colloque de Poissy a un site : www.colloquedepoissy.org

Il est très bien répertorié par tous les moteurs de recherche et il n'a aucun contenu illicite. L'association garantit que le contenu est parfaitement conforme à la morale. Pour l'instant ...

Sébastien CANEVET : J'ai l'habitude de dire que j'assure le service après-vente de mon intervention. Je suis joignable à l'adresse suivante : sebastien@canevet.com

Si vous n'êtes pas persuadés que l'on trouve des choses passionnantes sur le réseau, si vous n'arrivez pas à les trouver, vous m'envoyez un petit mail en me disant ce que vous cherchez et il y a 95% de chances que je vous le trouve.

Modérateur : Pour remercier les intervenants de leur participation, nous allons déjà leur donner les Actes de l'an dernier. Et puisque Monsieur SALMI n'était pas venu non plus en 2003, on va lui offrir les Actes du colloque précédent *L'Enfant avant la Naissance*, ouvrage dont il reste encore des exemplaires à la vente.

Comme le Colloque de Poissy est une association ouverte, je vous rappelle que nous tenons notre réunion d'organisation à 19 heures, ici même.

Ceux d'entre vous qui veulent participer à l'association peuvent rester, il suffit à ce moment-là qu'ils versent une cotisation : ils seront membres et ils participeront aux travaux.

Je vais enfin offrir les traditionnels Noyaux de Poissy. Vous savez que cela devient un rituel...

Claude BER : Ce n'est plus « *in vino veritas* », c'est « *in Noyau de Poissy veritas* » !

Le monde que nous voulons

*Bernard Blavette**

Brève information sur l'association ATTAC

1. Fondation : Association fondée en 1997 à la suite d'un article publié dans le Monde Diplomatique et intitulé « Un autre monde est possible ».

2. ATTAC en France et dans le monde : En France 32000 adhérents à jour de leur cotisation au 31.12.04, répartis en 240 Comité Locaux. ATTAC est aussi présent dans 45 pays du monde : la totalité des pays de l'Europe Occidentale, certains pays d'Europe de l'Est (Pologne), l'Amérique Latine, Le Canada, l'Asie (Japon).....

3. ATTAC se définit comme une « Association d'éducation populaire tournée vers l'action » : L'éducation populaire consiste à fournir à chacun les connaissances indispensables pour appréhender le monde qui nous entoure et pouvoir ainsi participer aux grands débats qui traversent notre société. A cet effet ATTAC s'est doté d'un Conseil Scientifique, composé de 150 chercheurs de différentes disciplines (économistes, philosophes, sociologues, biologistes.....), chargé de fournir un socle théorique aux actions d'éducation populaire (conférences, séminaires de formation, publication d'ouvrages...) et aux prises de positions de l'association.

Le volet « action » de l'association peut revêtir différentes formes : distribution de tracts, manifestations...

* Représentant ATTAC.

Le monde qui nous entoure : état des lieux

Pauvreté et exclusion

Quelques chiffres simples (statistiques du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Banque Mondiale) pour souligner l'extrême gravité de la situation.

- Dans les pays pauvres (dominés) : Selon la Banque Mondiale, 1,2 milliards d'individus vivent avec moins d'1 \$ par jour, seuil de pauvreté absolu. Or ce seuil est très contestable et revient à minimiser la grande pauvreté. Si l'on fixe la barre à 2 \$ par jour, ce qui semble plus proche de la réalité, surtout dans les zones urbaines, les chiffres explosent et l'Inde se retrouve avec 80% de pauvres, le Nigeria avec 90% et le Laos avec 73%.

Dans les Pays les Moins Avancés (PMA), 33% de la population n'atteint pas l'âge de 40 ans et 30 000 enfants (11 millions par an) meurent chaque jour de maladies facilement curables.

Simultanément, on assiste à un creusement sans précédent des inégalités : en 2001 les 147 personnes les plus riches de la planète possédaient, selon la revue Forbes, une fortune cumulée de 1000 milliards de \$, somme égale au revenu annuel de 3 milliards de personnes, c'est à dire la moitié de la population mondiale. D'autre part, l'ONU estime qu'une dépense annuelle de 80 milliards de \$ sur 10 ans permettrait de couvrir les besoins de base.

- Dans les pays riches (dominants) : Depuis 20 ans on assiste, dans les pays riches, à la résurgence de phénomènes de pauvreté et de précarité qui, sous certains aspects, rappellent le paysage social du XIX^{ème} siècle.

En 2000, l'Union Européenne comptait 65 millions de pauvres, soit 18% de la population. Au Royaume-Uni un quart de la population ne pouvait disposer d'au moins trois éléments de base pour une existence normale : trois repas quotidiens, des vêtements en nombre suffisant et un logement raisonnablement chauffé (Le Figaro, 12 septembre 2000).

Les USA comptent actuellement 40 millions de pauvres et 17% des enfants (12 millions) grandissent dans des foyers incapables de répondre à leurs besoins nutritionnels de base (UNICEF).

Le principal facteur de paupérisation reste le chômage, mais on assiste aussi à l'apparition de « travailleurs pauvres » : d'après l'Office statistique européen Eurostat, 12% de ceux qui exercent un emploi vivent dans la pauvreté.

Une biosphère en danger

- Pollutions en tout genre : L'appel de Paris (lancé par de nombreuses personnalités scientifiques de premier plan : Albert Jacquard, Hubert Reeves, François Jacob, Corinne Lepage, Jean Bernard) rappelle que la production mondiale de substances chimiques est passé de 1 million de tonnes en 1930 à 400 millions de tonnes, aujourd'hui réparties dans environ 103 000 substances commercialisées. Beaucoup de ces substances sont mises sur le marché sans avoir fait l'objet au préalable et de façon suffisante, de tests toxicologiques et d'estimation des risques pour l'homme surtout sur le long terme.

- L'extinction des espèces : Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), près de 25% des mammifères et 12% des espèces d'oiseaux sont menacés d'extinction. Robert May, professeur à l'université d'Oxford et Président de la Royal Society, déclarait en 2001 à la conférence annuelle de la Society for Conservation Biology : « Le taux d'extinction des espèces s'est accéléré pendant les 100 dernières années, pour atteindre à peu près mille fois ce qu'il était avant l'arrivée des humains ».

Les causes de cette situation sont bien connues : destruction des forêts tropicales, assèchement de zones humides, changements climatiques liés à « l'effet de serre », surexploitation de la faune et de la flore.

- Les manipulations génétiques : La génétique est un ensemble de techniques récentes, le plus souvent encore balbutiantes. C'est pourquoi les découvertes et réalisations doivent être sérieusement encadrées et le principe de précaution s'impose, notamment dans le domaine agricole du fait de risques irréversibles.

Une démocratie inachevée et menacée

- Droits formels et droits réels : Nombre des droits proclamés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 demeurent purement formels : droit au travail, à l'alimentation, au logement.

- Un système électoral en trompe-l'œil : Nous nous acheminons vers un monde dominé par des « experts », où à chaque problème correspond une solution technique et une seule. Le débat démocratique, le pluralisme et la démocratie sont alors vides de sens et les élections se résument à la simple confrontation d'ambitions antagonistes.

- Une économie en voie de criminalisation : Selon le PNUD, le Produit Criminel Brut (PCB) s'élèverait à 15% du commerce mondial soit 1200 milliards de dollars par an. Loin de constituer un dysfonctionnement du système, la criminalisation de l'économie mondiale, qui ne peut se réaliser que grâce à la connivence de l'économie dite légale (voir la question des paradis fiscaux), en est le fruit naturel, découlant de sa propre logique que l'on pourrait taxer de dégénérescente.

- Le complexe « militaro-sécuritaire » : Dans le contexte actuel de chaos engendré par la pauvreté et des crises économiques endémiques, les cercles dominants ont pris conscience des menaces qui pèsent sur leurs intérêts. Aussi ont ils besoin d'un complexe « militaro-sécuritaire » réunissant armée, police et milices privées qui soit en mesure de mener des guerres classiques contre d'autres états, mais aussi des « guerres urbaines » contre les populations des immenses agglomérations du sud ou contre les « classes dangereuses » des villes du nord (voir le document publié par l'administration Bush en septembre 2002 : « La stratégie de sécurité nationale des USA »).

- Le complexe « médiatico-publicitaire » : Les médias dominants, en général liés directement ou indirectement à de grands groupes industriels ou financiers, ne pratiquent plus comme par le passé des méthodes frustes aboutissant à une censure systématique, mais utilisent des procédés sophistiqués visant non pas à taire un fait mais bien plutôt à le distordre avec l'aide d'experts « indépendants » qui, se drapant d'arguments pseudo-scientifiques, s'efforcent de faire apparaître comme une vérité scientifique ce qui n'est qu'une prise de position idéologique. On peut aussi noyer un événement majeur sous un flot d'informations sans importance (faits divers, résultats sportifs) de façon à lui ôter toute intelligibilité. Ainsi Cornélius Castoriadis pouvait-il affirmer « le pire ennemi de la vérité n'est pas le mensonge mais l'insignifiance ».

Par ailleurs la publicité ne se contente plus de vanter un produit, mais elle s'efforce surtout d'influer sur nos comportements et nos modes de vie. Elle s'attaque tout particulièrement aux personnes fragiles qui ne disposent pas du recul nécessaire pour lui résister, notamment les enfants et les adolescents. La consommation, totalement déconnectée des besoins réels, devient alors une fin en soi, une façon d'exister, de faire taire ses angoisses.

Ainsi le « complexe médiatico-publicitaire » réalise-t-il un véritable formatage des esprits qui, allié à des comportements de « servitude volontaire » toujours latents chez les populations dominées, rend difficile toute contestation du système en place.

Le capitalisme : une idéologie primitive, des valeurs fondatrices mortifères

- Le capitalisme contre la diversité : un système profondément « involutif ».

L'évolution de l'Univers repose sur la diversité qui, du fait de l'infinité des combinaisons qu'elle autorise, a permis à la matière de se complexifier et d'évoluer jusqu'à un état capable de se reproduire et de s'adapter à son milieu : la vie. Cette dernière se caractérise elle-même par une incroyable diversité. Or la communauté humaine s'est dotée d'un système d'organisation, le capitalisme, qui, dans le cadre d'un utilitarisme étroit, avec une conception superficielle et même naïve de l'efficacité, procède à une standardisation systématique (uniformisation biologique, culturelle, banalisation de nos cadres de vie) allant ainsi à l'encontre d'un processus général d'évolution vers la complexité dans l'Univers qui nous entoure.

- Les « valeurs » du capitalisme : Depuis Adam Smith et « La richesse des nations » nous savons que le capitalisme a choisi de mettre l'accent sur quelques-unes des multiples facettes de l'être humain : l'individualisme forcené, la compétition, l'exaltation du paraître et de la volonté de puissance.

Le capitalisme repose donc sur une vision profondément pessimiste de l'être humain.

Ces valeurs ne sauraient en aucun cas construire une société réellement humaine, mais conduisent tout droit à un « darwinisme social » pouvant déboucher sur un chaos général.

Le monde que nous voulons

Pour une autre éthique

Notre combat contre le capitalisme néo-libéral se situe en tout premier lieu au niveau des valeurs fondatrices d'une société :

- La question de la reconnaissance sociale : L'être humain est avant tout à la recherche de la reconnaissance sociale ; il s'agit donc de modifier les processus de reconnaissance sociale de façon à redéfinir les valeurs qu'il

est légitime de reconnaître, tout en assurant à chacun l'égalité des chances dans la recherche de l'estime sociale.

- Des valeurs au service du Vivant :

- Coopération plutôt que concurrence, émulation plutôt que compétition.
- Le souci du long terme.
- Le respect de la diversité et des différences.
- L'indispensable solidarité et la notion d'intérêt général (notamment à travers la notion de service public et plus généralement la politique sociale).

- Dimension personnelle et collective d'un changement social :

Dans le passé, ceux qui combattaient pour une cause juste ont souvent cru être des purs, à l'abri de toute barbarie, de toute volonté de puissance et ont concentré leurs efforts sur la transformation sociale. Cette illusion a souvent conduit à l'échec, et parfois à la terreur et aux purges. Nous savons aujourd'hui que la transformation sociale est inséparable d'un changement personnel, d'un travail sur soi pour vivre au quotidien les valeurs, les comportements et les relations que l'on veut promouvoir collectivement.

Approfondir la démocratie : un préalable indispensable à toute transformation sociale.

Notre propos dans le chapitre précédent a abondamment démontré la nécessité d'un approfondissement de nos démocraties représentatives. Les élus doivent alors accepter de voir évoluer leur mission au service de la collectivité : il ne s'agit plus d'exercer le pouvoir à la place des citoyens, mais avec eux. Dans cette perspective les élus deviennent les « accoucheurs » de la démocratie en mettant en œuvre les règles et les pratiques permettant aux citoyens de participer aux choix : c'est la démocratie participative.

Une démocratie participative véritable présente un certain nombre de caractéristiques : les assemblées de citoyens doivent pouvoir fixer elles-mêmes leur ordre du jour, leurs décisions doivent être contraignantes, elles doivent disposer d'un budget et être en mesure de contrôler la réalisation des décisions.

La démocratie participative peut être mise en œuvre dans différents domaines du « local au global » : la gestion municipale à travers les Conseils de quartiers, la gestion des services publics (il s'agit alors d'associer les usagers, les personnels et les pouvoirs publics aux prises de décisions), les grandes questions de société à travers la procédure des « Conseil de citoyens » qui fonctionnent un peu suivant le principe des jurys de Cours d'assises (une telle démarche a été mise en œuvre par le gouvernement de Lionel Jospin sur le thème des OGM).

On peut aussi imaginer que dans l'avenir les salariés d'une entreprise soient réellement consultés à travers un renforcement par exemple des pouvoirs des Comités d'entreprise.

L'éducation populaire, outil indispensable de la transformation sociale

« La liberté et la démocratie c'est savoir d'où l'on vient, connaître sa propre culture et sa propre histoire, saisir les systèmes de pouvoir qui pèsent sur nos sociétés, imaginer qu'il puisse en être autrement, être convaincu que chacun en tant que sujet responsable, acteur à part entière peut agir pour transformer les choses » (Pierre Bourdieu). On ne pourrait donner meilleure définition du lien entre transformation sociale et éducation populaire. L'objectif est de réaliser une « imprégnation » de la société par les valeurs que nous défendons, un peu à la manière des Encyclopédistes au XVIII^{ème} siècle.

En finir avec la pauvreté

- La contradiction majeure du capitalisme : Une impossibilité absolue : assurer à 6 milliards d'êtres humains (et bientôt 8 milliards) un niveau de consommation égal à celui des pays dominants. Notre société de consommation telle que nous la concevons actuellement ne peut donc être réservée qu'à une élite de privilégiés.

- Le développement matériel jusqu'où ? Le point précédent remet directement en cause notre conception du développement à travers la notion de « société économe » qui, loin d'impliquer privations et conditions de vie difficiles, signifie en fait une organisation différente, une réorientation des choix, et une transformation de notre imaginaire.

Quelques exemples concrets vont nous permettre de cerner les contours d'une telle organisation sociale :

- La question des transports est cruciale sur le plan de la consommation d'énergie et de la pollution et elle interfère directement avec l'organisation de notre société.

Sur le plan de l'aménagement du territoire : dans les grandes agglomérations et du fait du coût des logements en centre-ville, les lieux d'habitation sont situés de plus en plus loin des lieux de travail impliquant une multiplication des déplacements. Des actions volontaristes en matière de politique du logement sont donc nécessaires. D'autre part la disparition des commerces de proximité engendre la quasi-obligation d'utiliser sa voiture pour se rendre dans les grandes surfaces. Une révision des règles d'implantation et des heures d'ouverture de ces dernières est donc indispensable.

Sur le plan de l'organisation de la production : La pratique des « flux tendus » par les entreprises engendre la nécessité de transports toujours plus nombreux. De plus, la pratique des délocalisations engendre des effets pervers particulièrement grotesques : des poissons pêchés en mer du nord sont acheminés vers les pays du sud pour y être traités au moindre coût et retournent vers l'Europe pour être commercialisés. Ces pratiques, néfastes pour la collectivité, doivent être abolies.

Sur le plan de l'organisation des transports eux mêmes : La priorité doit être donnée au collectif et la « gratuité » de certains transports publics à travers la fiscalisation des coûts doit être envisagée.

- L'architecture : la mode des immeubles de verre dévoreurs d'énergie pour la climatisation est particulièrement néfaste : l'exemple du musée national Khmer de Phnom-Penh, construit dans les années 30, et dont la température est entièrement régulée par ventilation naturelle montre que d'autres solutions sont possibles.

- La recherche : Ses priorités doivent être réorientées vers la recherche de processus de production économes en matières premières, en énergie et moins polluants. Un exemple dans le domaine de l'énergie : la réalisation de la supraconductivité à température ambiante.

- La transformation de notre imaginaire :

La réussite sociale n'est pas synonyme d'accumulation matérielle, elle passe aussi par l'accomplissement personnel lié au développement intellectuel et spirituel au sens laïc du terme, c'est-à-dire la recherche d'une certaine « sagesse », de ce que doit être une « vie bonne ». La réussite sociale c'est aussi l'engagement des citoyens dans « la vie de la Cité » au service de la collectivité.

Le point précédent implique une réduction du temps consacré au travail productif, afin d'avoir la possibilité de se consacrer au « loisir » au sens grec du terme.

Faire la distinction entre consommation, qui implique la notion de destruction, de mépris pour les objets qui nous entourent, et usage qui implique une durée, un respect dans l'utilisation des choses.

- La dette des pays pauvres : Le problème de la dette remonte aux années 70 lorsque les pays riches saturés de pétrodollars qui ne parvenaient pas à s'investir dans la production proposèrent aux pays en développement des prêts à des taux très bas (mais non garantis). Les pays du sud obtenaient ces prêts à condition d'acheter aux industries du nord des équipements industriels ou tout autre produit (y compris de l'équipement militaire déguisé sous une forme ou sous une autre). Cela obéissait à une logique d'ensemble : les pays du sud devaient être capables de rembourser leur dette, à l'aide des devises rapportées par une production spécialisée de quelques produits d'exportation.

Mais à partir du début des années 80 le système dérape, car :

une part non négligeable des prêts est soit utilisée pour l'enrichissement personnel de dirigeants corrompus (souvent soutenus par les pays du nord), soit investie dans l'achat d'armes ou la réalisation de projets pharaoniques, les fameux « éléphants blancs », sans rapport avec les besoins réels des pays concernés ;

et surtout à partir du début des années 80, pour juguler l'inflation, les USA augmentent considérablement leurs taux d'intérêt et le reste du monde suit. La dette explose : en 1980, les PED totalisaient une dette extérieure de 580 milliards de \$, 20 ans plus tard en 2002 celle-ci atteint 2400 milliards de \$, alors qu'entre-temps ils ont remboursé 4600 milliards de \$. Ainsi donc, les PED ont remboursé 8 fois ce qu'ils devaient pour se retrouver 4 fois plus endettés. Les créanciers regroupés dans le Club de Paris et avec l'aide du FMI imposent aux débiteurs des politiques sociales draconiennes pour assurer les remboursements : ce sont les Plans d'Adjustement Structurels (restrictions dans tous les domaines : santé, éducation...). Les pays du sud subissent une domination équivalente à celle des meilleures heures de la colonisation : le service de la dette agit comme une véritable « pompe à finance » en faveur du nord, et en 2002 les transferts nets de capitaux des pauvres vers les riches se monte à 95 milliards de dollars.

L'annulation de la dette publique des pays pauvres est donc une priorité absolue et ceci d'autant plus qu'une part non négligeable a été contractée par des tyrans corrompus et n'a donc pas été consacrée au développement du pays : c'est la notion de « dette odieuse ».

- La nécessité de l'autosuffisance alimentaire. Pour garantir l'indépendance et la souveraineté alimentaire, il est crucial que les aliments soient produits dans le cadre de systèmes de production diversifiés de base paysanne. La souveraineté alimentaire, c'est le droit de chaque peuple de définir ses propres politiques agricoles et, en matière d'alimentation, de protéger et réglementer la production agricole nationale et le marché interne. On ne doit pas donner la primauté au commerce international par rapport aux critères sociaux, environnementaux, culturels ou de développement.

- Le rôle des grandes institutions internationales : ONU, OMC, FMI, Banque Mondiale. Des institutions mondiales publiques permanentes reconnues internationalement et légitimées démocratiquement sont nécessaires pour réguler l'économie mondiale, mais des réformes profondes sont indispensables :

L'ensemble de ces institutions doivent être placées sous le contrôle de l'ONU, assujetties à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (ce qui actuellement n'est pas le cas de l'OMC) et chargées de sa mise en application.

Elles devraient être fondées sur le principe démocratique contenu dans la Charte de l'ONU : un état, une voix.

Des structures régionales disposant d'une large autonomie pourraient être créées : on peut parfaitement concevoir un FMI coexistant avec des Fonds Monétaires régionaux (les USA s'y étaient opposés lors de la dernière crise asiatique).

Etendre les pouvoirs de l'Organisation internationale du Travail en lui donnant notamment des possibilités de recours.

En ce qui concerne l'ONU, son Assemblée Générale devrait en être la véritable instance de décision, ce qui implique la suppression du statut de membre permanent du Conseil de Sécurité ainsi que celle du droit de veto.

L'AG pourrait déléguer des missions spécifiques à des organismes ad hoc.

Sauvegarder la biosphère

- Le développement contre la nature ? « Si l'homme éprouve la nature comme une ennemie, hostile et jalouse, qui lui résiste en cachant ses secrets, il y aura alors opposition entre la nature et l'art humain fondé sur la raison et la volonté humaine.

Si, au contraire, l'homme se considère comme partie de la nature, parce que l'art est déjà présent de manière immanente, dans la nature, il n'y aura plus opposition entre la nature et l'art, mais l'art humain sera en quelque sorte le prolongement de la nature, et il n'y aura plus alors rapport de domination entre la nature et l'homme. L'occultation de la nature ne sera pas perçue comme une résistance qu'il faut vaincre, mais comme un mystère auquel l'homme peut être peu à peu initié (Pierre Hadot, « Essai sur l'histoire de l'idée de nature »).

Ce débat philosophique est le préalable indispensable à toute démarche écologique, ces deux attitudes correspondant à des sociétés profondément différentes :

- La première est inspirée par la volonté de puissance et la recherche de l'utilité maximale. Bien qu'elle lui soit largement antérieure, cette conception correspond bien à la vision capitaliste du développement fondée sur l'extension aveugle de la technique et de l'industrialisation motivée par l'appétit de profit.

- La seconde repose au contraire sur le respect devant le mystère, le désintéressement et la recherche d'une harmonie entre l'espèce humaine et l'Univers dont elle est l'un des composants.

- **Priorité au Vivant** : Pourquoi il faut maintenir la biodiversité. Il existe au moins trois catégories d'arguments qui justifient la nécessité de maintenir la biodiversité : l'importance de la biodiversité pour la production alimentaire mondiale ; la biodiversité constitue un indispensable potentiel d'usage thérapeutique et autres applications industrielles ; et enfin une justification éthique, notre espèce ne pouvant s'arroger le droit d'anéantir plusieurs millions d'organismes vivants fruits de plusieurs milliards d'années d'évolution.

- **L'indispensable régulation internationale** : Elle devrait passer par l'élaboration d'un véritable droit écologique mondial qui, à l'heure actuelle, est pour ainsi dire inexistant.

La notion de biens communs de l'humanité

Ce sont les droits et besoins fondamentaux de la personne humaine et les nécessités écologiques qui en découlent : droits à l'eau, à l'air pur, à l'

énergie, à la nourriture, à l'éducation de base et à la connaissance au sens large, qui sont énoncés dans les chartes et pactes des Nations Unies. La collectivité humaine a le devoir de les garantir pour tous. Ces différents domaines doivent donc être soustraits au marché et la répartition s'effectuer suivant des procédures démocratiques.

Conclusion : Rationalité et cohérence d'une économie à visage humain – Perspectives pour le XXI^{ème} siècle.

Le capitalisme néo-libéral fait courir à notre monde des périls extrêmement graves : montée vertigineuse des inégalités, criminalisation de l'économie, menaces sur la démocratie, dégradation de la biosphère... De tout cela découlent d'immenses frustrations chez les populations dominées, susceptibles de déboucher sur un chaos généralisé.

La rationalité consiste-t-elle à occulter la réalité pour s'engager dans une fuite en avant incontrôlée ? La rationalité consiste-t-elle à considérer que l'échec n'est que le résultat d'un manque de « pureté » dans l'application de la doctrine comme le prétendent les libéraux ? On sait à quelles dérives nous ont conduits dans le passé de tels dogmatismes.

Bien au contraire la rationalité et le simple bon sens nous indiquent que l'économie n'est qu'un moyen au service du Vivant. Elle ne découle pas de lois naturelles, mais constitue une création humaine, parfaitement contingente, et ne saurait se substituer au politique.

Vaut-il mieux une société égalitaire et statique ou une société inégalitaire et dynamique ? Une dose d'inégalités, mais jusqu'où ?

L'économie n'a pas de réponse à ces questions, car nous entrons dans le domaine de la philosophie, des valeurs, qui donnent tout son sens au débat politique auquel chacun d'entre nous a le droit et le devoir de participer. Rien n'est écrit d'avance et tout citoyen a la possibilité de peser sur les décisions et de devenir, à son niveau, « acteur de l'histoire ».

Face à une certaine carence des partis politiques, le mouvement social, au delà d'une posture essentiellement critique, se trouve investi d'une grande responsabilité : tracer des perspectives nouvelles, à partir notamment des thèmes que nous venons d'évoquer, et qui, porteuses d'espoir, donneraient à nos militants la volonté de se battre, et à ceux qui nous observent de l'extérieur, le désir de nous rejoindre.

Questions et débats

Un participant : Si j'ai bien compris ce que veut dire ATTAC, ce sont des lettres acronymes de la taxe TOBIN, et dont vous n'avez pas tout à fait parlé, alors je me suis posé la question : est-ce que vous avez changé de point de vue à ce sujet, ou est-ce qu'au contraire vous la réservez dans votre manche ?

Bernard BLAVETTE : Effectivement, l'acronyme ATTAC veut dire : « Association pour les Taxes et Transactions financières pour l'Aide au Citoyen ». C'est vrai que par manque de temps je n'ai pas évoqué la question des taxes globales. ATTAC a été à l'origine du débat public autour de la taxe TOBIN. James TOBIN est un économiste américain, prix Nobel. James TOBIN n'est pas du tout de notre bord, mais il disait simplement que l'économie mondiale subissait des soubresauts à cause des spéculations entre les monnaies, et donc il était nécessaire pour la survie même du capitalisme de la réguler. Cette taxe c'est quoi ? C'est une taxe extrêmement faible, qui serait, même si ça varie selon les appréciations, de 0,05% sur tous les mouvements des capitaux. Extrêmement faible pourquoi ? Pour ne pas pénaliser les mouvements de capitaux correspondant à des mouvements de transactions commerciales qui se font une fois, donc si vous payez une fois dans une transaction 0,05% ce n'est pas catastrophique. Par contre, les capitaux spéculatifs ont comme caractéristiques de « mouvementer » plusieurs dizaines de fois par jour, pour des montants énormes, et donc là ça devient dissuasif. ATTAC a été créée au départ, notamment autour de cette idée. Je dirais que si je n'en ai pas parlé, c'est par manque de temps et c'est aussi parce que l'association, suivant la volonté même de ses membres, s'est ultérieurement étendue à pas mal d'autres sujets que j'ai évoqués. On s'est rendu compte que l'application même de cette taxe ne pouvait pas se faire comme ça, mais supposait par exemple la fermeture des paradis fiscaux. C'est, mais je n'ai pas eu le temps d'en parler, une grande revendication d'ATTAC, et là, il s'agit simplement d'une volonté politique. Nous n'avons donc absolument pas changé au niveau des taxes globales, d'autant plus que nous avons participé il y a peu de temps à un cercle d'études à l'initiative du président Chirac (qui, par certains points pourrait adhérer à notre association d'ailleurs ! – je dis ça de façon ironique) pour savoir quelle était l'applicabilité des taxes globales, spécialement la taxe TOBIN. ATTAC après

quelques hésitations y a participé et le groupe a rendu ses conclusions au début de cette année, précisant que les taxes globales étaient non seulement tout à fait applicables et souhaitables, mais qu'elles supposent au départ une instauration au moins au niveau européen. J'en profite pour dire que pour pas mal des questions que j'ai abordées, le niveau pertinent, c'est le niveau européen. On ne peut pas imaginer la taxe TOBIN au niveau français, par contre on peut l'imaginer au niveau de la première puissance économique mondiale, l'Europe. Nous avons donc toujours cela dans nos projets, mais c'est vrai que, du fait de l'élargissement de notre champ d'action, c'est devenu un élément d'action parmi les autres.

Michel HOSPITAL : Je souhaiterais vous poser une question. Vous avez parlé de la pauvreté et cela pose cruellement le problème de la distribution et de la répartition des richesses. Par contre, peut-être faute de temps, vous n'avez pas parlé du modèle des entreprises. Je trouve qu'il y a là une réflexion à faire puisque nous vivons une différence assez importante entre notre modèle d'expression démocratique politique et le modèle de fonctionnement et d'expression des gens qui sont à l'intérieur de l'entreprise. Ce modèle-là est vraiment un modèle féodal. Avant de penser à des systèmes qui soient indirects, donc qui consistent à prélever de la richesse par des taxes globales, ne serait-il pas intéressant déjà de travailler à la base, ce qui permettrait de répartir un peu plus équitablement ces richesses ?

Bernard BLAVETTE : Je suis très content que vous me posiez cette question parce qu'elle va me permettre d'aborder un point que je n'ai pas eu le temps de développer, c'est la question de la démocratie participative. Qu'est-ce que la démocratie participative ? C'est un approfondissement de la démocratie. Le rôle de l'élu ne serait plus de gouverner, de prendre des décisions à la place des citoyens, mais avec les citoyens. Cela suppose un changement du rôle de l'élu : l'élu devient – et c'est à mon avis un rôle plus passionnant que le rôle qu'il a à l'heure actuelle – une sorte d'accoucheur de la démocratie, en favorisant l'émergence des règles et des pratiques qui permettent son approfondissement. Cette démocratie participative nécessite quatre conditions pour être réalisée : que les conseils de citoyens soient maîtres de leur ordre du jour ; qu'ils disposent d'un budget ; que leurs décisions soient contraignantes, et enfin qu'ils aient un droit de regard sur la réalisation des décisions qui ont été prises. Ces quatre conditions sont très rarement réalisées. On dit qu'on fait de la démocratie participative mais c'est de la récupération pure et simple, vi-

dée de son contenu. Il y a une ville pas loin d'ici, Morsang-sur-Orge, où il y a une expérience intéressante.

Pour en revenir à la question, la démocratie participative se décline du global au local, à savoir qu'elle peut s'appliquer à des grandes questions de société, les OGM par exemple, par ce que l'on appelle les jurys de citoyens, qui sont un échantillon de citoyens représentatifs à qui on demande de se prononcer sur une grande question de société avec l'aide d'experts, mais ce sont les citoyens qui posent les questions et non plus les experts qui affirment, ce qui inverse les rôles. C'est un peu comme un jury d'assises, et ce sont les citoyens qui convoquent les experts, qui les passent sur le grill, qui les poussent dans leurs retranchements et qui finalement produisent un document de synthèse avec des recommandations. Lionel Jospin l'a fait pour les OGM, mais cela n'avait pas de valeur contraignante. La démocratie participative peut s'appliquer aussi à la gestion de la ville par les conseils de quartier, mais je ne rentrerai pas trop dans les détails, et j'en reviens à la question, car la démocratie participative peut s'appliquer enfin au niveau des entreprises. Une entreprise, c'est du capital et du travail. Dans l'état actuel des choses c'est le capital qui détient quasiment tout le pouvoir, alors que l'un ne va pas sans l'autre. Le capital sans le travail, ce n'est rien. Qu'est-ce qu'un capital qui n'aurait pas de travailleurs pour produire ? Il faut donc, dans les entreprises privées, un rééquilibrage profond des rapports de forces entre capital et travail. C'est là qu'intervient le phénomène de la démocratie participative à travers notamment le renforcement important des pouvoirs des comités d'entreprise. Le comité d'entreprise doit devenir l'interlocuteur du capital et pouvoir donner son avis et ses recommandations par rapport à la gestion même de l'entreprise, à la façon dont sont respectées les règles sociales au sein de l'entreprise, à la façon dont sont externalisés les coûts. Gestion qui est absolument scandaleuse à l'heure actuelle puisque c'est la collectivisation des pertes et la privatisation des bénéfices, c'est bien connu. Nous sommes donc 100 % d'accord avec vous, la démocratie participative peut s'appliquer à la gestion des entreprises privées. Il faudrait le faire, mais ce sera difficile car cela demande un sacré rapport de forces. La démocratie participative peut s'appliquer aussi à la gestion des entreprises publiques, parce qu'à l'heure actuelle, les entreprises publiques, c'est essentiellement l'Etat ou les collectivités locales. Nous disons que la gestion des entreprises publiques doit reposer sur trois pieds, l'Etat, les personnels et les usagers. Et cela fait partie, dans cette société économe

que je n'ai pas eu le temps d'aborder, des principes d'organisation que nous préconisons au niveau des services publics.

Kamel ZOUINE : Que pensez-vous des décisions prises par le G8 par rapport au « plan MARSHALL » pour l'Afrique et par rapport à l'écologie ?

Bernard BLAVETTE : Pour rentrer dans le vif du sujet, nous disons déjà que le G8 est totalement illégitime. Le G8, ce sont des gens dominants qui se sont autoproclamés maîtres de la planète, alors que les populations n'ont jamais été consultées sur la composition du G8. Le G8, ce sont les plus forts, point final. Nous, nous disons que toutes les décisions qui relèvent de la gestion collective de la planète doivent être prises dans le cadre de l'ONU – dans le cadre de l'ONU probablement rénovée, mais dans ce cadre.

Pour en revenir à la question de la dette et à la question de l'écologie, peut être que je vais vous paraître un peu outré mais *grosso modo* c'est de la poudre aux yeux. On ne sent aucune volonté réelle. C'est un peu comme ce que je disais de Jacques CHIRAC il y a quelques minutes. Pour en revenir à la question de la dette plus précisément, il faut quand même rappeler l'origine de cette dette. Elle a été créée de toutes pièces par les pays dominants dans les années soixante-dix. Quand on était inondé de pétrodollars à ne plus savoir qu'en faire et qu'ils n'arrivaient pas à s'investir dans les secteurs productifs, on a proposé aux pays pauvres des prêts, autant qu'ils en voulaient, à des taux très bas : à 1 ou 2 %, c'était intéressant. Mais c'était intéressant à condition tout d'abord qu'on puisse contrôler l'utilisation qui en a été faite, chose que nous n'avons jamais réalisée. Nous avons donc sciemment donné à des pays absolument dictatoriaux et à des tyrans sanguinaires de l'argent, en sachant comment il serait utilisé. Mais ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est qu'au début des années 80, sous REAGAN et THATCHER, brutalement les taux d'intérêts mondiaux ont été élevés de façon extrêmement importante, car les taux d'intérêts n'étaient pas garantis. On est donc passé de 1 ou 2 % à 15 % voire 18 % et la dette a littéralement explosé. Nous sommes les fabricants de la dette. Or elle se monte aujourd'hui à 2400 milliards de dollars. Elle était au départ de 580 milliards de dollars, et les pays pauvres, si je ne me trompe pas, en ont remboursé 6400, c'est-à-dire huit fois la dette initiale pour se retrouver quatre fois plus endettés. Les recommandations du FMI, de la Banque mondiale ou dans certains cas d'autres organismes, d'annuler partiellement la dette ne touche jamais au nœud du problème. Ce genre de

choses est tellement inique qu'ils ne peuvent pas ne rien dire. Nous disons donc que ces propositions sont assez marginales. Bien sûr, quand on dit que les pays les plus pauvres vont pouvoir bénéficier d'un allègement de la dette on ne peut pas y être opposé, mais nous disons que ce n'est pas à la hauteur du problème.

De même au niveau de l'écologie, il faut savoir que le problème de base, c'est que la philosophie du G8, des grandes entreprises et du capitalisme néo-libéral se résume à la résorption de la pollution au bon vouloir des entreprises. Cela ne marche pas, c'est bien évident. Tout ce qui repose sur ce type de raisonnements est de peu de valeur. Il faut parfois édicter des règles, et là c'est nécessaire. Il y a une perversion à l'heure actuelle, on dit que les règles c'est presque la dictature. Mais l'absence de règles, c'est la dictature du renard dans le poulailler : il n'y a pas de règles et il tue toutes les poules. Les règles sont donc là pour protéger les plus faibles d'entre nous. Quand des pays comme les Etats-Unis s'opposent à la Tanzanie à l'OMC, vous voyez ce que cela peut donner. Ce qui se passe, c'est que la dérégulation dont on nous fait des gorges chaudes n'est pas une vraie dérégulation. Sur la question des brevets, par exemple, les règles, ces pays du G8 en veulent, il n'y a aucun doute à ce sujet, mais ce qu'il veulent c'est les établir eux-mêmes, ces règles.

Richard JAEGER : C'est un exposé tout à fait passionnant et j'adhère tout à fait aux critiques qui ont été faites du système actuel. Cependant, une critique et deux questions. Une critique : cela affaiblit un peu le raisonnement que de mettre dans le même sac la taxe TOBIN et le fait de vivre à côté de son travail. Parce que les corons au XIX^{ème} siècle ne sont pas vraiment un paradis, ou n'ont pas vraiment été considérés comme un paradis dans notre société. Il y a donc des choses très critiquables, des points de vue qui me semblent très petits par rapport aux grandes questions qui ont été posées. J'ai surtout deux grandes questions. D'une part rien n'a été dit sur le volet démographique. Or 9 ou 10 milliards d'individus, est-ce une fatalité, ou faut-il aussi gérer la démographie si l'on veut gérer les ressources ? Je ne pense pas que le fait de dire qu'il y a un milliard d'individus qui doivent être des élites de consommation et 8 milliards qui seraient au contraire confinés à un autre mode de consommation, soit une solution. Donc, est-ce que la solution n'est pas d'avoir aussi un contrôle démographique ? Deuxième question : sur les critiques nous sommes tous d'accord, il est évident que l'état actuel ne nous satisfait ni au plan physique ni moral ni métaphysique, mais où est la stratégie

de prise de pouvoir ? La difficulté est déjà de faire triompher des idées dans notre pays, dans un système démocratique. Et d'ailleurs, dans ce cas-là, n'est-ce pas une critique même de la démocratie que de voir qu'elle fait obstacle à la prise de pouvoir de ces idées, à cause des problèmes de médiatisation que vous avez soulignés. J'aurais aimé avoir quelques informations complémentaires sur la stratégie que ATTAC propose, stratégie de prise de pouvoir et stratégie démographique.

Bernard BLAVETTE : Je vais commencer par la stratégie de prise de pouvoir, mais je vais en partie parler à titre personnel, parce que c'est quelque chose qui est en débat au niveau de l'association, et qui n'est pas tranché. Ce qu'il faut préciser, c'est que le mouvement social, et ATTAC en particulier, n'a pas vocation à exercer le pouvoir. Cela conditionne le fonctionnement de l'association car entre nous, il n'y a pas de question de pouvoir. Il peut y avoir des questions d'ego parce que les hommes et les femmes sont ce qu'ils sont, mais il n'y a pas de notion de pouvoir. Clairement nous ne nous situons pas dans une perspective de prise de pouvoir

Cela dit, moi je préférerais reformuler un peu votre question et dire : «Comment établir un rapport de forces qui soit favorable à l'application de nos idées ? ». Il n'y a pas consensus à ce niveau et c'est là que je vais parler à titre personnel. Il y a un point fondamental à retenir, c'est que dans toute stratégie de rapport de forces, et là nous sommes tous d'accord, jamais la fin ne peut justifier les moyens, parce que quelque part, la fin est déjà contenue dans les moyens. Donc pour nous, la question de l'éthique est primordiale. Cela dit, quelle pourrait être une façon de faire basculer le rapport de forces en notre faveur ? Moi, je suis très proche des notions de désobéissance civile, et de non violence active. Je pense que Gandhi quelque part nous a tracé la voie. Je pense que les actions de José Bové et de la Confédération paysanne d'arrachage de maïs transgénique, qui est planté plus ou moins légalement, vont dans le bon sens, mais ça ne fait pas consensus au niveau de notre association et c'est un problème extrêmement difficile. A titre personnel, j'ai beaucoup d'admiration pour Greenpeace, qui mène certaines des actions de désobéissance civile avec ces gens qui vont s'enchaîner devant des convois etc. Il faut dire que ce n'est pas si simple que cela, parce que la non violence active et la désobéissance civile c'est extrêmement difficile à réaliser, beaucoup plus que de lancer des pavés sur les CRS. Ca demande à la fois une prise de risques importante pour les personnes qui font ce type d'action, des risques qui peuvent être physiques et juridiques puisqu'elles peuvent se trouver arrê-

tées, mais aussi une maîtrise de soi absolument parfaite. On ne sait pas ce qui pourrait se passer si le capitalisme se sentait vraiment menacé. Même à l'époque de Gandhi, l'armée tirait sur ses troupes, dans la foule. Il ne faut rien sous-estimer, et c'est pour cela qu'on ne peut pas prendre de décisions sur ces thèmes-là de façon irréfléchie.

Nous avons aussi un autre point sur la stratégie, mais celui-là fait consensus, c'est d'essayer de rassembler au maximum les forces du mouvement social, parce que les capitalistes, eux, savent s'entendre sur les détails, sur la concurrence journalière des entreprises par exemple, lorsqu'ils sentent que le principal est en jeu. Nous, de ce côté-là, nous avons beaucoup de progrès à faire et je dirais que les querelles de chapelle sont totalement absurdes, vu la gravité de la situation. Aux associations et syndicats qui globalement ont les mêmes objectifs (même si parfois sur certains détails, sur certains points nous divergeons, surtout parce que ces associations sont parcellisées, comme « Droit au logement » qui s'occupe du logement), nous demandons qu'ils mettent ensemble leurs forces de façon à essayer de construire quelque chose de cohérent. Pour l'instant, cela existe dans certains cas mais c'est trop embryonnaire à notre avis. Pour répondre à votre question sur la stratégie, on pourrait l'envisager premièrement comme une stratégie d'unité, en faisant taire les différences accessoires, et en mettant côte à côte des luttes qui sont complémentaires ; deuxièmement une stratégie de résistance en développant tout ce qui est non violence active et désobéissance civile, surtout quand on pense, comme pour les OGM, que la collectivité peut être en danger. Je ne peux pas aller plus loin à ce sujet parce qu'il faut bien le dire, c'est notre point faible, cela n'a pas encore été suffisamment pensé.

Le contrôle démographique, ce n'est pas un thème qu'on a beaucoup abordé à ATTAC aussi je ne connais pas la position de l'association sur ce thème précis, je ne sais même pas s'il a été débattu. D'un autre côté, il y a quand même des choses à dire. Toutes les expériences passées démontrent qu'une population dont le niveau de vie augmente connaît une baisse de sa natalité, c'est clair et net. Cela s'est produit dans tous les pays d'Europe, et commence à arriver dans certains pays que l'on dit, de façon optimiste, émergents. C'est vrai cependant qu'on est sur une lancée qui mène à 10 milliards d'habitants. Cela ne me semble pas catastrophique. J'en ai discuté une fois avec les gens du conseil scientifique qui m'ont dit que *a priori* on pouvait supposer que la planète était capable de nourrir 10 milliards d'individus. Il y aurait plutôt un problème de répartition, comme

l'évoquait l'intervenant précédent. A titre personnel, je me vois mal dire à des gens « vous êtes pauvres et dominés donc il ne faut pas que vous fassiez d'enfants ». C'est une position un peu expéditive. Tout le monde a le droit, cela fait partie de la nature humaine, d'avoir des enfants. Voilà que je peux dire sur ce thème qui n'a pas vraiment été débattu au sein de notre association.

Juste un mot pour ce que vous disiez au niveau de l'habitat. C'est bien entendu une condition nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. On peut faire des taudis autour des usines, cela existe. Ce que j'ai voulu mettre en cause, c'est une politique du logement, surtout à l'heure actuelle où, vous le savez peut-être, les expulsions vont recommencer avec une politique du logement qui est absolument scandaleuse et qui privilégie les populations qui peuvent payer. J'habite Boulogne et j'en ai des exemples tous les jours. Les centres des villes sont interdits, pas forcément aux pauvres d'ailleurs, mais à des gens qui ont des revenus moyens. J'ai discuté avec une dame il n'y a pas très longtemps qui disait « mon mari et moi on gagne bien notre vie mais on ne peut pas s'acheter un appartement à Boulogne ». C'est quand même aberrant !

Modérateur : Nous allons passer à la dernière question. Je sais que beaucoup d'entre vous vont être frustrés mais nous avons un horaire à respecter. Ce sera donc la dernière question. Après, vous pourrez voir Monsieur Blavette au déjeuner pour lui poser les questions qu'il vous reste...

Jean-Pierre LEFEBVRE : Vous m'avez rassuré avec la réponse que vous avez apportée à la question précédente parce que, en fait, je suis très sensible à tout ce que vous avez dit, comme, je le pense, beaucoup de personnes dans cette salle. Mais cette société, elle ressemblerait vraiment au « Meilleur des mondes ».

Bernard BLAVETTE : Quelle société ?

Jean-Pierre LEFEBVRE : La société que vous décrivez. Moi j'aime aussi l'Homme avec ses imperfections et un Homme trop lisse, trop uniforme, une société trop uniforme me font peur. J'espère que votre langue a fourché quand vous avez dit dans votre conclusion qu'il y a deux possibilités, l'égalité dans l'immobilisme ou l'inégalité en mouvement. Moi je préfère l'égalité en mouvement, je ne sais pas si votre langue a fourché mais je préfère cette définition et cette société. Quand à la prise de pouvoir, vous avez répondu à cette question. Il y a beaucoup de choses qui

sont très intéressantes dans les propositions d' ATTAC, mais vous avez dit à un moment, « ce n'est pas un livre rouge quand même ! »

Bernard BLAVETTE : Je vais commencer par le plus simple : l'alternative. Je n'ai pas dit que l'alternative c'était ça ou ça, j'ai simplement voulu donner un exemple de questions auxquelles l'économie ne pouvait pas répondre. Je n'ai pas dit que l'alternative était entre une société uniforme, égalitaire et statique et une société dynamique et inégalitaire. J'ai simplement pris un exemple de questions que tout le monde doit se poser, et auxquelles *a priori* les théories économiques ne répondent pas. Mais je suis effectivement d'accord avec vous : il faut une société égalitaire tout en ne sachant pas si l'égalité absolue peut exister. Mais enfin, oui ! une société égalitaire et dynamique. Peut-être donc que je me suis mal exprimé.

Sur la société uniforme, je crois que vous ne m'avez pas bien entendu. J'ai dit à un moment de mon intervention « nous disons souvent qu'un autre monde est possible, et nous devrions dire que d'autres mondes sont possibles ». Nous disons que le capitalisme est un système profondément involutif, parce que, si vous regardez l'évolution de l'univers depuis quinze ou vingt milliards d'années, vous voyez que toute cette évolution s'est faite par la diversité, la diversité dans l'infiniment grand des objets astronomiques, la diversité des particules dans l'infiniment petit, la diversité de la biologie au niveau de la vie. On ne connaît même pas, sur la planète, le nombre d'espèces existantes vivantes. Donc l'ensemble de l'univers est fondé sur la diversité, et la matière a réussi plus ou moins à s'organiser et à prendre conscience d'elle-même à travers l'homme, justement par la multiplicité des combinaisons et des possibilités qu'a données cette diversité. Nous disons que le capitalisme va exactement en sens inverse à l'heure actuelle, avec une notion que je dirais extrêmement naïve de l'efficacité en uniformisant tout. Il y a notamment une uniformisation au niveau des cultures. Mais toute culture qui n'est pas obsédée par l'accumulation capitaliste est-elle une culture nécessairement inférieure ? Imaginez que le capitalisme envahisse littéralement toute la planète et que nous ne soyons qu'une civilisation, qu'un système qui ne peut dialoguer qu'avec lui-même parce qu'il n'y a plus de diversité et que toutes les autres cultures ont été éliminées... La base de notre idée c'est la diversité. Il y a aussi la diversité des cadres de vie. Vous vous promenez dans les quartiers à New-York, Hong-Kong ou n'importe quelle grande ville du monde, c'est la même chose, les mêmes immeubles, vous avez les mêmes

marques, c'est l'uniformisation des cadres de vie. Il y a aussi uniformisation de la nourriture, de tout ce genre de choses et cela va aussi vers la perte de la diversité biologique qui est très importante. Juste pour terminer, un exemple sur la diversité biologique, parce que c'est très important : allez dans votre supermarché et regardez combien on vend de qualité de pommes. Même si c'est la fête de la pomme ce jour-là, vous allez en avoir, admettons, dix. Je connais à côté d'Albi un conservatoire de la pomme qui est fait par le Conseil régional où il y a plus de cinq cents qualités de pommes. C'est contre cette volonté de rationalisation et d'uniformisation permanente que nous nous élevons de la façon la plus rigoureuse.

L'universalisme des Droits de l'Homme

*Laurent Kapela**

Brève information sur l'Association des Grands Lacs pour une Economie Solidaire

Création en février 2004 au Congo. C'est un centre de santé de 40 lits, qui emploie 20 salariés. Son originalité : la prise en charge des soins est financée par la solidarité de la diaspora congolaise. Pour plus d'informations : laurent.kapela@wanadoo.fr

Je suis très ému et je remercie les organisateurs de ce colloque qui m'ont donné l'opportunité de vous parler de Droits de l'Homme et de culture, sujet ô combien difficile, parce que vous imaginez que ce n'est pas en une demi-heure qu'on peut faire le tour de cette problématique.

Le débat sur l'universalité et le particularisme des Droits de l'Homme ne date pas d'aujourd'hui, et à ce jour il me semble que nous n'avons pas encore de réponse.

Pendant mes pérégrinations j'ai fait une formation au CDS (Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques). Là, on nous apprend qu'avec des arguments cohérents, on peut tout dire et son contraire. Il en est ainsi de la vie. Depuis des années on nous rabâche l'humanisme, je dirais même l'

** Consultant en interventions multiculturelles, solidarité éthique des relations humaines, docteur en droit*

humanité – à telle enseigne aujourd’hui, que l’on peut se poser la question où en sommes-nous ?

J’aimerais sur ce sujet, que vous puissiez me suivre comme le fil d’Ariane, car je ne suis pas le seul possesseur de ce que vous allez entendre. Tout simplement parce que je suis né quelque part, que j’ai été élevé quelque part, donc à partir de là, je suis issu de quelque part.

Je suis nourri de quelque part, je suis arrivé en Europe où j’ai pu côtoyer aussi des amis, des partis politiques, des cercles d’amis, des écoles et grâce à toutes ces personnes, j’ai pu élaborer ce qui suit. Donc je n’ai pas du tout la science infuse. Tout ce que vous allez entendre vient de nous, vient de notre humanité, vient de ce que nous sommes. Ayez de l’indulgence si par moments je peux choquer, mais nous ne choquons que nous-mêmes. Le sujet de cette recherche me conduit à préciser mes exigences du respect des Droits de l’Homme dans différentes sociétés et cultures.

Droits de l’Homme et culture, quelques précisions

La première précision se limite au questionnement du respect des Droits de l’Homme dans le monde, en dépit des différences de cultures et de niveau de développement. Il s’agit en fait, de se centrer sur la question sur l’universalisme des Droits de l’Homme.

La deuxième précision conduit à un questionnement plus fondamental. Celui de savoir la place qu’il convient de faire aux notions de culture et de diversité culturelle dans des structures constitutionnelles visant à promouvoir les valeurs de la démocratie et les droits fondamentaux : l’égalité, la non discrimination et la dignité humaine.

Les données du problème

Si les Droits de l’Homme se définissent comme « l’ensemble de principes et des normes, fondé sur la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les êtres humains et qui visent à en assurer le respect universel et effectif », autrement dit, si la dignité de l’homme est un fondement des Droits de l’Homme, pourquoi cette dignité ne serait-elle pas effective dans toutes les sociétés et cultures ?

Les principales caractéristiques des Droits de l'Homme sont leur indissociabilité ou indivisibilité et leur universalité. On a l'habitude de les catégoriser en trois parties, ou en trois générations plutôt.

La première génération des Droits de l'Homme, concerne les droits civils et politiques, droits proclamés aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Il s'agit de droits à la vie, du respect lié au non-esclavagisme, etc.

Les droits de la seconde génération, appelés droits économiques, sociaux et culturels datent du début du XX^{ème} siècle. Par ces droits, on attend de l'Etat son intervention, afin de réaliser le bien-être de tous.

Enfin les droits de la troisième génération ou droits de solidarité, au développement, à la paix, à l'environnement, au patrimoine commun de l'Humanité et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes – en ajoutant le droit de la femme et le droit de l'enfant. Leurs réalisations dépendent des efforts de tous les participants de la vie en société.

L'indivisibilité des Droits de l'Homme est liée au fait que les instruments juridiques internationaux relatifs aux Droits de l'Homme refusent l'idée de privilégier telle catégorie de droits sur une autre. La conférence de Vienne en 1993, a proclamé que tous les Droits de l'Homme sont universels, indissociables et interdépendants, et si intimement liés que la communauté internationale doit les traiter globalement de manière équilibrée, sur un pied d'égalité et en leur accordant la même importance.

L'universalisme au plan conceptuel

Ainsi nous vient cette définition, au plan conceptuel, de l'universalisme. La définition des Droits de l'Homme, en droit international contemporain, prétend dès le départ à une portée universelle, d'où le nom de Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ceci repose sur la conviction que l'être humain est partout le même et doit avoir partout les mêmes droits. L'article premier de la Déclaration universelle dit : « tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits, ils sont doués de conscience, ils doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Je serais tenté d'enlever le mot fraternité tellement ce mot est galvaudé. Je serais tenté de dire aujourd'hui qu'ils doivent agir, les uns envers les autres, dans un esprit d'association. La question de l'universalité pose problème, car ce droit concerne tous les êtres humains au-delà de toutes les distinctions géographiques, politiques, idéologiques, sociales, écono-

miques et culturelles. L'anthropologie appliquée au droit, qui a pour objet l'étude de l'homme par référence à son milieu social et culturel, peut-elle ébranler notre questionnement sur l'universalité ou peut-elle favoriser le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre les peuples et contribuer ainsi au développement de l'universalisme ?

Les Droits de l'Homme se sont forgés à travers l'Histoire et depuis la philosophie grecque. Il serait erroné de nier l'apport du Siècle des Lumières et de la Révolution de 1789 et par conséquent de nier l'apport de l'Occident dans la formulation universaliste des Droits de l'Homme.

Pendant longtemps, nos sociétés occidentales ont été étudiées comme si elles pouvaient naturellement offrir un modèle d'organisation universelle ce qui les pousse souvent à nier les autres cultures.

Il nous faudra admettre avec Claude LEVI-STRAUSS que, dans la gamme des possibilités ouvertes aux sociétés humaines, chacune a fait un certain choix et que ces choix sont incomparables entre eux.

Entre particularisme et universalisme

Tzvetan TODOROV écrit : « ce qui est proprement humain, ce n'est évidemment pas tel ou tel concept de culture. Les êtres humains sont influencés par le contexte où ils viennent au monde, et ce contexte varie dans le temps et dans l'espace. Ce que chaque humain a en commun avec tous les autres, c'est la capacité de refuser ces déterminations. En termes plus solennels, on dira que la liberté est le trait distinctif de l'espèce humaine. Il est certain que mon milieu me pousse à reproduire les comportements qu'il valorise, mais la possibilité de m'en affranchir existe aussi, et cela est essentiel ». Pourtant, certaines personnes mettent en doute ce droit dans les domaines sociaux et culturels.

L'universalisme des droits socio-culturels mis en doute

L'universalisme des Droits de l'Homme est mis en doute parce que ces derniers sont nés et se sont développés en Occident judéo-chrétien et gréco-romain, et ce dans un contexte spécifique, orienté par une conception individualiste prônant la domination de la nature. Elle est mise en doute aussi parce que les autres cultures ont une autre vision du monde et de l'homme.

L'une des caractéristiques des Droits de l'Homme considérée comme essentielle, et qui peut compromettre son universalisme et son individualisme, est qu'ils s'adressent à l'individu sans distinction aucune. En-dehors de l'Etat, aucun groupement ou communauté n'est reconnu. Or, de nombreuses cultures sont fondées sur des valeurs communautaires (où le groupe a toute sa place au détriment de l'individu), sur le devoir ou encore sur l'harmonie de l'univers. La préservation des intérêts du groupe, ethnie, clan, quartier et l'harmonie sociale l'emportent sur toutes considérations individuelles pouvant aller jusqu'au sacrifice d'une vie. La personne humaine n'est pas investie de la personnalité juridique une fois pour toutes, celle-ci s'acquiert au fur et à mesure que la personne franchit les étapes de la vie : circoncision, mariage, naissance des enfants et diverses initiations.

L'instauration des régimes politiques islamistes a donné lieu à un retour à l'application des règles de la *charia* dans certains Etats. Ce retour à la *charia* a entraîné des conséquences juridiques et pratiques qui sont jugées contraires au respect des Droits de l'Homme. Ces peines issues de la *charia* ne constituent-elles pas une violation de la règle qui proscriit les traitements cruels, inhumains ou dégradants ? Les sociétés asiatiques telles que la Chine et le Japon où s'est exercée l'influence de Confucius, l'Inde avec l'hindouisme, le jainisme et le bouddhisme envisagent l'ordre hiérarchique d'une société naturelle et absolue. Dans ces sociétés, rien ne peut être changé au gré des individus. S'agissant des sociétés arabo-musulmanes, quelle place pour les Droits de l'Homme dans une perspective islamique ? Shirin EBADI, avocate iranienne, lauréate du prix Nobel de la Paix, affirme que l'Islam est compatible avec les Droits de l'Homme. Cependant, d'autres voix disent le contraire. Beaucoup d'Etats dont la population est majoritairement musulmane ont subordonné leur adhésion aux traités garantissant le respect des Droits de l'Homme à des réserves, des réserves islamiques, bien sûr.

L'universalisme des Droits de l'Homme mis en doute dans le domaine économique

Dans le domaine des droits économiques, d'autres personnes mettent en doute l'universalisme. C'est la question fondamentale : « peut-on appliquer les valeurs de la société de consommation à d'autres sociétés qui n'ont rien à consommer ? ». Y a-t-il un lien direct entre le niveau de croissance d'un pays et le niveau de respect des Droits de l'Homme ? Certains auteurs prétendent que les Droits de l'Homme constituent un luxe et

même un obstacle au développement. Or une société, pour qu'elle se développe, doit assurer les besoins vitaux de ses membres et leur plein épanouissement physique, moral et culturel. L'effectivité et la jouissance des Droits de l'Homme nécessitent le développement. La pratique de certains pays montre que les Droits de l'Homme ne sont pas dans leurs préoccupations. Les violations les plus flagrantes touchent les droits liés à la démocratie, liberté de presse, d'opinion, d'association.

La revendication de l'universalisme

Mais une fois qu'on a dit que certains mettent en doute, il faut aussi dire que d'autres revendiquent l'universalisme. L'universalisme des Droits de l'Homme semble être accepté dans tout les pays. Mais quelquefois avec quelques réserves pour les considérations économiques. Le respect des Droits de l'Homme est une condition de développement, il en est de même pour les considérations sociales culturelles qui montrent que les Droits de l'Homme ne sont pas méconnus des autres traditions culturelles. Certains droits classés parmi les droits économiques sociaux et culturels peuvent être satisfaits sans que le développement soit posé comme la condition mère de l'effectivité. Je pense au droit à l'éducation, à la santé et à la liberté d'association. Ces quelques droits de seconde génération ainsi que la quasi-totalité des droits civils et politiques devraient être consacrés et respectés dans tous les pays, même ceux en voie de développement, car ils sont inhérents à l'existence et à la dignité de la personne humaine. Si, selon Yves MADIOT, la culture démocratique est la condition première de l'application des Droits de l'Homme, cette culture serait double. Il aurait d'abord la culture démocratique du pouvoir, ensuite celle du citoyen. L'une ne peut aller sans l'autre, l'absence ou l'affaiblissement de l'une provoquerait à coup sûr l'affaiblissement et l'effondrement de l'Etat de droit.

La culture démocratique des citoyens concerne l'individu qui participe à la société civile. Or la société civile s'oppose à l'Etat et constitue une forme possible de résistance et de contestation à l'égard du pouvoir, du moins dans les pays démocratiques. Une question se pose alors : le regroupement en communautés serait-elle un frein à la culture démocratique ou non ?

Selon Yves MADIOT, « les théories communautaires dans leur ensemble n'ont jamais fait la preuve de leur souci de garantir le droit, mais ont amplement démontré leur efficacité dans leur écrasement ».

Dignité humaine et Droits de l'Homme dans les cultures traditionnelles non occidentales

Or, contrairement aux idées reçues les sociétés traditionnelles non occidentales, à l'exemple de l'Afrique étaient fondées sur les Droits de l'Homme. Dans le domaine politique, le système politique traditionnel dans son fonctionnement, évitait l'arbitraire. Le Chef régnait et suivait l'avis du Conseil des Anciens pour éviter un pouvoir centralisé. La délégation de pouvoir était de mise. La population était consultée à travers ses représentants. La sagesse populaire était le garant de la société en matière de morale. La primauté du groupe avait pour but, et pour le seul but la préservation, la protection et l'épanouissement de la population. Les libertés de réunion et d'association s'exerçaient sans autorisation et la palabre africaine était un instrument de la participation de la population à la chose publique et privée. Le droit à l'éducation ou le droit à la culture était une tâche de tous les jours. Par l'initiation, l'enfant pouvait acquérir les valeurs fondatrices et les rites de la société.

Les Droits de l'Homme dans le contexte de la mondialisation

Alors, puisque nous sommes dans un contexte de mondialisation, je me suis appuyé sur un historien africain, M. KI-ZERBO, car il a plus de sagesse que moi en la matière. Dans un entretien avec René HOLENSTEIN, cet historien résume le contexte de la mondialisation, d'un point de vue historique, en ces termes : « certains Etats-nations jouent le rôle de locomotive et d'autres jouent le rôle de wagons depuis des siècles maintenant. Ce rôle de wagon, même si la locomotive augmente sa vitesse ne changera en rien le statut des wagons ; on n'a jamais vu des wagons rattraper la locomotive. Mais on sait qu'ils sont structurellement complémentaires, du moins tant que les wagons accepteront leur statut ». A propos d'une question sur le point commun des trois phases de la mondialisation, le Professeur KI-ZERBO poursuit : « il y a des éléments de continuité ne serait-ce que dans le principe même de l'économie capitaliste, à savoir le profit. C'est l'idée de faire vivre le marché et de faire croire que tout le monde en profitera au maximum. L'Etat national est dépassé et, plus que jamais, nous sommes en face de l'économie et de l'offre en quantité, quitte à fabriquer des consommateurs pour les adapter à la production ».

Le modèle de la mondialisation ainsi basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme montre, a déjà montré ses limites. Il est une menace pour la diversité culturelle, l'émancipation politique des peuples et doit engendrer une prise de conscience de leur propre style de vie et remettre en cause

l'idée selon laquelle « modernisation » devrait signifier « occidentalisation ». Les sociétés de la planète, riches comme pauvres, doivent revendiquer le droit à la modernité sur la base de leur propre tradition. René MAHIEUX, alors Directeur Général de l'UNESCO, déclarait déjà à Venise en 1970 que « l'homme est l'agent à la fin du développement ; il n'est pas l'abstraction unidimensionnelle de l'homo economicus, c'est l'être concret de la personne dans la pluralité indéfinie de ses besoins, de ses possibilités et de ses aspirations. Le centre de gravité de la notion de développement s'est ainsi déplacé de l'économie vers le social, et nous en sommes arrivés au point où cette évolution débouche sur le culturel ».

C'est ainsi avec raison que nous pouvons nous approprier cette célèbre définition adoptée à la conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico City, déjà en 1982, qui a irrévocablement lié la culture et le développement. « La culture, disait-on à cette conférence, peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, le mode de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, le système de valeurs, les traditions et les croyances ».

La mondialisation actuelle ne sera équilibrée que si l'homme intègre dans les données culturelles dans les stratégies qui visent à la réaliser. De la mondialisation actuelle, le monde attend la croissance et la prospérité pour tous, même si les inégalités se renforcent. Deux milliards de personnes vivent avec deux dollars par jour. Ce monde d'inégalités et de pauvreté croissantes ne peut pas être un monde de paix. Le droit au développement fait partie intégrante des Droits de l'Homme. La mondialisation doit amener les intellectuels, les politiques et les gouvernements de tout bord à s'interroger sur la cohérence de leur réflexion. Comment certains juristes, philosophes et penseurs ont-ils pu justifier la réalité massive de la violence ? Comment certains juristes, intellectuels et penseurs ont-ils justifié la chosification de millions d'africains, alors que s'élaborait une vision de la liberté de l'individu qui se réclamait des Droits de l'Homme ? Combien de fois la raison économique ou la raison d'Etat a-t-elle conduit à taire des violations des Droits de l'Homme dans un important pays, partenaire commercial ou allié stratégique ? Comment se fait-il qu'une grande religion comme l'Islam, reconnue pour sa tolérance, manifeste un tel mépris pour la vie humaine ? Comment peut-on avoir la certitude de l'entrée au paradis en se faisant exploser avec le plus possible de civils ? Comment se fait-il qu'en Cisjordanie et à Gaza, des familles soient dépossédées de leurs maisons et de leur terre ? Comment avons-

nous pu accepter le génocide au Rwanda, au seul motif que c'était un conflit ethnique ? Et nous avons même entendu un président éminent d'un pays occidental qui a dit « laissez-les se bouffer entre eux ». A l'heure de la mondialisation, la dénonciation unilatérale n'est plus de mise parce que la responsabilité est aussi globale.

Il peut être facile de condamner l'existence de la peine de mort, par exemple aux Etats-Unis. Il peut être aisé de réaffirmer que les Droits de l'Homme ne sont pas respectés en Tchétchénie. Des mesures de répression à l'encontre des minorités et des communautés religieuses restent massives en Chine. Mais dans nos pays occidentaux, France, Allemagne, Espagne, Italie etc. il y a des faits de discrimination raciale, des inégalités de rémunérations entre hommes et femmes et des hommes politiques qui font allusion aux bruits et aux odeurs.

Conclusion

Les droits fondamentaux et les libertés ne sont jamais acquis une fois pour toutes. On peut tout dire avec un discours cohérent, mais en même temps son contraire. Si les Droits de l'Homme doivent sans cesse être défendus, l'universalisme des Droits de l'Homme ne doit pas être absolu et définitif. Il peut être enrichi de l'apport de différentes cultures, dans une universalité qui intègre les préoccupations des sociétés et des individus concernés, le développement, la démocratie, le devoir et la responsabilité. L'universalisme nous interroge sur notre humanité commune et sa mise en relation avec la diversité culturelle. La culture ne doit pas enfermer l'individu dans ses pratiques mais plutôt lui permettre de la reconnaître comme moyen de rassembler l'humanité, dans notre humanité. L'humanité commune est une humanité qui accepte les différences, c'est une humanité de métissage qui repose sur notre socle commun, celui des valeurs fondamentales de la vie.

Cette humanité commune s'appuie sur la laïcité politique, avec pour exigence démocratique, la séparation des Eglises et de l'Etat. La laïcité de l'Etat implique la neutralité de l'Etat et l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard de l'appartenance ou de la non-appartenance des citoyens à tel culte ou à telle conception, et ceci dans la limite du respect de l'ordre public.

Dans cette humanité commune, pourrait exister aussi la laïcité philosophique qui peut s'apparenter à une conception de vie, un idéal de vie fondé sur des valeurs positives dégagées de toute référence surnaturelle, reli-

gieuse ou mystique. Les droits fondamentaux qui constituent le socle indispensable à l'humanité commune peuvent être ceux des conventions internationales relatives aux Droits de l'Homme :

- garantie de l'intégrité physique et de la dignité de la personne humaine,
- principes d'égalité et de non discrimination incluant la garantie de l'égalité des femmes et des hommes,
- droit à un procès équitable,
- liberté d'expression, liberté d'association, liberté de circulation, d'établissement, liberté de pensée, de conscience,
- garantie des droits sociaux.

Toutes actions qui portent atteinte à l'intégrité physique des personnes par des pratiques mutilantes, comme l'excision, sous prétexte d'exception culturelle, sont à proscrire. Toutes les valeurs démocratiques ont une histoire qui plonge ses racines dans l'antiquité et qui ont impliqué diverses civilisations (grecque, arabe ...) et souvent avec des histoires tourmentées : les Droits de l'Homme sont nés sur le terreau de la dictature, de la théocratie, de l'intolérance, des guerres de religion.

Les valeurs laïques et démocratiques sont universelles parce qu'elles mettent l'homme au centre de leurs préoccupations. C'est dans son individualité, de par le simple fait d'être né, que tout être humain possède une dignité et des droits égaux à ceux de tout autre. C'est le fait d'être né en ayant comme référence commune et universelle : humain, sans distinction de sexe, d'origine, de naissance, de culture, de croyance, de philosophie, qui constitue le symbole universel sur lequel sont fondés les Droits de l'Homme.

Pour réussir la construction de cette humanité commune, cadre d'un meilleur épanouissement de tous et de chacun, il faudra passer par une culture de dialogue, d'ouverture, une culture du pluralisme.

Le caractère universel des Droits de l'Homme doit ainsi prendre en considération les spécificités culturelles ou nationales, historiques et sociales, de chaque Etat, tout en affirmant la transcendance des valeurs communes à tous les êtres humains.

Questions et débat

Un participant, membre du Conseil scientifique d'ATTAC : Une question, d'abord : peut-on penser qu'effectivement le modèle démocratique est exportable dans n'importe quel pays. Peut-on même exporter ce modèle, par la force et de façon imposée ? Question que l'actualité nous pose. L'affaire de l'Irak est là pour nous le rappeler tous les jours.

Ensuite, une petite précision sur une question posée précédemment sur le modèle d'entreprise. Je dirai que l'on cherche aujourd'hui à réfléchir sur des modèles de gouvernance d'entreprise. Au Conseil scientifique d'ATTAC on va produire un certain nombre d'études sur le rôle des assemblées d'actionnaires et le mode d'intervention des salariés dans les entreprises.

Arion VOGEL : Ma question porte en fait sur l'intervention de M. Blavette. J'ai constaté qu'on nous a présenté la lutte des pauvres contre les riches capitalistes, avec une tendance à prévoir la victoire des pauvres sur le capital et la fin de l'Histoire, avec une société immobile. En philosophie, on parle du néo-platonisme, mais là, cela me fait penser à du néo-communisme.

Bernard BLAVETTE : En fait, le problème que j'ai posé et qui a semé la confusion dans la salle, c'était simplement pour préciser des points sur lesquels l'économie n'avait pas de réponse. Je n'ai jamais préconisé une société immobile. J'ai même dit que cette société serait probablement plus dynamique que les sociétés que nous connaissons à l'heure actuelle, notamment par la réincorporation de la fantastique énergie qui est gaspillée par le capitalisme, à cause notamment de l'exclusion. Je connais des gens subissant cette exclusion, qui auraient des capacités, une volonté d'agir, si on pouvait les réintégrer dans le cadre d'une société qui leur accorderait la reconnaissance sociale. On aurait un potentiel absolument fantastique. Je regrette que l'on ait pu se méprendre sur ce terme d'immobilisme, terme que n'ai absolument pas prononcé.

Pour en revenir à la première question, la victoire des pauvres contre les riches, là rien n'est moins sûr. Je vais vous citer une réflexion de notre vice-présidente Suzanne GEORGES, qui dit : « l'impardonnable, ce n'est pas d'échouer mais c'est de ne rien tenter ». Voilà, je n'en suis absolument pas sûr. Je n'en sais rien. Tout est possible, le pire comme le meilleur. Alors je ne sais pas qui peut l'emporter dans l'état actuel des

choses. Tout ce que l'on peut dire est que le rapport des forces est profondément en faveur des dominants.

Francis VAN DEN HAUTE : Je suis heureux d'entendre dans ce colloque des interventions lourdes. Les descriptions entendues, généralistes d'un côté, plus particulières de l'autre, montrent vraiment la gravité du phénomène. Les descriptions sont d'un réalisme à peine soutenable de part et d'autre ; ces phénomènes s'accélèrent, s'amplifient ; nous avons un réel problème de délai, un véritable problème de délai. Entre parenthèses, je suis très amusé d'entendre un représentant d'ATTAC, parce que ATTAC, ce n'est pas un nom innocent, qui prône la non-violence n'est-ce pas ?

Je pense que si nous voulons équilibrer des phénomènes aussi lourds, avec des moyens aussi légers, nous sommes partis pour quatre ou cinq générations, c'est à dire pour un ou deux siècles.

C'est pourquoi l'on ne peut pas rester avec les moyens gentils que nous avons. Je pense que nous sommes tous attachés à des éléments de confort – mêmes ceux qui, parmi nous, ont le moins de confort – et qu'il faut autre chose que ce qui a été dit pour avancer. Je crois que d'une certaine façon nous avons à faire la Révolution, sinon cela prendra trop de temps et il sera trop tard.

Laurent KAPELA : C'est vrai que par rapport à la non-violence, je pense qu'il n'est pas question de riches et de pauvres. Et encore faudrait-il définir ce que c'est qu'être pauvre. Si en Occident la notion même de pauvreté est souvent liée à l'aspect matériel, en Afrique est pauvre celui qui n'a plus de structure, je dirais familiale, groupale et même de structure par rapport à soi. En ce sens, je crois qu'il y a de l'espoir pour l'Afrique, que nous devons nous retrouver avec l'Occident dans le domaine de l'éducation. C'est par ce travail colossal, (je peux vous le dire en toute connaissance de cause, parce que issu de la diaspora, j'ai pu voir l'évolution sur une quinzaine d'années) que l'Afrique aujourd'hui est vraiment en marche au niveau éducatif.

Je crois que les jeunes se sont appropriés l'outil éducatif et c'est par ce biais-là, sans doute, qu'il y aura des rencontres avec d'autres cultures. En France, il n'y a pas de risque de génocide comme nous l'avons vécu, au Rwanda en 1994. Il y a un vrai travail de fond et je voudrais que les occidentaux arrivent à se rapprocher aussi des africains dans le domaine de l'éducation. Il y a ici, avec moi, des amis qui font partie des mêmes

cercles à Paris, où nous partageons des idées entre l'Occident et nos pays de cultures différentes. Là il n'y a pas de couleur, on ne voit pas les occidentaux, on ne voit pas les africains, c'est vraiment le monde que nous aimerions vivre demain. C'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup parlé de l'Unesco. Pour nous, l'Unesco c'est un réservoir de savoir, on ne s'en aperçoit pas souvent, mais c'est un lieu qui permet aux africains, en tout cas aujourd'hui, de s'approprier cet outil de culture. J'aimerais rappeler que l'Unesco a son siège à Paris, car on s'aperçoit que les français eux-mêmes ne savent pas toujours qu'on a ici même en France un lieu de culture où ils peuvent rencontrer d'autres cultures.

Un participant, membre du Conseil scientifique d'ATTAC : Juste un petit mot pour parler des « moyens légers » évoqués dans une question.

Je déplore à titre personnel – et aussi vis-à-vis de mon association – que nous n'ayons pas, jusqu'à présent, suffisamment réfléchi à la façon dont nous pourrions faire basculer le rapport de forces. Cependant une chose reste capitale : nous ne pouvons pas nous écarter de l'éthique. Tous les projets, toutes les révolutions, pour reprendre le terme, ont en général, mêmes si elles ont apporté parfois des améliorations, échoué sur ce point-là. On ne peut pas engendrer des massacres colossaux. On ne peut pas laisser des mécaniques infernales se développer. Et pour cela – C'est un désaccord avec vous – je suis assez partisan de la non-violence de Gandhi. Je dirais que le terme « moyens légers » n'est pas adapté. Des gens se sont fait tuer dans des actions pacifiques, en se laissant tirer dessus avec un stoïcisme incroyable : c'est une action qui respecte l'éthique, et je crois qu'on ne peut absolument pas s'en départir.

Maintenant, pour aller un petit peu dans votre sens, Gandhi disait aussi : « entre la lâcheté et la violence, je choisis la violence ».

Michel NORMAND : Merci à Laurent Kapela pour son intervention. Je voudrais qu'il nous parle un peu de ce que nous trouvons sur nos marchés aujourd'hui en janvier et en février. Je veux parler des haricots verts, qui proviennent des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il paraît que ces légumes sont cueillis à la main, pourtant ce n'est pas la culture de l'Afrique de produire des haricots verts. Je voudrais que tu nous expliques ce que tu en penses, et surtout comment cela fonctionne, à savoir comment sont payés les gens, et quelles sont leurs conditions de travail. Car il paraît que ce sont surtout les femmes qui cueillent ces légumes, les genoux à terre, dans des conditions pénibles. Je voudrais comprendre le processus de cette

culture, car l'intervention est intitulée « Culture et Droits de l'Homme », mais il y a aussi la femme.

Laurent KAPELA : C'est vrai que le développement de l'Afrique repose aussi sur la femme africaine. Mais pour parler de haricots verts en Afrique, j'avoue que je n'ai pas une culture paysanne assez poussée pour répondre à cette question. Par contre, je peux dire qu'aujourd'hui tous le continent africain est inondé par l'Asie en matière agricole, et des chinois en grande quantité sur le continent africain, utilisent les femmes dans les plantations. Elles sont en effet sous-payées, malheureusement.

Quant aux africains, ils ont énormément de mal à exporter leurs produits agricoles en Europe. Ce sont des produits qui ne sont pas reconnus, je ne parle pas des haricots verts, mais d'autres produits comme le manioc, la patate douce africaine etc. Et ils rencontrent beaucoup de difficultés lors des passages de marchandises en douane.

Chantal JOLIVET : Je reviens sur la question des pauvres qui vont gagner contre les riches.

Nous sommes sous le choc, car nous avons vu il y a deux jours le film « Memorias del saqueo » de Fernando Solanas, qui explique ce qui est arrivé en Argentine en 2000. Comment, en Argentine, où les gens n'étaient pas trop malheureux, se retrouve-t-on aujourd'hui avec 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Cela m'a paru comme un laboratoire ou une parabole de ce qui allait nous arriver. Le bulldozer est en route, qui est en train d'écraser les services publics, les Droits de l'Homme. Est-ce que l'on va se retrouver au niveau de l'Argentine – c'est très inquiétant.

Sophie THEVENET : On prône souvent le système démocratique comme le seul système capable d'apporter à tous richesse, éducation, augmentation du PNB, etc. Cet idéal est mis en avant dans tous les discours. J'ai vécu en Afrique, en Côte d'Ivoire pendant une année, du temps où Houphouët-Boigny était Président. Je discutais beaucoup avec les africains que je rencontrais, et je me suis rendu compte que notre modèle démocratique, qui nous paraît être la panacée, fait référence à des concepts qui sont très éloignés des africains et de leur manière de concevoir la vie politique. Un africain me disait un jour : vos Droits de l'Homme, c'est un truc de blanc, cela vient de votre culture, de votre philosophie des Lumières, de votre XVIII^{ème} siècle. En Afrique, si le chef de tribu se porte bien, la tribu se porte bien. Cette conception des Droits de l'Homme, de

l'homme en tant qu'unité avec cette importance qu'on donne à l'individu en tant qu'être unique en Occident, n'est pas africaine.

Je me demande si le concept de la tribu africaine, le concept de la vie politique, sont à ce point incompatibles avec le bien-être de la population. Est-ce un concept qui peut aussi bien réussir que le concept démocratique occidental, apporter à la population africaine l'éducation des enfants, le PNB etc. Pourquoi vouloir à tout prix plaquer notre modèle occidental ?

Ce même ami m'expliquait aussi que notre modèle d'élection au suffrage universel avait des effets pervers en Afrique. Il fallait le maximum de voix pour gagner les élections et dans un pays ayant plusieurs tribus et en raison des découpages administratifs (issus de la décolonisation), on faisait le plus d'enfants possibles pour garder le pouvoir. On arrive à des effets contradictoires sur le discours ambiant de la démocratie.

Laurent KAPELA : La question posée, choisir entre la démocratie ou la dictature, est une question d'une grande violence. Parce qu'il n'y a pas d'autre alternative : c'est la démocratie ou la dictature. Cependant, je crois qu'il existe une autre voie qu'on a essayé de trouver dans le fil d'Ariane qui nous a guidés tout au long de ce colloque.

Il n'y a pas de système africain pur, qui puisse s'ériger en une civilisation digne de ce nom. Nous avons parlé aujourd'hui de notre humanité que nous avons tous en commun. Je crois qu'on peut s'aider les uns et les autres par rapport à ce qui a réussi ailleurs. En parlant de l'exemple de l'Afrique, on peut imaginer que la démocratie telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, sur le modèle occidental n'est pas à blâmer, ce qui est à blâmer c'est la façon dont elle est utilisée aujourd'hui en Afrique.

Si nous nous appuyons sur le socle traditionnel, on peut utiliser les anciens dans le système démocratique africain aujourd'hui. Ce qu'il faut, c'est une alternative où l'on puisse lier et la tradition et la modernité. Je crois que c'est faisable.

J'ajouterai une autre chose pour ma conclusion, un socle commun. Je vous ai parlé de Mme EBADI – avocate iranienne qui pense qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre Droits de l'Homme et Islam. Pour Mme NASREEN (Bangladesh) les Droits de l'Homme sont incompatibles avec l'Islam. Alors, ce qu'il nous faut c'est un socle commun. C'est la laïcité. Cette notion de laïcité est revendiquée aussi en Afrique. La laïcité est un modèle qui peut aider les démocraties africaines à vivre ensemble, croyants et non

croyants, athées, animistes. Nous pensons qu'avec la laïcité nous pouvons arriver à quelque chose de commun, qui puisse nous lier en humanité avec les pays occidentaux.

Kamel ZOUINE : Une remarque : je suis maghrébin, donc africain. Alors l'Afrique est très vaste : on ne peut pas résumer l'Afrique sans l'Afrique du Nord.

**L'Ordre maçonnique mixte international
« Le Droit Humain »,
acteur d'une fraternité internationale**

*Danièle Juette**

Notre Ordre, l'Ordre maçonnique mixte international "LE DROIT HUMAIN", est né dans la lancée libérale et républicaine de la fin du XIX^{ème} siècle. C'est à des hommes et des femmes "éclairés" de ce siècle que l'on doit la mise en action des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'abolition de l'esclavage, la laïcité, la reconnaissance des droits de la femme et des droits de l'enfant. Ils étaient convaincus que grâce à la science et aux techniques, on allait vers le meilleur des mondes, vers la fraternité universelle. Parmi eux, très engagés dans ces combats citoyens, nos deux fondateurs, Maria Deraismes et Georges Martin.

Leur Ordre, notre Ordre, est né en 1893 de la remise en cause du rôle dévolu à la femme dans la société de cette époque. Il est né de l'affirmation que l'homme et la femme doivent s'émanciper ensemble et vivre cette émancipation dans la mixité. L'initiation des femmes en maçonnerie et donc leur participation au travail maçonnique témoignent d'un grand sens de la fraternité universelle. Citons notre Sœur Maria Deraismes : « On ne peut travailler au progrès de l'humanité avec la moitié de l'humanité. »

Nos fondateurs ont voulu que notre Ordre soit : maçonnique, mixte, international avec une continuité initiatique du 1er au 33ème degré. Ils ont voulu lui donner le nom de « DROIT HUMAIN ». Tous ces termes le dé-

* *Grand-Maître adjoint de l'Ordre*

finissent et le caractérisent. Sans une seule de ses spécificités, l'Ordre serait autre : ce ne serait plus le DROIT HUMAIN.

Dans son ouvrage, « Considérations Générales sur le Droit Humain et la Fédération Française », le Grand Maître d'Honneur de l'Ordre, Marc Grosjean précise:

« Le Droit Humain est une organisation tout à fait originale au point de vue maçonnique. Il a été constitué, non pas avec la pensée de créer un rival aux obédiences masculines, mais pour combler une lacune, celle de permettre l'accès de la femme à la Franc-Maçonnerie. Il est le seul Ordre International et une des rares obédiences à n'être pas né d'une scission. »

Le 4 avril 1893, la première loge est créée à Paris, d'autres loges le sont rapidement en province puis à l'étranger : Zurich dès 1896. La dimension internationale s'est imposée comme suite logique à la mixité, toujours dans le sens de la fraternité universelle.

Les trois premiers articles de notre Constitution Internationale, restés, dans l'esprit, identiques à ceux élaborés il y a 100 ans, reflètent bien la volonté de nos fondateurs :

« Article 1^{er} : L'Ordre maçonnique mixte international "LE DROIT HUMAIN" affirme l'égalité de l'Homme et de la Femme.

En proclamant "LE DROIT HUMAIN", l'Ordre veut qu'ils parviennent sur toute la terre à bénéficier, d'une façon égale, de la justice sociale, dans une humanité organisée en Sociétés libres et fraternelles.

Article 2 : Composé de Francs-Maçons, hommes et femmes fraternellement unis, sans distinction d'ordre racial, ethnique, philosophique ou religieux, l'Ordre s'impose pour atteindre ce but, une méthode rituelle et symbolique, grâce à laquelle ses membres édifient leur Temple à la perfection et à la gloire de l'Humanité.

Article 3 : Respectueux de la laïcité, de toutes les croyances relatives à l'éternité ou à la non-éternité de la vie spirituelle, ses membres cherchent, avant tout, à réaliser sur la terre et pour tous les humains le maximum de développement moral, intellectuel et spirituel, condition première du bonheur qu'il est possible à chaque individu d'atteindre dans une Humanité fraternellement organisée. »

C'est toujours dans cet esprit que, depuis, les Frères et les Sœurs du DROIT HUMAIN ont travaillé au sein de leurs ateliers avec les outils mis à leur disposition, sans jamais oublier que notre Ordre est essentiellement et avant tout un Ordre initiatique dont l'action s'inscrit au sein de la collectivité humaine ici et maintenant. Il s'agit, au sein de l'Ordre, de rassembler des personnes différentes, "unir ce qui est épars", afin de mieux réfléchir et d'agir ensemble en misant autant sur le développement individuel et spirituel que sur une réflexion et une action sur la société. Et ceci afin d'œuvrer activement à la constitution d'une société fraternelle.

Ainsi, depuis le début, le DROIT HUMAIN démontre objectivement que les hommes et les femmes, les frères et les soeurs, peuvent s'élever ensemble en toute fraternité vers les mêmes responsabilités et les mêmes hauteurs spirituelles. La mixité des ateliers du DROIT HUMAIN procède en toute logique de l'idéal de fraternité humaniste dont se réclame la Franc-Maçonnerie. Il est évident que la mixité est une source incomparable d'enrichissement et de meilleure connaissance de l'autre. Sans doute peut-elle être un des moyens de vaincre la peur archaïque, physique et psychologique de l'autre sexe. Elle peut ainsi permettre à l'homme de prendre conscience de sa part féminine et à la femme de prendre conscience de sa part masculine : c'est la prise de conscience de soi et de l'autre. Ainsi à sa mesure, l'Ordre a contribué aux développements de la reconnaissance des droits des femmes dans la société.

Mais ce travail n'est pas fini et le chemin sera long, car non seulement les femmes sont encore exclues de certaines obédiences masculines, mais plus généralement de la sphère publique, de la vie politique et du monde du pouvoir en général, sans oublier les conditions de vie dramatiques des femmes dans certains pays. Nous avons, toujours, à être présents sur tous les chantiers qui travaillent pour faire évoluer la condition féminine. Par notre dynamique internationale, nous échangeons avec les sœurs et les frères des différents continents, nous les rencontrons dans leur lieu de vie avec des problèmes souvent plus importants qu'en Europe et eux-mêmes peuvent nous éclairer, permettant ainsi d'aborder les faits avec toute la notion de vécu différent selon les cultures, ce qui demeure souvent le grand obstacle à la compréhension mutuelle. La mixité et l'internationalisme de notre Ordre ont été et sont encore parfois en certains lieux, combattus. Mais en même temps, ils ont été sa force pour avancer. Sans doute parce qu'ils répondaient aux attentes d'hommes et de femmes sur toute la surface du globe.

En regroupant, sur son chantier de la construction du Temple, les hommes et les femmes des différents continents, l'Ordre maçonnique mixte international, « LE DROIT HUMAIN », s'est donné tous les moyens pour que ce Temple soit bien celui de l'Humanité sur le fronton duquel brilleront toujours les mots :

« LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE »,

mots toujours éclairés par les lumières individuelles issues de toutes les composantes de la fraternité humaine.

Les francs-maçons travaillent, dans leurs ateliers, pour acquérir les moyens et les qualités qui leur permettent de comprendre l'ordre social afin d'y jouer un rôle: être des citoyens dans la cité. Pour cela ils abordent tous les sujets concernant la Cité dans un climat de sérénité qui favorise une certaine hauteur de vue, une réelle réflexion donc une réflexion nuancée qui exige du temps, du recul et une certaine maturation. Ce travail ne peut se faire que si le franc-maçon fait aussi un travail en profondeur sur lui-même, seul moyen pour comprendre l'autre et seul moyen pour être apte au travail de réflexion. Il a pour cela à sa disposition toute la symbolique et les rituels. Les frères et les sœurs du DROIT HUMAIN ont pu ainsi participer et participent à la défense des valeurs qui sont celles de la Franc-Maçonnerie Libérale : la promulgation et la défense des droits de l'Homme et du citoyen partout où ils sont mis à mal.

Actuellement, notre Ordre, le "DROIT HUMAIN", seule grande obédience maçonnique internationale, est présent dans plus de 50 pays à travers le monde, sur chaque continent. Grâce à l'universalité de sa Constitution, de son rite (le Rite Ecossais Ancien et Accepté) et de ses traditions, il permet à ses membres de surmonter leurs particularismes. Il est en effet nécessaire de favoriser les possibilités de cohabitation entre des êtres humains différents et qui tiennent à leurs différences. Ainsi, ils arriveront à se mettre d'accord sur quelques principes communs : c'est toute la richesse de l'altérité.

C'est déjà dans cet esprit que s'est imposée la dimension internationale de notre Ordre. Lors du premier Congrès international, en 1920, le Frère GOAZIOU, représentant de la Fédération Américaine, disait :

"... pour la première fois des délégués qui, non seulement venaient de pays éloignés et parlaient des langues différentes, mais avaient en outre des opinions religieuses et politiques pour ainsi dire opposées, se sont réunis pour formuler une Déclaration de Principe et une Constitution internationale qui devaient les relier dans une œuvre commune."

Il me semble que, plus d'un siècle après la naissance de l'Ordre, la déclaration de ses membres fondateurs demeure toujours d'actualité. Citons le Frère Georges MARTIN qui en 1900 disait :

"Soyons, mes Frères et mes Sœurs, souscripteurs à l'édification de tous les Temples que l'on élève à la lumière et à la vie, en face des temples que d'autres élèvent depuis des siècles, afin de maintenir l'humanité dans l'ignorance, les ténèbres et la servitude, pour leur plus grand profit, le développement de leurs richesses, dominant par la misère qui éteint tout ressort, le peuple qui travaille."

Mais aujourd'hui, comment agiraient nos fondateurs ? Car nous faisons un constat douloureux : nous sommes confrontés à l'effondrement de certaines certitudes scientifiques et socio-politiques. « Le plus grand apport de connaissance du XX^{ème} siècle a été la connaissance des limites de la connaissance. » nous dit Edgar MORIN. Le mythe du progrès s'est effondré, le développement est malade avec son cortège de récession, de chômage, de misère, d'exclusion, de saccage de la nature... Pendant le XX^{ème} siècle dont on attendait tant de lumière, les pires atrocités ont existé et existent encore aujourd'hui. Ainsi, à une époque où la civilisation humaine est capable de voyager dans l'espace, de guérir de nombreuses maladies, les tortionnaires agissent.

Et ce qui nous trouble, c'est que ces hommes, mais aussi ces femmes, qui continuent à commettre les pires atrocités, ne sortent pas des asiles psychiatriques. Ils étaient, avant les faits, des citoyens ordinaires, comme nous, mais soudain pris au piège du narcissisme collectif. C'est la signification que si les progrès techniques peuvent être très importants, l'être humain n'a pas encore beaucoup avancé dans la connaissance de son fonctionnement et dans la maîtrise de ses « tyrans intérieurs ». Les mauvais compagnons sont toujours opérants.

Et nous assistons à une crise d'identité collective doublée d'une véritable désintégration des liens sociaux. Une partie de la collectivité humaine va chaque jour davantage chercher son besoin de réconciliation avec elle-même et avec le monde dans la drogue, la violence, les sectes et les ext-

rémismes de tous ordres. Et l'on ne peut que constater douloureusement face à ce tableau, très résumé, une incapacité à concevoir un avenir et une réelle impuissance à formuler un grand dessein, selon l'expression d'Edgar Morin.

Mais nous ne sommes cependant pas entièrement pessimistes, car toujours avec Edgar Morin qui parle de son « opti-pessimisme », nous pouvons retenir le principe d'Hölderlin, dans son poème Patmos, qui disait : « Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve »

Rappelons-nous les paroles du Grand-Maître :

« Nous savons tous que l'humanité ne sera pas sauvée par la technologie, mais seulement par notre propre réalisation intérieure ». Selon Thomas Merton, dans *The Wisdom of the desert* : « Que gagnerait on à voguer vers la lune, si on n'est pas capable de traverser l'abîme qui nous sépare de nous-mêmes » ?

Nous qui nous consacrons au service de l'humanité, nous avons le devoir de construire un pont au dessus de cet abîme qui est en nous-mêmes. C'est seulement quand nous aurons réalisé notre propre unité que nous pourrons espérer contribuer au perfectionnement de l'humanité. »

Donc nous voulons croire que, dans cette crise, il y a des chances de changement et que dans cette turbulence, de nouvelles idées peuvent et doivent se créer et, avec la même force que nos fondateurs, nous utilisons les outils qu'ils nous ont confiés. Notre méthode initiatique, avec son travail d'introspection, fait prendre conscience à ses adeptes que chacun possède le pouvoir de changer le monde. Pour cela il lui suffit de devenir un homme libre.

Le pouvoir de changer le monde a toujours été laissé aux chefs, aux experts ou aux héros. Tout un chacun adhère facilement à ce fait que l'individu lambda, seul, ne peut rien. Ce raisonnement a quelque chose de l'ordre de la manipulation. Nous savons par notre démarche initiatique, que chaque individu peut construire sa liberté intérieure, nous disons : tailler sa pierre brute. Il est important que le plus grand nombre d'individus puisse faire ce travail afin de prendre conscience qu'ainsi chacun possède le pouvoir de changer le monde.

Plus les êtres humains libres seront nombreux plus la situation actuelle pourra évoluer. A ce niveau, notre vocation internationale est un plus, elle génère une richesse d'échanges entre les diverses cultures, richesse

indispensable au citoyen du monde que nous voulons être. L'époque a besoin d'esprits qui circulent et jouent le rôle d'intermédiaires entre différents espaces qui trop souvent s'ignorent encore mutuellement. Il n'y a pas assez de passeurs de frontières.

Et pourtant les nouveaux moyens de communication de ce début de XXI^{ème} siècle rendent les êtres humains géographiquement proches. Sont-ils pour autant d'avantage frères ? Si la proximité n'affaiblit pas la difficulté de vivre nos différences, elle contribue à créer en nous d'autres émotions, d'autres révoltes, d'autres aspirations à un monde plus fraternel. Il se met en place un espace-temps différent que nous devons utiliser, nous, Ordre International, pour inventer ensemble, dans un échange dynamique porteur d'enrichissement mutuel et de sauvegarde de la différence individuelle, la construction d'un lien social.

Les différents ateliers du Droit Humain œuvrent chacun à leur manière dans l'espace de leur cité : chaque frère et sœur individuellement, mais aussi plus collectivement, dans le cadre d'associations qui touchent à l'enfant, l'éducation, la santé... Chacun, ayant une vision limitée par sa propre culture, bénéficie de l'éclairage de l'autre. Nous savons que pour un tel bénéfice le doute et la conscience critique vis-à-vis de soi sont un préalable à ce dialogue avec l'autre permettant en particulier d'éviter tout propos réducteur. Autour de certains thèmes, il s'agira de rechercher une approche ensemble, qui sera alors non le fait d'un compromis mais un dépassement, un projet à construire qui ne se référera à aucun modèle existant.

Chercher, voyager et construire cela procède de la même démarche. La mutation des consciences se fera au sein de groupes composés par des êtres humains en quête et vraiment disponibles à être surpris par les suites inattendues de cette quête. Tous les apriorismes sont destinés à être détruits : être prêt à voir chaque être et chaque chose d'une manière différente pour ainsi prendre conscience d'un autre univers qui est habituellement masqué par notre perception coutumière des choses.

Il s'agit de favoriser le dialogue et les découvertes réciproques entre les connaissances et les traditions et entre les esprits religieux et les écoles scientifiques. Tout est sujet de réflexion et d'enrichissement. Mais ces confrontations n'auront de sens que si l'écoute est authentique et réciproque, il ne s'agit pas de désigner un vainqueur. Je citerai une réflexion

de Mahmoud HUSSEIN qui illustre bien la nécessité du dialogue entre les êtres humains :

« Pour se rejoindre, le Nord et le Sud ont encore du chemin à faire. Le premier en cessant de croire qu'il a le monopole de l'universel, l'autre en intégrant l'universel à ses valeurs spécifiques »

On pourrait évoquer aussi la pensée du philosophe J. PATOCKA qui, à propos de l'Europe, disait que dans sa prétention à l'universalité, celle-ci devrait renoncer à toute une série d'appropriations et en particulier, il nous enseigne par exemple, que "L'homme éclairé, rationaliste, devra travailler à élargir ses horizons spirituels, assez du moins pour comprendre qu'on peut également vivre à partir de fondements différents et que ceux-ci ne lui sont pas totalement étrangers."

LE DROIT HUMAIN, Ordre international, est engagé dans ce monde en évolution, il continue sa marche en avant en choisissant et utilisant les possibilités nouvelles. Par exemple : l'importance de l'image, virtuelle ou non, envahit l'imaginaire au détriment de la pensée. C'est pourquoi nous ne pas pouvons éliminer le fait que le symbole intègre de nouvelles formes et de nouvelles associations d'idées. C'est pourquoi les maçons sont particulièrement vigilants mais surtout actifs et présents dans les lieux où s'élabore cette nouvelle réalité. Car, qu'on le veuille ou non, ces techniques nouvelles modifieront fondamentalement les comportements. Les idéologies sectaires ont su profiter de ce pouvoir de l'image et de la réalité donnée en spectacle. Ces techniques font appel à l'émotionnel alors que la pensée, et donc l'interrogation et la critique, sont dominées. Dans ce type de fonctionnement le dialogue existe de moins en moins.

Il nous appartient de participer à revivifier le sens du dialogue. N'oublions pas notre méthode socratique avec sa communication basée sur le mode alterné de question et de réponse. Cette méthode est aux antipodes de l'enseignement dogmatique. Elle constitue une ouverture aux différentes formes de la pensée, une adaptation souple aux comportements modernes et une réelle possibilité d'écoute donc de compréhension de l'autre.

L'informatique et le multimédia, s'ils font exploser les possibilités du savoir et de la communication, portent en eux, aussi, de grands dangers comme le conditionnement des mentalités à l'échelle mondiale. Il est

nécessaire que des êtres humains libres soient présents sur ces terrains. Il est important que nous puissions, ici et maintenant, poursuivre notre mission qui est de faire vivre nos idéaux de fraternité, d'égalité et de liberté afin justement de lutter contre l'abrutissement.

L'idée initiatique reste une idée moderne. La méthode maçonnique permet à ses adeptes de devenir des êtres libres et autonomes dans leurs décisions. Et cette liberté nous donne une immense responsabilité, car si nous sommes des êtres libres, nous devons nous donner les moyens de participer aux groupes d'hommes et de femmes qui déclencheront les réactions permettant de faire évoluer les sociétés et ainsi de promouvoir nos valeurs humanistes, au sens de la solidarité entre humains. L'humanisme est pour nous, francs-maçons du Droit Humain, un art de vivre et une spiritualité ; c'est dans ce sens qu'il pourra aider les humains à affronter les grands défis de notre époque.

Notre vision humaniste du monde va dans le sens développé par le philosophe Charles Coutel :

"L'aspiration à l'universalité de la vérité et à l'amour de l'humanité permet de résister à la réduction de l'universel au mondial, de l'humanisme à l'humanitarisme, de la transmission à la communication, du lien social à la seule transaction marchande et financière."

Face à la "globalisation" de l'économie de marché qui depuis longtemps fonctionne, la "dimension sociale de la globalisation" n'est encore qu'un slogan. Et nous savons tous ici que le chemin sera long. Nous voulons être présents dans les espaces où les conséquences humaines de cette globalisation devront être prises en considération. Car, comme l'écrit Alain Supiot : "La globalisation ne sera vivable que si elle est pensée non comme un processus d'uniformisation des peuples et des cultures, mais comme un processus d'unification qui se nourrit de leur diversité au lieu de s'employer à la faire disparaître."

L'ordre maçonnique mixte international "LE DROIT HUMAIN", du fait de ses caractéristiques, est un outil particulièrement performant pour cette démarche. Il nous appartient aujourd'hui de l'utiliser en l'enrichissant de toutes les potentialités existantes dans ce monde du début du XXI^{ème} siècle.

Et même si notre action, nous paraît bien limitée face à la dimension des enjeux, nous nous inspirons de Marc-Aurèle qui disait : "N'espère pas la République de Platon, mais sois content si une petite chose progresse, et réfléchis au fait que ce qui résulte de cette petite chose n'est précisément pas une petite chose !"

Ainsi nous pouvons conclure avec notre frère Marcel Bolle De Bal :
« Construisons donc, chers amis, mes sœurs et mes frères, ce paradis, ce Temple où femmes et hommes seront reliés dans le respect de leurs différences échangées, de leurs identités libérées, où l'égalité entre elles et eux s'illuminera d'une réelle fraternité. »

Questions et débat

Un participant : Je voudrais jouer l'élément perturbateur par rapport à votre discours que j'ai trouvé, dans sa deuxième partie, un peu moins idyllique que dans sa première partie. Je le ferai sur deux points : sur le caractère international du Droit Humain ; sur la position du Droit Humain par rapport à ce qui est en train de se vivre aujourd'hui au niveau de l'adoption du traité européen et du fait qu'il ne semble pas y avoir de position déclarée par rapport à ce projet.

D'abord, le caractère international. J'ai l'impression, en l'ayant vécu de l'extérieur et de l'intérieur, qu'il s'agit, bien entendu, d'une volonté louable et indispensable quand on parle de mondialisation, mais que dans les faits il y a beaucoup de choses à améliorer et à revoir. D'une part je pense assister quand même de l'intérieur à une contradiction entre ce que l'intervenant précédent Laurent Kapela nous disait de cette multiculturalité et des valeurs, d'une part, et du mode de fonctionnement international du Droit Humain, d'autre part. En effet, Le Droit Humain n'est-il pas essentiellement franco-français, et peut être par extension occidental, c'est-à-dire relativement peu ouvert à des pays qui ont des cultures complètement différentes ? Il serait peut-être temps si l'on veut se targuer d'avoir une vision universelle, d'accueillir des cultures très différentes de notre culture judéo-chrétienne pour pouvoir avancer un petit peu plus et faire évoluer cette notion de Droits de l'Homme qui est avant tout européenne et occidentale. Donnons-nous les moyens d'évoluer vers cela. Comment échangeons-nous au niveau international ? Y a-t-il un échange au niveau de la base ? Non. Il y a un échange seulement au niveau de la hiérarchie. Nous sommes beaucoup trop hiérarchiques dans cet échange.

Ensuite, l'Europe. Je souhaiterais connaître clairement la position de ce mouvement, de cette école philosophique, Le Droit Humain, par rapport au caractère « non-social », pour le dire vite, du traité qu'on nous dit être l'unique alternative à la fabrication d'une Europe plus humaine.

Danièle JUETTE : Il y a beaucoup de questions dans cette intervention. Je vais essayer d'apporter quelques éclairages. En ce qui concerne le Droit Humain et le traité constitutionnel européen, je voudrais d'abord préciser que le Droit Humain en tant qu'institution ne prend jamais position politiquement. Les loges du Droit Humain sont des lieux de réflexion, de travail, sur tous les sujets qui peuvent concerner la société,

avec une méthode qui est celle de notre méthode initiatique. Tout peut être dit et échangé dans les ateliers et il appartient à chacun, à la suite de cette réflexion enrichie, d'agir par les moyens qui sont les siens, en tant que citoyen.

Au niveau européen, bien sûr la Maçonnerie du Droit Humain est très attachée à l'idée européenne. Mais c'est complètement différent du point précis que vous évoquez, c'est-à-dire du traité. Je suis persuadée qu'au Droit Humain, il y a des Frères et des Sœurs qui sont en grande réflexion sur ce sujet et qui choisiront sans doute des voies différentes. L'important c'est qu'il y ait eu cette réflexion. Le Droit Humain en tant qu'institution ne prend jamais position politiquement.

Au niveau de l'internationalisme de l'Ordre, c'est vrai qu'il y a beaucoup à faire encore. Les échanges ne sont pas suffisants. Mais je crois qu'il appartient à la base de faire vivre sa dimension internationale, qu'il appartient à la base de s'exprimer. Il y a des lieux au sein de l'Ordre où c'est possible et ce n'est pas réservé à la hiérarchie.

Le Convent International n'a lieu certes que tous les 5 ans. Il avait lieu avant tous les 7 ans, mais maintenant tous les 5 ans. Et avec les moyens modernes de communication, les dates pourront encore être rapprochées. Il y a des évolutions à apporter. Je crois qu'elles sont en cours et, pour ma part, j'y contribue tout à fait et je crois effectivement qu'il faut

utiliser tous les moyens nouveaux mis à notre disposition pour communiquer. Mais il y a quand même beaucoup plus d'échanges. Vous avez parlé d'esprit franco-français. Je demande aux Frères et Sœurs de France de voyager et de rencontrer. Je vais très souvent en Amérique Latine où je rencontre nos Frères et des Sœurs de là-bas qui sont beaucoup plus engagés dans la vie de la Cité que nos Frères et Sœurs européens. J'ai voulu évoquer la Colombie brièvement, mais je vous assure qu'ils font un travail et qu'ils le font avec leurs caractéristiques propres et qu'ils s'enrichissent de ce que peut leur apporter l'expérience française, belge ou autre, et qu'ils nous apportent beaucoup à nous aussi. Je crois qu'il faut vraiment voyager et parce qu'il y aura de plus en plus de Frères et Sœurs à voyager, peut-être au niveau de l'institution les choses pourront évoluer.

C'est vrai que pendant longtemps, le Droit Humain, qui a été créé à la fin du XIX^{ème} siècle, a été conçu pour permettre à la femme d'entrer en Franc-Maçonnerie, ce qui n'était pas le cas avant. On s'est longtemps contenté de cette dimension. Je crois que maintenant, on est plus dans la préoccupation de faire vivre notre internationalisme, ce qui est encore plus important par rapport aux phénomènes de globalisation. Un

exemple : j'ai évoqué rapidement les sectes. Mais les sectes, les religions, de nombreuses associations ont beaucoup d'avance sur nous à ce niveau-là. Elles ont depuis longtemps compris que la dynamique était dans les réseaux transnationaux, beaucoup plus effectivement que dans les niveaux nationaux. Nous, on a encore un esprit assez jacobin, ce qui fait qu'on résiste à cette dynamique. Mais je crois que justement notre Ordre peut nous permettre d'avancer dans ce sens-là.

Alors, certes, il y a beaucoup de choses à faire, mais c'est en cours et il appartient à chacun de nous, à la base, de le faire et je pense qu'on doit participer à cette dynamique, à notre modeste place. On ne détient certainement pas la vérité. D'ailleurs, en Maçonnerie, on dit toujours que tout doit être en questionnement, et on ne prétend pas détenir une vérité qui serait la solution miracle. Je crois que tous les conférenciers ici, quel que soit le point de vue d'où ils ont parlé, ont tous dit que personne ne détenait cette vérité mais qu'il appartenait à chacun d'y travailler et de collaborer avec les autres.

De nos jours, les querelles de doctrine sont moins meurtrières qu'à l'époque du premier Colloque de Poissy, en 1561, où les partisans d'une Réforme, spirituelle avant tout, et leurs adversaires, gardiens de la règle, étaient prêts à s'entretuer. Elles demeurent tout de même très vives.

Le quatrième Colloque de Poissy, réuni les 19 et 20 mars 2005 sur le thème " Humaniser la mondialisation ? " a choisi de ne pas les éviter en s'intéressant aux rapports entre économie, culture et droits de l'Homme, valeurs universelles et multiculturalisme.

L'égalité dans la prise de parole, la bienveillance et l'honnêteté intellectuelle ont rendu accessibles à tous, en les clarifiant, les débats politiques et sociaux les plus complexes. Le présent ouvrage réunit les contributions des intervenants, ainsi que les très riches débats engagés par les questions du public.

Avec les contributions de : **Claude Ber**, *Ecrivain*, **Bernard Blavette**, *Représentant ATTAC*, **Sébastien Canevet**, *Maître de conférences en droit privé*, **Guy Hascoët**, *Ancien ministre*, **Danièle Juette**, *Grand-Maître adjoint, Ordre maçonnique mixte international Le Droit Humain*, **Laurent Kapela**, *Consultant, Docteur en droit international des Droits de l'Homme*, **Corinne Lepage**, *Ancien ministre, présidente de Cap21, professeur à l'HEP de Paris*, **Hanid Salmi**, *Ethnopsychiatre*.

L'ACP (Association du Colloque de Poissy - 13, avenue des Ursulines - 78300 POISSY) a pour but, dans une tradition d'ouverture, de tolérance et de partage de la pensée, de permettre la rencontre de chercheurs, de membres de la société civile et de citoyens, et d'en diffuser les débats au plus grand public par tout média adapté. Les thèmes de ses colloques ont vocation à promouvoir la recherche intellectuelle, afin d'échanger, dans le respect des croyances et convictions de chacun, les opinions les plus diverses dans les champs de la philosophie, de l'éthique, de la morale, et des sciences humaines et sociales.



EDITIONS FAUSTROLL
37 RUE DU COMMERCE
F-37160 - DESCARTES

www.faustroll.net